

Pour toute nouvelle
ou communiqué

APPELEZ
3191

PROGRES DU GOLFE



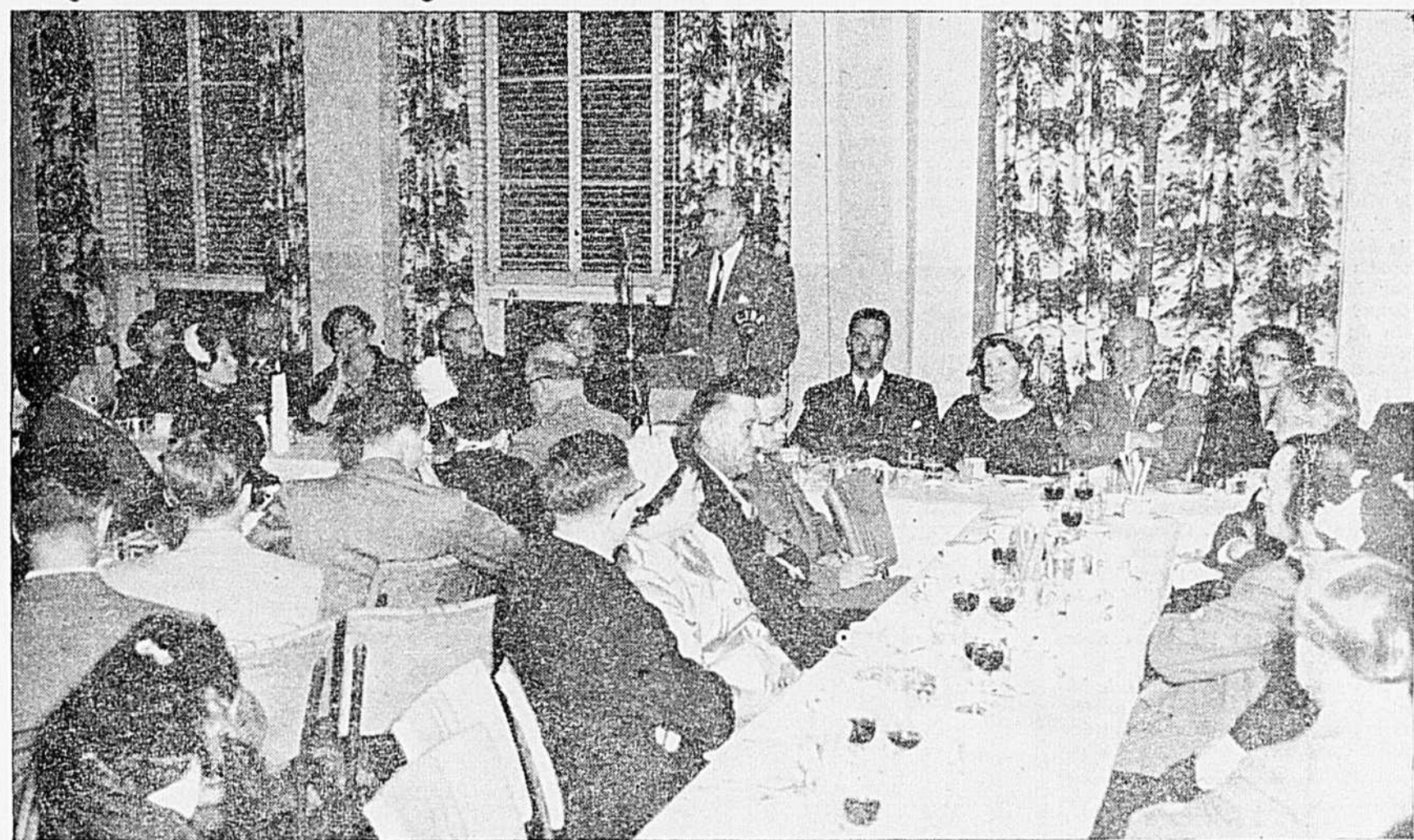
HENRI JACOB, embouteilleur

50e ANNEE (1901) No 28

RIMOUSKI, VENDREDI, 23 OCTOBRE 1953

Abonnement : \$2.00 par année

Le Président provincial des Chambres de Commerce à Rimouski A l'occasion du grand dîner mixte



(Photo Lavoie)

M. Joseph Racine, de Boischatel, président provincial des Cham-
bres de Commerce, était l'hôte d'honneur, lundi soir, et le conférencier
invité au dîner mixte organisé sous les auspices des Chambres de
Commerce et de l'Association des Marchands de Rimouski pour
honorer deux de leurs membres qui avaient accédé récemment à de
hautes fonctions : M. Elzéar Côté, élu président provincial de l'A.M.D.,
et M. Gérard Legaré, nouveau député de Rimouski aux Communes.
De gauche à droite, à la table d'honneur : l'hon. Perreault Casgrain,
Mlle M. D'Anjou, M. Paul Paradis, Mme Elzéar Côté, M. Gérard Legaré,
Mme Racine, M. Elzéar Côté et Mme Gérard Legaré. N'apparaissent
l'hon. M. Jules-A. Brillant, C.D., Mme Paul Paradis, Mme Perrault

Les agapes qui ont marqué le 19, l'ouverture des activités de la Chambre de Commerce Senior de Rimouski, groupaient plus de 150 convives tant de Rimouski que des localités avoisinantes. Me Maurice Tessier, président de la Chambre de Commerce de Rimouski, présenta, au nom des convives, les hommages et les vœux de l'assistance aux deux héros de la fête, MM. Côté et Legaré, les invitant à porter la parole à tour de rôle. Chacun s'en acquitta avec à-propos soulevant de chaleureux applaudissements.

CAUSERIE DE M. RACINE

M. Jean Ménard, i.c., présenta à l'auditoire le conférencier invité M. Joseph Racine, qui parla des possibilités illimitées de l'industrie de la province de Québec pour équilibrer son économie et prendre sa place sous le chapiteau canadien. Il faut que le travail des Chambres de Commerce se poursuive, que nous suscitions de l'émulation, que le sens chrétien qui nous a caractérisés dans le passé continue d'être plus que jamais à la base de notre travail et que nos dirigeants sentent derrière eux l'appui moral nécessaire à toute réalisation... La tâche de nos Chambres de Commerce sera, cette année, de nous convaincre que la lutte du sol, aujourd'hui comme autrefois, s'impose et, avec encore plus d'acuité. Les réalisations du génie de l'homme nous ont fait oublier quelque peu le courage de nos ancêtres. L'aspect physique et moral des luttes d'autrefois est aussi évident qu'hier : le matérialisme semble vouloir s'emparer de nous et à moins que nous réagissions — et fortement — il y a danger que d'autres plus conscients que nous ne l'avons été ou que nous le sommes, s'emparent de la première place. Ce n'est pas tout que de parler de développe-



M. JOSEPH RACINE

ment industriel, de le laisser prôner par les Chambres de Commerce et nos gouvernants, il importe que nous nous en occupions tous. Il importe de connaître les possibilités économiques de nos localités, de notre région, pour les développer en y apportant une pré-

(Suite en page huit)

Un hélicoptère tombe dans les forêts de Rimouski à 10 milles du Lac Rimouski

Un pilote d'hélicoptère, à l'emploi du gouvernement fédéral, M. Spence, d'Ottawa, a vécu, lundi, une pénible odyssée dans les forêts de Rimouski. Parti avec son appareil, de Campbellton, à destination de la base de Cabano, le pilote Spence et son compagnon M. Roger Forques, ingénieur forestier, 24 ans, de Québec (fils d'Ulédric) firent une chute de quelque 700 pieds en pleine forêt, à la suite d'une défectuosité mécanique. L'hélicoptère tomba à 1 1/2 mille d'un camp de bûcherons, celui de M. Ernest Proulx, de Ste-Blandine. Quelques employés de la forêt au travail perçurent le bruit de la chute de l'appareil après d'ailleurs avoir constaté qu'un hélicoptère

avait des difficultés dans les airs. Le pilote blessé, M. Spence, dut marcher 1 1/2 mille avant d'atteindre du secours au camp Proulx, pour donner la position de son hélicoptère et chercher du secours pour son compagnon d'infortune M. Forques, sérieusement blessé, gisant près de l'appareil éventré. Une équipe de secours formée de bûcherons atteignit rapidement le blessé M. Forques pendant qu'une ambulance de la maison Bissonnette & Frères de Rimouski était demandée au Lac Rimouski, à quelque 50 milles de la ville. Après un séjour de quelques heures à l'Hôpital St-Joseph à Rimouski, les deux blessés furent acheminés également en ambulance dans un hôpital québécois.

Ecolier de Biencourt tué à la chasse

Samedi après-midi

Un écolier de Biencourt, Gaëtan Gagnon, 13 ans et 6 mois, parti samedi après-midi pour aller chasser à quelque distance de la maison de ses parents, M. et Mme Antonio Gagnon (Léda Bélanger), à l'insu de ces derniers, a trouvé une mort tragique.

L'accident survint peu de temps, après l'entrée à l'orée du bois, du malheureux Gaëtan, de son jeune frère et d'un camarade de jeu, au moment où les jeunes Nemrods voulurent mettre le fusil à point. Leur inexpérience causa la perte de l'un d'eux. L'arme refusant de fonctionner, Gaëtan l'aurait demandée à l'un de ses compagnons. Il appert qu'en présentant l'arme, le coup partit soudainement atteignant l'adolescent dans l'abdomen. On alla

quérir du secours mais la mort avait déjà fait son œuvre.

La victime laisse, outre ses parents, huit frères et sœurs.

Un éloquent témoignage de sympathie a été donné à la famille éplorée, mardi matin, lors des funérailles célébrées en l'église paroissiale. L'église était remplie à sa capacité. M. l'abbé Louis-Philippe Desbiens, curé, officia aux obsèques.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Les infirmières du Bas St-Laurent

Les 27e assemblée des infirmières du Bas St-Laurent s'est déroulée, dimanche dernier, au Sanatorium de Mont-Joli. Les garde-malades de la région se sont rendus nombreuses à ces assises, auxquelles participaient la présidente nationale des infirmières du Canada Mme Benoît Lapointe, de Montréal, et la secrétaire nationale Mlle Hortense Turcotte, également de Montréal.

Père et fils blessés par un camarade pendant une partie de chasse

M. Wellie Labrie et son fils Romain, de Ste-Rita, Tém., ont été blessés accidentellement par une balle de carabine 12 au cours d'une excursion de chasse dans le bois, à quelque 2 milles de Ste-Rita. La balle provenait du fusil de M. Maurice Labrie, de St-Clément, frère de l'une des victimes.

Les trois chasseurs s'étant dispersés, le père et le fils demeurèrent ensemble. M. Maurice Labrie, ayant perçu du bruit derrière un amoncellement de branches, crut qu'il s'agissait d'un gibier et tira. La balle atteignit le dos et un bras de Wellie Labrie pour blesser son fils Romain à une jambe. L'état des deux blessés est considéré comme sérieux, à l'hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup où ils furent transportés.

Abattu à coup de hache

Jean-Paul Pelchat, de Manche-d'Épée, Gaspésie, a été abattu à coup de hache peu après avoir quitté le domicile de Venant Clavet, où il avait rendu visite à Mlle Laflamme, qui tenait la maison et gardait les enfants en l'absence de Mme Clavet, actuellement à l'hôpital.

Venant Clavet, camionneur de 26 ans, de Manche-d'Épée, a été trouvé criminellement responsable de la mort de Pelchat à l'issue de l'enquête du coroner. Le prévenu est incarcéré à la prison de Rimouski en attendant son enquête préliminaire fixée à Ste-Anne des Monts au 29 octobre. Selon le témoignage du Dr Delphis Milville, de Cap-Chat, coroner de district, Pelchat aurait succombé à trois ou quatre coups de hache sur la tête. L'arme du crime a été retrouvée par la police.

La fête du Supérieur au Séminaire

M. le chanoine Louis Martin, supérieur du Séminaire, a été fêté par le personnel de cette institution et des maisons d'enseignement, qui gravitent autour du Séminaire, mercredi, ainsi que par tous les étudiants.

Mercredi après-midi, à 4 h. 30, Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, célébrait les vêpres pontificales. Le sermon fut prononcé par Son Exc. Mgr Louis Lévesque, évêque de Hearst, Ont.

Les hommages du clergé et des élèves furent présentés à M. le chanoine Martin au cours d'une soirée dramatique et musicale en l'auditorium du Séminaire, mercredi soir.

Rôle d'évaluation contesté

Le rôle d'évaluation de Rimouski-paroisse contesté par action d'un contribuable.

A une récente séance régulière du conseil municipal de la paroisse St-Germain de Rimouski, une importante résolution a été unanimement proposée et secondée. On remarquait à cette assemblée la présence de S. H. le maire Louis-De-Gonzague Lepage et de MM. les conseillers Enoch Lepage, François Dumais, Paul Lamontagne et Lionel Roy.

La résolution se lit comme suit : Attendu que la corporation municipale de cette paroisse a été poursuivie par un contribuable, M. Paul-Emile Bégin, dans une action portant le No 27,211 des dossiers de la Cour de Magistrat de Rimouski, action dans laquelle on demandait la cassation du rôle d'évaluation ;

Attendu qu'à la suite de la signification de cette action, le conseil a demandé au bureau de MM. les avocats Gendreau et Beaulieu de comparaître d'urgence pour éviter que la corporation municipale soit prise en défaut et que cette dernière a chargé spécialement Me C.-A. Beaulieu d'étudier le mérite de cette cause afin de savoir si la Corporation devait s'engager ou non en procédures judiciaires ;

Attendu que, conformément à la consultation de Me C.-A. Beaulieu, la corporation est d'avis de ne pas contester la dite action, mais qu'il serait opportun d'attendre la décision du tribunal sans produire de défense afin d'éviter des frais supplémentaires.

Il est proposé par François Dumais, secondé par Enoch Lepage et unanimement adopté que des instructions soient données à Me C.-A. Beaulieu de ne pas produire de défense dans cette cause ;

Me Beaulieu devra surveiller l'issue de la poursuite de l'action et en informer le conseil dès que le juge aura pris une décision quant au bien ou mal fondé du rôle attaqué.

Six blessés

L'écroulement soudain d'un pan du tunnel actuellement en construction à Labrieville (Côte Nord) a entraîné des blessures à six des ouvriers affectés à ces travaux. Personne n'aurait subi de blessures mortelles.

AVIS

Pour répondre aux instances des autorités, l'Ecole des Parents de Rimouski, avise ses membres que la conférence de l'abbé Antoine Gagnon qui devait être donnée dimanche, le 25 octobre, est remise à une date indéterminée.

Ce changement a lieu afin de favoriser le lancement de l'A.J.C., dans le diocèse. Ce mouvement tiendra en effet son premier congrès, le 25 octobre prochain.

La date de la prochaine conférence de l'Ecole des Parents sera annoncée plus tard.

Mort de M. Damase Saucier



Nous apprenons la mort de M. Damase Saucier survenue dimanche midi, à l'âge de 75 ans, après quelques jours de maladie. Natif de Baie-des-Sables, il vint s'établir en notre ville, avec sa famille, il y a 45 ans, où il prit la direction de la Ferme du Séminaire qu'il conserva pendant un quart de siècle. M. Saucier laisse le souvenir d'un père de famille exemplaire, un grand chrétien. Très sociable, il ne connaissait que des amis. Sa disparition laisse d'unanimes regrets.

Il épousa en premières nocces Philomène Dubé et en secondes nocces Emilie Dubé, qui lui survit, ainsi que deux fils et sept filles : M. Grégoire Saucier et M. le Dr A. Saucier, de Rimouski ; Mme Ludger Michaud (Elisabeth), Mme Oscar Beaulieu (Fortunée), Mme Gérard Lajoie (Hélène), de Rimouski, Mlle Germaine Saucier, du Presbytère de Ste-Blandine, Mlle Cécile Saucier, de Rimouski, Mme Pierre-Paul Vaillancourt (Jeanne), de Hearst, Ont., Mme Alphonda Lavoie (Colette), de Mont-Joli.

Il était le frère de la Rév. Sœur Ste-Claire (Philomène), de la Congrégation des SS. du St-Rosaire, de Rimouski, et l'oncle de M. l'abbé Paul-Emile Dubé, curé de St-Robert-Belfort, de la Rév. Père Jean-Claude Dubé, o.m.i., d'Ottawa, les RR. SS. Ste-Blandine, des Sœurs Servantes de Jésus-Marie à Nazareth, Gabriel de l'Annonciation, dominicaine à Davay, Philippines.

Lui survivait également ses gendres MM. Michaud, Beaulieu, Lajoie, Vaillancourt et Lavoie ; ses brues Mmes Grégoire et Adéodat Saucier ; ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Albert Sauter, de Mont-Joli, M. et Mme Aurèle Gagné, de Drummondville, M. et Mme Arthur Dubé, de Baie-des-Sables, M. et Mme Edmond Roy, de St-Epiphanie, M. Isaac Gagnon, de St-Arène ; ses petits-enfants Mlle Juliette Gagnon, g.m.g., de New-York, Mlle Georgette Gagnon, g.m.g., de Montréal, Française, Jacques et Brigitte Vaillancourt, de Hearst, Ont., Jean-Claude et Lucie Lavoie, de Mont-Joli ; Hugues, Danièle, Carol, Johanne Saucier (Dr Adéodat) ; Jean-Luc, Cécile, Louis-Marie, Maurice, Monique, Georges, Thérèse, Adéodat, Pierre-Paul et Gilles Michaud ; Jean-Paul, Roger, Honorius, Marc, Réjean et Sylvie Saucier (Grégoire).

Ses funérailles ont eu lieu, jeudi avant-midi, à 10 heures, en la cathédrale de Rimouski, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

Nos sincères condoléances à Mme Saucier et aux autres membres de la famille en deuil.

Accident mortel à Méchins

La Sûreté provinciale enquête présentement en marge de l'accident de circulation dont fut victime un adolescent, Charles Tardif, fils d'Armand, de Méchins, mercredi matin. La mort fut instantanée.

Mort de M. Richard Blais à Kapuskasing

Un ancien Rimouskois, M. Richard Blais, 54 ans, est décédé soudainement à Kapuskasing, Ont., où il exerçait sa profession de photographe depuis plus d'un quart de siècle.

Fils de M. Adéodat Blais, de Rimouski, le défunt fit toutes ses études classiques au Séminaire de Rimouski.

Il laisse son épouse (Madeleine Grenier), deux fils et deux filles : André, Jules, Solange et Mariette Blais ; ses frères et sœur M. Isidore Blais, imprimeur, de Rimouski, M. l'abbé Philippe Blais, attaché au Ministère des Pêcheries à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Mme Ovide Côté (Alice), de Rimouski, M. Romeo Blais, libraire, de Rimouski et M. Hervé Blais, imprimeur de Jonquière.

Ses funérailles ont eu lieu, mardi matin, en l'église de Kapuskasing.

ABJURATION

Mlle Géraldine-Edith Claes, fille de M. et Mme Gérard-Edward Claes, de Baie-Comeau, abjurait récemment le protestantisme pour embrasser la foi catholique. Le R.P. Alfred Poulin, c.j.m., curé de l'église St-Jean-Eudes, reçut sa profession de foi puis il lui conféra le sacrement de baptême. M. et Mme Adéodat Côté agissaient comme parrain et marraine.

Le billet du jour maigre

Echec et mat!

Comme intérieur c'est simple, c'est intime. Un petit appartement de la rue Saint-Germain, tout à fait bourgeois et confortable. Il est sept heures du soir. Monsieur sort de table. Madame fait la vaisselle. Monsieur se dirige vers le placard du "living", y prend son échiquier et une petite boîte de bois renfermant les prestigieuses figurines : quinze siècles de réflexion et de mystère. — "Que fais-tu ce soir ?" demande Madame à Monsieur. Mais Monsieur ne dit mot. Il pose son échiquier sur la table à cartes, et sur l'échiquier, dispose soigneusement les magnifiques pièces d'échec, héritage qui, depuis quatre ou cinq générations, passe de père en fils. A peine Monsieur en a-t-il fini avec le rite préparatoire, qu'on sonne. — "Ne te dérange pas, je réponds", dit Monsieur à Madame. C'est l'adversaire de Monsieur. Les deux hommes passent au sanctuaire. La partie commence. Motus. Au bout de trois heures, pendant lesquelles Madame a relu Le Procygne une dizaine de fois, elle décide d'aller joindre ces messieurs. — "Prendriez-vous quelque chose ?" leur demande-t-elle. — "Chut !" fait Monsieur. — "Alors, je reviens tout à l'heure ?" — "Chut !" refait Monsieur. Vers minuit, Madame prépare du café et en apporte à ces messieurs. Elle dépose le cabaret sur le guéridon, à côté des joueurs. Puis elle se retire. A deux heures du matin, le café est encore sur le guéridon, à la température de la pièce. Madame s'en rend compte. — "Voulez-vous que je réchauffe le café ?" demande-t-elle aux deux penseurs. — "Chut !" fait Monsieur. Alors Madame prend gentiment le cabaret, le balance au-dessus de l'échiquier et crie : "Répondez-moi ou..." — "Echec et mat" dit Monsieur, son adversaire. De désespoir, Madame laisse tomber le cabaret. Une seconde plus tôt, c'eût été un cas de divorce. Monsieur et son adversaire ramassent les pièces, essuient longuement l'échiquier, se réinstallent, et l'adversaire de Monsieur prend sa revanche. "Vous êtes des crétins !" hurle Madame. — "Chut !" fait Monsieur.

KUNOS

APPEL DE LA CROIX-ROUGE

Le comité de Travail de la Croix-Rouge de Rimouski, section féminine, fait appel à la générosité de toutes les dames et demoiselles de Rimouski pour aller travailler, de 2 à 4 heures, chaque vendredi, à leur local situé à l'hôtel de ville de Rimouski. Les besoins sont grands. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Couture et tricot sollicitent vos doigts agiles, ingénieurs, pour venir en aide à tant de détresse à travers le monde. Bienvenue à toutes.

Le PROGRES DU GOLFE Renseignements utiles Les fêtes — le soleil — les marées

Table with 4 columns: Date, Fêtes, Soleil, Marées. Rows include 23 ven. N.-D. du Perpétuel Secours, 24 sam. St-Raphaël Archange, 25 dim. XXII Pentecôte, 26 lun. St-Evariste, 27 mar. St-Didier, évêque, 28 mer. SS. Simon et Jude, apôtres, 29 jeu. St-Narcisse, évêque.

Note: Le temps des marées est donné pour Pointe-au-Père; pour l'Isle-Verte, ajoutez 35 minutes et pour Matane, soustrayez 8 minutes.

Table: Heures de départ des trains C.N.R. (Heure solaire) (De Rimouski). Columns: Train, Vers l'ouest, Vers l'est. Rows: LOCAL (excepté le dimanche), EXPRESS MARITIMES (tous les jours), SCOTIAN (tous les jours), OCEAN LIMITEE.

Dans nos églises Heures des messes le dimanche A la cathédrale: 6 h., 7 h., 8 h.15, 9 h.30 (grand-messe) et 11 h. A St-Robert-Bellarmin: 6 h., 7 h.15, 8 h.30 et 10 h. (grand-messe). A Nazareth: 7 h., 8 h.15, 9 h.30 (grand-messe) et 11 h. A Ste-Odile: 6 h., 7 h., 8 h.15, 9 h.30 et 11 h. A St-Yves: 7 h., 8 h., 9 h.30 et 11 h. A Pointe-au-Père: 7 h., 8 h. et 9 h.45. A Ste-Luce: 7 h., 8 h., 9 h.30 et 11 h.

Où irons-nous? A L'AUDITORIUM RIMOUSKI, les 25, 26, 27 et 28 octobre, voir un magnifique film d'aventures qui se déroule dans un important centre diamantaire en Afrique avec les grands artistes: Burt Lancaster, Claude Rains, Peter Lorre, Corinne Calvet. Et une spirituelle comédie, LA PAUVRE MILLIONNAIRE, jouée par Frederic March et Virginia Bruce.

Les 29, 30 et 31 octobre: STRADIVARIUS, en français, un attachant drame musical, interprété par Pierre-Richard Wilms, Edwige Feuillère. Scènes de guerre bien rendues. Une production que personne n'oubliera. Et ATOMIC CITY, en primeur, avec Gene Barry et Lydia Clark.

Cours de l'U.C.C. à St-Hyacinthe Le congrès général de l'Union Catholique des cultivateurs de la province de Québec s'est tenu à St-Hyacinthe, mercredi et jeudi, pour la première fois. L'U.C.C. a toujours tenu son congrès annuel à Montréal ou Québec. Un banquet de clôture a terminé ces deux jours entiers de délibérations, une revue du travail accompli pendant l'exercice écoulé, la présentation et l'approbation des rapports, les réunions annuelles de mutualité d'assurance, des séances des commissions spécialisées, l'étude des résolutions adoptées par les fédérations. Plusieurs délégués des Fédérations de l'U.C.C., du diocèse de Rimouski, section est et ouest, ont participé à ces assemblées, notamment M. Léopold Francoeur, agronome de Rimouski, les deux présidents des secteurs est et ouest MM. Jean-Baptiste Castonguay, des Boules, M. Roy, de Notre-Dame du Lac, et MM. Arthur Dubé, de St-Octave, J.-B. Miville-Deschênes, de St-Donat, Fernand Girard, de La Rédemption.

Sept ans de guerre Chronique de 1755 CHAPITRE SEPTIEME

(suite) Lorsque Dunbar, Halset et Lemaubas se présentèrent à sa cabine, le général achevait sa toilette du matin. Braddock avait soixante ans, mais on lui en donnait quarante. Une vie active et réglée était la raison de cette santé débordante dont on ne manquait guère de le féliciter. Sensible à la flatterie, il accueillait les compliments avec la facilité d'une femme. Il souriait alors largement, remerciait deux fois, et son regard s'enflammait comme si une grande idée l'eût illuminé. De taille moyenne, quoi que robuste, il soignait sa personne au point d'employer chaque matin deux heures à sa toilette. — Il fait gros temps, messieurs, n'est-ce pas? demanda-t-il en apercevant Dunbar, Halset et Lemaubas; je suis à vous dans un instant. Aujourd'hui nous allons travailler. Et, tout en endossant une tunique vert bouteille, il indiquait du regard sa table de travail, où cartes et documents étaient rangés avec soin.

Tragédie de la route à Mont-Joli Un mort et un blessé — Funérailles à Ste-Luce

Une tragédie de la route, survenue jeudi soir, vers 7 h.30, sur l'avenue du Sanatorium à Mont-Joli, a entraîné la mort de M. Patrice Dubé, 21 ans, de Ste-Luce, et causé de sérieuses blessures à l'un des trois occupants de l'automobile, M. Lucien Deraps, de Matane. Quand au troisième, M. Paul-André Thibault, de Mont-Joli, il s'en est tiré avec des contusions et un choc nerveux. M. Dubé, qui travaillait au Sana de Mont-Joli depuis quatre ans, a été tué instantanément dans la collision de son véhicule avec le camion de M. Louis Bouchard, de St-Donat, qu'il heurta de front. C'est en voulant éviter une voiture à traction animale conduite par M. Isidore Gagnon, du rang St-Jean-Baptiste, que la victime frappa le camion qu'elle n'avait pas vu venir. Les dommages subis par les deux véhicules sont très élevés. A l'enquête du coroner, tenue le lendemain par M. le Dr René-E. Lepage, de Mont-Joli, un verdict de mort accidentelle fut rendu. L'accident serait imputable à un excès de vitesse. Patrice Dubé aurait succombé à une rupture de la colonne vertébrale. Son compagnon, M. Deraps, actuellement à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, souffre de plusieurs fractures et blessures. La voiture à traction animale, qui avait été évitée de justesse par le malheureux Patrice Dubé, fut démolie, le lendemain, après avoir été heurtée accidentellement par un véhicule. Personne ne fut alors blessé. M. Dubé laisse, outre ses parents M. et Mme Gérard Dubé (Jeanne Dubé), du 2e rang de Ste-Luce, où la dépouille mortelle fut exposée, trois frères et six sœurs: Jean-Marie, Albert et Jean-Roch Dubé; Rita, Simone, Alice, Marthe, Clémence et Denise Dubé. Il était le petit-fils de Mme Lucien Dubé, de Ste-Luce; le petit-neveu de Mme Zénon Hudon, de Ste-Angèle, Mme Léopold Larivière, de Ste-Flavie, M. et Mme Napolcon Dubé, M. et Mme Isidore Plante, M. Emile Dionne, M. et Mme Wellie Dionne, de Mont-Joli; le neveu de M. et Mme Jean-Baptiste Dubé, de Trois-Rivières, Mlle Maria Girard, directrice de l'Institut Notre-Dame à Rimouski, actuellement en voyage en France, M. Arthur Girard, de La Rédemption, M. Eugène Girard, de Rimouski, Mme Antoine Hudon, de St-Donat, Mme Epiphane Gauthier, de Ste-Angèle, M. et Mme Bernard Caron, de Ste-Luce, M. et Mme Edmond Dionne, de Ste-Damase, M.

se Morissette. La croix était portée par M. J.-Z. Bérubé. Les drapaeux Lacordaire et des Ligneurs du Sacré-Coeur étaient portés par MM. O. Dechamplain et A. Hallé. Le deuil était conduit par ses fils: Marius, J.-Paul, G.-David, Louis-Roger et Viateur; ses filles: Mlle Méline, Véronique, Madeleine, Anne-Marie et Odile Roy; ses bruns Mmes Marius, Jean-Paul, L.-Roger et Viateur Roy; ses frères: M. l'abbé Roy, de Ste-Flavie, M. Isidore Roy, de Ste-Luce; ses sœurs: Mmes C. Jean, de Rimouski-Est, André Tardif, de Ste-Flavie, J.-B. Langlois, de Montréal, Mlle Delima et Lydia Roy, de Ste-Flavie; plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, et un grand nombre de cousins et d'amis, dont les noms nous échappent. Nous remercions à Mme Roy et aux membres de la famille en deuil nos condoléances.

Vers l'Afrique Soeur Madeleine de Jésus (Madeleine Ross), des Soeurs du Bon Conseil de Chicoutimi, vogue présentement vers les missions d'Afrique. Avant son départ, elle visita ses parents M. et Mme Joseph Ross, des Escoumains. Une réception lui fut faite par la population de son village natal qui, en lui présentant leurs vœux, lui offrirent une bourse substantielle pour ses oeuvres en terre africaine.

A l'Amicale du 22e Régiment Le colonel C.-E.-A. Dupuis, OBE., Croix Militaire avec agrafe, a été élu président de l'Amicale du Royal 22e Régiment, samedi soir, à l'issue de l'assemblée générale des membres tenue au restaurant Chez Marino, à Québec, sous la présidence du major Charles Bellavance, ED, ci-devant de Rimouski, président sortant de charge. Parmi les directeurs choisis, on relève les noms du C.S.M. Adrien Archambault, originaire de Bie, le major Charles Bellavance ED, le S.M.L. F. Bourgoin. En acceptant la charge de président de l'Amicale, le colonel Dupuis a signalé que la nouvelle année verra les célébrations des fêtes du 40e anniversaire de fondation du régiment et qu'il s'efforcera d'organiser des cérémonies dignes de cet anniversaire.

réunit ensuite pour en former une carte. Il poursuivait, toujours debout: — Croyez-vous, M. Lemaubas, qu'il me faille plus de huit jours pour investir le fort Duquesne et l'emporter? — Voilà, mon général, une question bien directe, répondit le vieillard. Chose certaine, c'est que le fort Duquesne est l'ouvrage le plus puissant que les Français aient jamais érigé en Amérique. — Vous oubliez Louisbourg; et pourtant Louisbourg... — C'est juste. Quant au fort Duquesne, le chevalier d'Alécyra, que vous connaissez bien, en a révisé lui-même tous les détails; et, d'après mes propres observations, la position des défenseurs serait, tactiquement parlant, de beaucoup supérieure à celle des assaillants. Le fort Duquesne est actuellement la clef de voûte du système défensif de l'ennemi; ce qui n'est évidemment pas le cas pour le fort de Niagara ou pour le fort Frontenac. Comme Braddock ne disait mot, le vieillard reprit: — Il est vrai qu'en général les Français ne savent pas se défendre; la furia française... — Vous trouvez que ma question était directe, M. Lemaubas, il fallait y répondre directement. — Enfin, mon général, si nous comptons avec la bravoure de vos soldats et les éminentes qualités dont vous fîtes preuve en mainte affaire, il ne vous sera pas difficile, je crois, de réduire la place. La flatterie du vieillard produisit une détente. — Voilà qui est mieux, fit Braddock; et vous, Dunbar, votre opinion? — Il me semble, mon général, qu'aux plans de campagne que son altesse vous a remis, on eût dû

joindre ceux du fort Duquesne. — Mais vous les avez sous les yeux; étudiez-les. — J'ai en effet sous les yeux un document qui date depuis plus d'un an. — C'est un détail. — Un détail important, mon général. — Nous verrons bien. Et toi, Halset?... Les yeux dans le vague, Sir Peter Halset euvait son vin; il fit une moue en guise de réponse. Il devait s'occuper du ravitaillement, et toute autre question l'indifférait. Il était d'ailleurs trop saoul pour suivre les autres dans leurs raisonnements. — Sir Peter! I asked you a question; will you answer me? reprit Braddock avec fermeté. — My dear Edward, I know just one thing. — What? — I think that it will be very difficult for us, bafouilla l'officier. — What do you mean? — Nothing, nothing at all, Edward; I know just one thing: it will be difficult, very difficult. — Il radote, dit Braddock aux deux autres; laissons-le dire. Des trois officiers auxquels Londres avait confié la tâche de déloger les Français des rives de l'Ohio, Sir Peter était au fond celui qui avait le plus d'expérience. Cumberland avait même songé à le nommer chef de l'expédition et à garder Braddock en Europe. Mais Sir Peter buvait trop, et, au dire de son entourage, il manquait d'énergie. Néanmoins, ce que Braddock croyait posséder, — le sens des réalités, — Sir Peter le possédait réellement. Aussi ne se faisait-il pas d'illusions sur les difficultés que les troupes anglaises auraient à

affronter en Virginie, difficultés provenant d'abord de la configuration du terrain, puis des distances à parcourir, lesquelles représentaient des centaines de milles en forêt vierge, puis de l'hostilité des colons, qui opéraient suivant une tactique beaucoup plus efficace que la tactique européenne. Son idée, que Braddock n'eût guère prise, était de tourner les places fortes de l'ennemi plutôt que de les attaquer de front, de les couper ensuite de leurs vivres et de harceler la résistance à force d'escarmouches et de coups de mains qui n'eussent pas engagé le gros des forces. Pour cela, il aurait fallu s'aboucher avec les tribus iroquoises sympathiques aux colons et réorganiser les milices de ceux-ci. Bref, il fallait renoncer à mener une "brillante campagne". — Voici donc, messieurs, déclara Braddock, le plan d'action que j'ai conçu. Premier objectif: Fort Duquesne, que nous attaquerons en remontant cette rivière (il) dont les gués nous sont connus. Second objectif: Fort Niagara, que nous réduirons par le canon, la position s'y prêtant à merveille. Troisième objectif: Fort Frontenac, qui devra être assiégé avant l'hiver prochain. Les milices qu'on nous impose, j'ai l'idée de les employer à chasser les tribus amies des Français; nous aurons ainsi les mains libres et nous pourrions travailler plus facilement. Qu'en pensez-vous, messieurs? Dunbar objecta: — D'après les informations du Ministère et les cartes qu'on a mises à notre disposition, il importe d'abord, mon général, de coordonner l'action de nos troupes avec les mouvements du corps Washington. — La belle affaire! Et les sau-

vages tomberont sur nos derrières! — Une fois que nous aurons complété les opérations de nettoyage, il sera indispensable de concentrer les troupes sur un point qui leur permette d'opérer par la suite avec un maximum de souplesse. C'est tout ce que j'ai voulu dire. — Quel point choisiriez-vous, Dunbar, Philadelphie? — Philadelphie me paraît beaucoup trop loin de la Belle Rivière; dans ses marches, l'infanterie laisserait alors l'artillerie à vingt milles derrière elle, et les convois de ravitaillement à trente ou quarante milles. — Mais pourquoi? — A cause de la forêt, mon général, remarqua Lemaubas; les routes n'existent à peu près pas. — Je l'admets; mais Philadelphie reste le principal centre nerveux de toute armée qui veut opérer en Virginie ou en Pennsylvanie. Nous sommes, par ce port, directement reliés à la métropole. On alors, cinglons vers Williamsbourg. Ni Dunbar ni Lemaubas n'osaient parler, Braddock en prit son parti et dit à Lemaubas: — Vous connaissez bien la géographie de l'Amérique, M. Lemaubas; je vous charge donc de choisir notre point de concentration; mais si l'affaire échouait, ce que je ne crois pas, vous en seriez responsable dans une grande mesure. Le vieillard repartit: — Votre confiance m'honore beaucoup, mon général, et vous m'en voyez flatté. Si vous désirez épargner à vos hommes des marches forcées, vous les établirez au delà de ces montagnes, sur le point que vous voyez ici, soit au fort Cumberland. Et il montra sur la carte l'endroit en question. — Le fort Cumberland n'est rien, Lemaubas; c'est à peine un projet.

— Oui, mais la position existe. C'est celle-là qu'il faut prendre. Sir Peter dormait déjà, supérieurement ennuyé par les discussions inutiles de ces messieurs, qui passèrent le reste de la matinée à se faire confiance mutuellement.

Une semaine plus tard, à huit cents milles au sud du Cap Breton, la virgée du Golden Falcon signala, au milieu d'une tempête, la présence d'un navire non identifié faisant voile vers l'Europe.

Aussitôt on prévint Braddock, qui fit demander quels étaient les ordres du capitaine. On lui répondit que le capitaine s'en tiendrait strictement aux instructions de l'Amirauté; comme l'itinéraire comportait ces mots: as soon as possible, on éviterait, sauf en cas d'urgence, d'engager en haute mer des pourparlers avec qui que ce fut.

Braddock fut outré de cette réponse. Il dépêcha Dunbar à la cabine du capitaine Rank, à qui l'aide de camp du général remit ce mot: "Sir, Will you please make the foreign ship stop."

Edward Braddock Commander-in-chief of the British Forces. Après avoir lu cette prière, Rank griffonna quelque chose sur un bout de papier qu'il tendit à Dunbar. Il souriait.

L'aide de camp revint en vitesse vers son chef. — Que va-t-il faire? demanda Braddock. — Ce qu'il y a d'écrit là-dessus, mon général.

(1) La Monongahéa. (à suivre)

DECES Sont décédés: — A Québec, le 15 octobre, à l'âge de 77 ans, M. Siméon Rioux, époux de Dame Agathe Ouellet. La dépouille mortelle a été exposée chez M. Gabriel Rioux, fils du défunt. — A Price, le 14 octobre, à l'âge de 84 ans, M. Elzéar Lévesque, époux de feu Exima Lévesque. La dépouille mortelle a été exposée chez M. Antoine Lévesque, de St-Octave, fils du défunt. — A Mont-Carmel, le 15 octobre, à l'âge de 72 ans, Mme Ve Louis St-Pierre (Marthe-May Lavoie). — Accidentellement, à Mont-Joli, le 15 octobre, à l'âge de 21 ans, M. Patrice Dubé, fils de M. Gérard Dubé et de feu Jeanne Côté, du 2e rang de Ste-Luce. Les funérailles ont eu lieu, lundi. — A l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, mercredi, le 14 octobre, des suites d'un accident de circulation, est décédé Julien Dupont, 8 ans, enfant de M. et Mme Isidore Dupont, de St-Donat. Six frères et sept sœurs lui survivent. — Accidentellement, à Cabano, le 15 octobre, Paul-Emile, 6 ans, enfant de M. et Mme Emile Pelletier. — A Ste-Flavie, après une brève maladie, M. Donat Desrosiers, époux de Dame Albertine Gagné, de Ste-Flavie. Il était âgé de 46 ans et 4 mois. — A Rimouski, le 17 octobre, à l'âge de 3 ans, François, enfant de M. et Mme Sylvio Lafrance (Marie-Marthe Landry), chemin St-Valérie, Nazareth. — Accidentellement, à Biencourt, le 17 octobre, à l'âge de 13 ans, Gaétan, fils de M. et Mme Antonio Gagnon. — A Amqui, à l'âge de 74 ans, M.

Fortunat Dubé, époux de Dame M.-A. Tardif. — A Rimouski, le 18 octobre, à l'âge de 75 ans, M. Damase Saulcier, époux en 2e nocces de Philomène Dubé, et en 2e nocces d'Emi-

lie Dubé. Il était le père de M. le Dr Adéodat Saucier.

Les revenus nets des fermiers canadiens se sont élevés à \$1,949,900,000 en 1952.

aubaines trouvailles

Les dernières créations du Gala de la Coiffure réalisées pour vous, mesdames, au

Salon MARCELLE 233A, St-Germain

par Mlle Lévesque, qui participe à ce Gala, cette semaine même. Coupe de cheveux nouvelle, sûre.

Aussi, manucure et culture faciale.

SICNALEZ 2626

Le plus vaste choix de bagues-diamants de montres-bracelet à la

Assurance BIJOUTERIE FOURNIER 23 de la Cathédrale Garantie

Bijoux fascinants pour compléter votre toilette d'automne. Cadeaux pour toutes occasions, bibelots de tous genres. Des prix pour tous les budgets, les plus petits même!

Une "salle de couture" même dans le plus petit appartement avec

LA PFAFF

Généreuse allocation d'échange pour votre vieille machine. Garantie à vie. Service de pièces n'importe où. Des millions de foyers possèdent leur PFAFF, la machine à coudre au sélecteur magique, si facile à manier, pour obtenir tous les points désirés. Demandez une démonstration gratuite à M. Contran OUELLET, 98, rue Léonidas, Rimouski — Tél. 4557.

Oyez! Oyez! Service de 8 heures Livraison rapide

Un nettoyage au ton plus clair, le seul et unique nettoyage à sec tant rêvé! D'après un procédé nouveau et ultra-moderne: il extirpe toute saleté et conserve à vos vêtements leur couleur et l'aspect du neuf. Aussi, tout pressing en un temps record!... Escompte de 10% aux membres de l'Economie Rurale. Signalez toujours 3774. Main-d'oeuvre hautement spécialisée à

LA TEINTURERIE ST-ROBERT 53, St-Jean-Baptiste

Désirez-vous déposer, à la TOUSSAINT, sur la tombe de vos chers disparus, un dessin mortuaire en immortelles ou en pensées?

\$2.00 la gerbe. ESCOMPTÉ de 10% donné à ceux qui placeront leur commande du 23 au 28 octobre.

SPECIALITES: Tributs floraux: coussins, croix, ancras, "portes du ciel". Livraison n'importe où.

Escompte spécial aux membres de l'Economie Rurale

ÉPICERIE AUBRE OUELLET 218, St-Germain Tél. 2430

Livraison à domicile, deux fois par jour

Pamplemousses 80, 1/2 doz. 0.49 Dill Pickles, 24 onz. 0.34

Oranges jus, doz. 0.29 Catsup Campbell 0.26

Cerises rouges pot. 8 onz. 0.34 Thé Tender Leaf, 60 sacs 0.72

Ananas tranchés, 20 onz. 0.35 Poires Arkell, 20 onz. 0.25

Instantine POUR SOULAGEMENT PRESQUE INSTANTANÉ

SOULAGEMENT RAPIDE POUR: • Mal de Tête Laminant • Mal de Tête dû aux Sinus • Rhumes—Grippe • Lumbago • Douleurs Rhumatismales • Névralgies • Arthritiques

Boîte Pratique, 12 Comprimés, 25¢ Format Économique de Famille, 48 Comprimés, 75¢

Instantine

POUR SOULAGEMENT PRESQUE INSTANTANÉ

ALME
DIEU
ET VA
TON CHEMIN

PROGRES DU GOLFE

FONDE
EN
1901

Publié par La Cie du Progrès du Golfe

Bureau : Edifice de l'Imprimerie Blais, 62, ave de la Cathédrale, Rimouski.

Imprimé par l'Imprimerie Blais

CANADA \$2.00 ABONNEMENT ETATS-UNIS \$2.50

Membre de "Audit Bureau of Circulation"

Autorisé comme matière postale de seconde classe par le Ministère des Postes, Ottawa.



La morale et le français

OTTAWA, la capitale du Canada, est non seulement le siège du gouvernement du pays mais aussi le centre de réunions politiques, religieuses ou ethniques de la plus haute importance.

Au cours de la semaine dernière, il s'y est tenu deux conférences qu'il faut la peine de signaler. L'une réunissait soixante-trois cardinaux, archevêques et évêques qui ont étudié les problèmes religieux de l'heure; l'autre rassemblait les chefs de file ontariens de l'enseignement du français.

Parlons d'abord de la Conférence catholique canadienne qui groupait les dirigeants religieux du pays, présidée par son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger. Nous ne voulons pas laisser passer un pareil événement sans silence parce qu'il intéresse toute la population catholique canadienne, y compris celle de notre région. A cet égard, il importe de souligner certaines parties de la déclaration publiée par l'Épiscopat canadien à la suite de la réunion.

D'après nos gardiens spirituels, les plus grands dangers menacent deux institutions fondamentales de la vie chrétienne: le mariage et la famille. "Le sujet présente un caractère de gravité extrême, car le bonheur de chaque foyer, le bien commun de la société et le salut éternel des parents et des enfants dépendent du respect des normes inébranlables de la morale conjugale et familiale. La famille est la pierre angulaire de tout l'édifice social. Si la vie familiale est saine, l'État est fort et prospère. Si, au contraire, cette vie familiale est dissolue, ni les richesses naturelles, ni les progrès techniques ne pourront empêcher le pays de s'acheminer vers la ruine. L'histoire ne cesse d'enseigner cette leçon, nous mettant en garde contre une foule de maux et d'abus qui sont actuellement répandus dans notre pays."

Les évêques se réclament de l'histoire pour indiquer aux fidèles canadiens les abîmes vers lesquels ils courent. Oui mais justement, on dirait que l'esprit du mal prévoyait cet aversissement. Voyez comme partout on attaque l'histoire et l'en-

seignement de l'histoire. Peu à peu, dans maintes institutions, et non des moindres, on relègue l'histoire aux matières de troisième ou de quatrième ordre. On la méprise même ouvertement, lui préférant de plus en plus les sciences qu'on appelle exactes comme la physique ou la chimie. On rejette ses leçons en faveur de nouvelles disciplines beaucoup plus favorables aux conceptions matérialistes de la vie. Si toutes les fins humaines tournent autour de la recherche et de l'analyse de minéraux, si la richesse s'impose de plus en plus comme élément essentiel de l'existence, on s'éloigne d'autant des valeurs spirituelles sur lesquelles jusqu'ici se fondait surtout notre vie nationale.

Ecoutez ce que demandent sans cesse certains éducateurs: "Il nous faut plus de sciences dans nos programmes, plus de mathématiques, plus d'anglais." D'accord, si l'on veut lutter sur un pied d'égalité avec nos compatriotes de langue anglaise. Mais qu'est-ce qui va disparaître? Les matières désormais jugées moins importantes: l'histoire, les langues anciennes, la philosophie.

La formation morale ne peut qu'en ressentir des effets néfastes. Contre la carence des principes de la morale conjugale et familiale, les évêques recommandent vivement les cours de préparation au mariage. Après avoir établi la nature sacrée des liens indissolubles du mariage, les pasteurs s'en prennent au divorce et aux conditions menaçantes de la vie moderne: insuffisance des salaires, coût exorbitant de la maison familiale, prix excessif des loyers, dureté des propriétaires à l'égard des familles comptant des enfants.

Les évêques avertissent ensuite sévèrement les parents des devoirs de formation et de surveillance qui leur incombent. Connaissant mieux que tout autre les maux de l'adolescence, ils s'en prennent aux fréquentations prématurées.

Avez-vous lu la déclaration des entreprises d'assurances-automobile? Elle indique que les accidents de la route arrivent surtout aux jeunes de moins de

vingt ans. Des accidents leur surviennent ailleurs que sur la route parce qu'ils ne réfléchissent pas. Aux parents, gardiens sacrés de la famille, de veiller sur eux.

Un autre Congrès également très important a été celui de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Aucun Canadien-Français ne peut se désintéresser du demi-million de ses compatriotes vivant en terre ontarienne. Ils ne forment en nombre qu'environ le dixième de la population de la province mais en influence ils comptent davantage. Ils ont leurs propres écoles primaires, leurs propres écoles secondaires, leur université à Ottawa même.

Cependant ils font face à des problèmes d'organisation et à des difficultés d'ordre financier. Le nouveau président de l'Association, M. Gaston Vincent d'Ottawa, (qui a épousé une jeune fille de Sainte-Anne-des-Monts, Mlle Gauthier) a exposé la situation dans tout ce qu'elle a de compliqué et d'encourageant: "Il s'agit, en Ontario, de mettre en oeuvre une formule assurant le plus de français et le meilleur français possible dans une conjoncture où il faut apprendre le plus d'anglais et le meilleur anglais possible."

Voilà une réalité très nette. Mais quelle formule adopter? A quel stage doit-on commencer l'enseignement de la langue seconde? En ce moment les Franco-Ontariens commencent à étudier l'anglais en deuxième année et les Anglo-Ontariens n'abordent le français qu'en huitième année. Ici deux écoles de pédagogie s'affrontent. L'école française qui prétend qu'une langue s'apprend à l'âge où les organes sont plus souples, où l'esprit est plus malléable, vers l'âge de huit ou neuf ans. L'autre école affirme qu'on ne doit étudier une langue seconde qu'au moment où l'on possède sa langue maternelle, c'est-à-dire vers la quinzaine.

Je pense que l'Association ontarienne est en train de retarder l'étude de l'anglais pour les Canadiens de langue française. Ne pourrait-il pas y avoir un compromis: retarder un peu l'anglais pour les uns, mais avancer de beaucoup le français pour les autres.

A cet égard, il se fait actuellement une expérience des plus intéressantes aux États-Unis, à Andover, près de Boston. Des pédagogues avertis ont commencé à enseigner le français aux petits Américains en troisième année. Jusqu'ici ils ont réussi merveilleusement, si l'on en croit les rapports qu'on a faits de cette tentative.

Encore là, la province de Québec ne donne-t-elle pas le meilleur exemple en commençant l'étude de la langue seconde en troisième année.

De toutes façons, il ne peut qu'être salutaire de réfléchir à ces problèmes d'éducation religieuse ou nationale.

Mort subite de M. l'abbé Alexis Dufresne

collaborateur du "Progrès" de nombreuses années

M. l'abbé Alexis Dufresne, ancien curé de New-Carlisle et de Ste-Adelais de Pabos, retiré à St-Michel de Bellechasse, depuis quelque temps, est décédé inopinément, à Montréal, dimanche, au cours d'un voyage dans la métropole.

Le regretté défunt, originaire de Rivière-au-Renard, était le fils de M. et Mme Alexis Dufresne (Rose Packwood), et un ancien élève du Séminaire de Rimouski où il fit ses Belles-Lettres et ses études théologiques. Ordonné prêtre par S. E. Mgr J.-R. Léonard, évêque de Rimouski, le 29 juin 1922, il fut nommé vicaire à Cap-des-Rosiers puis à Grande-Rivière avant de devenir secrétaire (1922-25) du nouvel évêque de Gaspé Son Exc. Mgr P.-X. Ross, lors de la création de ce diocèse. Il dut prendre sa retraite en 1924. Il fit un séjour de trois ans en Californie puis enseigna au Collège Apostolique de Montréal et au Séminaire Apostolique des Pères du Verbe Divin à Granby, pour se retirer à St-Michel de Bellechasse. Homme de lettres, M. Dufresne fut de nombreuses années collaborateur du Progrès du Golfe. Plume fine, mordante, spirituelle, ses é-

crits suscitèrent alors un vif intérêt chez nos lecteurs.

La dépouille mortelle a été transportée à Québec où les funérailles eurent lieu en l'église St-Vincent de Paul, selon les dernières volontés du défunt. La dépouille mortelle a été transportée à Rivière-au-Renard pour y être inhumée.

M. l'abbé Dufresne laisse sa sœur Mme J.-P. Bellavance, de Rimouski; son beau-frère M. Bellavance; sa belle-sœur Mme Ve William Dufresne, de Rivière-au-Renard; sa tante la Rév. Mère St-Aloysius, des SS. du Bon Pasteur; ses neveux et nièces les RR. Soeurs St-Alexis-Marie (Rose-Emma Bellavance), St-Joseph du Divin Cœur (Marie-Thérèse Bellavance), des SS. du Bon Pasteur; M. J.-B. Dufresne, gérant

de la Coopérative de St-Jean-de-Dieu; MM. Charles, Pierre et William Dufresne, Mme Paul Bernard, de Rivière-au-Renard.

Nos respectueuses condoléances au cher gaspésien et à la famille en deuil.

Tué par une auto

M. Raymond Normandeau, 18 ans, fils de Valmont, de Maria, a été heurté mortellement par une automobile, samedi soir, au moment où il traversait la rue à Robitaille, Bonaventure.

La mort fut instantanée. La victime s'acheminait vers la demeure d'une amie pour lui rendre visite.

Mort de Mme Etienne Roy

D'imposantes funérailles ont été faites, mercredi, le 14 octobre, en l'église de St-Robert-Bellarmin, à Mme Etienne Roy (Rose-Anna Couturier), décédée le 11 octobre, à l'âge de 53 ans.

Mme Roy laisse trois filles et deux fils: Mme Jean-Luc Rouleau (Rose), Mme Lucien Rouleau (Cécile), de St-Robert-Bellarmin, Mme Alcide Banville (Marie-Ange), de Causapscal; MM. Armand Roy et Jean-Marie Couturier (fils adoptif). Lui survivent également six petits-enfants, plusieurs frères et sœurs. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Contingent féminin dirigé vers Labrieville

Une centaine de jeunes filles venant de Montréal sont passées par le port de Rimouski-Est, en fin de semaine, pour prendre place à bord du V/M Rimouski à destination de la nouvelle ville de Labrieville où leurs services ont été requis par l'Hydro-Québec pour travailler au caféteria, etc.

Un contingent semblable de femmes passera par Rimouski, ces jours prochains, également en route vers Labrieville, au service de l'Hydro-Québec.

A MONT-JOLI

MERCREDI, le 28 OCTOBRE, à 8,30 P.M.

L'ARENA de MONT-JOLI

Présente:

FANTASIES CANADIENNES SUR GLACE

METTANT en VEDETTE

YVONNE BRODERS,

étoile du cinéma d'Hollywood;

JOYCE McFARLANE,

championne de l'Ouest canadien;

Les FLYING WENDTS,

célèbres artistes du trapèze qui ont joué dans le film: "The Greatest Show on Earth";

CINQ GROUPES DE COMÉDIENS:

44 CHAMPIONS ET CHAMPIONNES

du patinage de toutes les parties du Canada;

SPLENDIDES
DÉCORS

ORCHESTRE
ET ORGUE

ADMISSION

Sièges réservés: 1ère rangée \$2.00

Admission générale: \$1.00

2è rangée \$1.50

Enfants: \$0.50

Billets réservés en vente à la Pharmacie Lévesque de Mont-Joli

Le Progrès du Golfe présente —

René ARTHUR

animateur de "MATCH" à Radio-Canada
qui vous pose les questions suivantes:

Pour nous rendre du désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1. — Combien y a-t-il de sièges vacants dans le Conseil législatif de la province d'Ontario?
2. — Quelle est la menace qui plane sur Perrette à la fin de la fable Perrette et le Pot au lait?
3. — De quoi est-il question dans la célèbre phrase: "S'il eût été plus court, la face du monde aurait été changée"?
4. — Qu'est-ce que le Cyrano de Rostand appelle "Un point rose sur l'i du verbe aimer"?
5. — Quel est le tableau de Vinci qui pourrait s'intituler TROIS GENERATIONS?
6. — A qui David emprunta-t-il l'épée dont il trancha la tête de Goliath?
7. — Que représentent les initiales G.O.P. qui désignent le parti républicain aux États-Unis?
8. — Qu'est-ce qui arriva au chat que la Mère Michel avait perdu?
9. — Quel est le LUX du BENELUX?
10. — Dans un premier roman, un personnage fictif de la littérature canadienne est qualifié de défricheur. Dans un second roman, il est qualifié d'économiste. Qui est-il?

REPOSES

1. — L'Ontario n'a pas de Conseil législatif.
2. — D'être battue par son mari pour avoir renversé son pot au lait.
3. — Du nez de Cléopâtre, selon Pascal.
4. — Un baiser.
5. — Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus.
6. — A Goliath même.
7. — Grand Old Party.
8. — D'après le compère Lasteru, il fut vendu comme lapin.
9. — BE (pour Belgique) NE (pour Netherland ou Hollande) LUX (pour Luxembourg).
10. — Jean Rivard, le Défricheur; Jean Rivard, l'Economiste; de Gérin-Lajoie.

SPÉCIAL:

SHELLZONE AUTHENTIQUE
\$4.25 LE GALLON

Charles Cusson, Ltée

57, rue de l'Évêché — RIMOUSKI — Tél: 4821

Nouvelles des paroisses

STE-FLAVIE

Décès de M. Donat Desrosiers — Nous apprenons avec regret le décès de M. Donat Desrosiers, survenu à Ste-Flavie le neuf octobre dernier. Il était âgé de 46 ans et 4 mois. M. Desrosiers était président de la Commission scolaire et un citoyen hautement estimé.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Albertine Gagné, un fils Gaëtan, ses frères: M. l'abbé Zénon Desrosiers, curé de New-Port, Albert de Gaspé, Joseph-Aimé et Philippe de Ste-Flavie, Jean-Charles de Montréal; ses sœurs Mme Albert Bérubé (Berthe) de Nashua, Mme Willie Gagnon (Marie-Pauline) de Chicoutimi, Mme Jean-Paul Maillard (Marie-Elise) de Montréal.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 12 octobre, en l'église de Ste-Flavie, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Edouard Lepage, et le service fut chanté par M. l'abbé Zénon Desrosiers, assisté de MM. les abbés Adrien Gagnon et Gilbert Desrosiers, comme diacre et sous-diacre.

A la famille éplorée par ce deuil, nos sincères condoléances.

Va-et-vient. — M. et Mme Léon Langlois, Mlle E. Langlois, ainsi que Mlle Béatrice Lepage de St-Anaclet étaient de passage en notre paroisse dimanche dernier.

Mlle Thérèse St-Laurent et Thérèse Langlois d'Amqui, de même que M. Bertrand St-Laurent de Lac-au-Saumon visitaient des parents et amis en fin de semaine.

M. Noël Gagnon, nous a quittés pour aller travailler dans les chantiers de Forestville.

Baptême — M. et Mme Clément Chouinard (Cécile Beaulieu) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon baptisé sous les prénoms de J.-Marcel. Parrain et marraine M. et Mme Léonard Chouinard de Matane, oncle et tante de l'enfant.

PRICE

Baptêmes. — Le 27 août, Joseph-Daniel-Marcel, enfant de M. et Mme Emilien Gagné (Marie-Pauline Ringue), parrain et marraine M. et Mme Alphonse Ringue grands-parents de l'enfant.

Le 26 août, Marie-Suzanne-Françoise, enfant de M. et Mme Adrien Dupont (Laurette Dubé), parrain et marraine Jean-Nil Dupont et Ruth Dupont.

Le 26 août, Marie-Louise, enfant de M. et Mme Florien Beaulieu (Irène Beaulieu), parrain et marraine M. et Mme Philippe Vaillancourt.

Le 23 août, Joseph-Dominique-Fernand, enfant de M. et Mme Henry Robinson (Anne-Marie Jean), parrain et marraine Fernand Jean et Rose-Aimée Bélanger.

Le 10 octobre, Marie-Léonise-Anne, enfant de M. et Mme Hector Roy (Mariette Boudreau), parrain et marraine M. l'abbé Ph. Roy et Mme David Barr.

Le 12 octobre, Joseph-Omer-Jacques, enfant de M. et Mme Dololphe Tremblay (Cécile Soucy), parrain et marraine M. et Mme Omer Lepage.

Le 14 octobre, Marie-Lise, enfant de M. et Mme Adalbert Castonguay (Gétrude Nadeau), parrain et marraine M. et Mme Matthieu Castonguay.

Mariages. — Le 5 août, Florian Dubé, de Baie-Comeau et Thérèse Michaud de Price.

Le 9 août, François-Thomas Dubé, de St-Gabriel et Julieanne Mougou, de Price.

Le 12 août, Antonio Paquet, de Baie-Comeau et Rachel Michaud, de Price.

Le 15 août, Roy Duerdeen, de Sept-Iles et Monique Boudreau, de Price.

Le 28 août, Bertrand Jean, de Price et Bibiane Michaud, de Price.

Le 3 octobre Armand Lavoie, de Mont-Joli et Jeannette Roy, de Price.

Le 10 octobre, Chs-Eugène Berger, de Price et Yvette Fournier, de Price.

ST-ULRIC

M. et Mme P.-A. Parent sont actuellement en voyage d'affaires à Québec.

Sont aussi allés à Québec tout dernièrement, M. et Mme Zénon Bouillon et Mme Jean-Bte Roy.

M. et Mme Charles Lagacé et Mlle Marie Lagacé sont de retour d'un voyage de quelques jours passés à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine.

Mme Philippe Pelletier et Mlle Irène Pelletier sont allées passer l'hiver à Baie-des-Sables.

Ces jours derniers M. Polydore Bernier est allé en voyage d'affaires à Montréal.

Mme Olive Ouellet est allée à Montréal pour y passer quelques jours chez son fils M. Hervé Ouellet.

Mme Polydore Bernier est revenue assez bien rétablie après avoir passé quelques jours à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal.

M. Mastai Perron est allé à Québec dernièrement pour assister au mariage de son frère M. Omer Perron avec Mlle Lucina Cloutier de Québec.

M. J.-A. Larouche de Québec est venu passer quelques temps chez sa fille Mme Hervé Michaud.

ST-VALERIEN

Va-et-vient. — M. et Mme Alphonse Levesque ainsi que M. Philippe Bélanger et sa mère, accompagnés de Mlle Candide Turcotte et Mlle Thérèse Levesque ont visité Mlle Ménéral Ménéral (Germaine Bélanger) de l'Islet qui a été l'hôteuse maman d'une fille, Lucille.

Mariage. — Mercredi, le 31 septembre en l'église de St-Valérien a été béni le mariage de Mlle Eva Carrier fille de M. Louis Carrier, avec M. Onésime Lepage fils de M. J. Lepage de St-Marc.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Roseire Parent, curé de la paroisse.

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Funérailles. — Samedi le 10 octobre eut lieu en l'église de St-Valérien le service anniversaire de feu Mme Joseph Dion.

Soirée. — Dimanche le 4 octobre a eu lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par les Dames de la Ste-Famille.

CABANO

Tragique noyade. — Le 15 courant, vers 7 h. du soir, l'enfant de M. Emile Pelletier, Paul-Emile, âgé de 6 ans environ, s'étant aventuré au bord du lac Témiscouata a sans doute été distrait par le passage d'un avion, a continué d'avancer jusqu'à ce qu'il entre dans l'eau; à cet endroit, où il y beaucoup de vase, il s'est trouvé sans doute emporté et n'a pu revenir sur ses pas, d'autant plus que l'eau est très froide à cette saison.

Telle est la version que nous avons recueillie d'un des membres de la famille. La maman, ayant une santé délicate a dû être transportée à l'hôpital de Notre-Dame du Détour où elle est sous observation. Le père est lui-même très affecté.

Nous sympathisons de tout cœur avec cette famille éplorée.

ST-CHARLES-GARNIER

Au cours des semaines du 21 et du 28 septembre dernier, M. Henri-E. Lavoie faisait la visite annuelle des écoles de la paroisse. Il constata qu'approximativement 250 élèves s'étaient inscrits au début de la présente année scolaire. C'est une augmentation assez considérable sur le chiffre de l'an dernier.

Va-et-vient. — Quelques membres de l'exécutif des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc se sont rendus à Price, le 4 octobre, afin d'assister à leur congrès diocésain.

Mariage. — Samedi, le 17 octobre, M. l'abbé Raoul Roy, curé de la paroisse bénissait le mariage de Mlle Thérèse Soucy, fille de M. Fabien Soucy et de M. Pierre Béliz de St-Fabien.

ST-OMER

Baptême. — Le 5 octobre, Guy, enfant de M. et Mme René Pichette (Hortense Berthelot), parrain et marraine M. et Mme Gérard Landry, Porteuse Mme Roland Pichette. Nos félicitations aux heureux parents.

Accident. — MM. Xavier Boudreau et Yvon Godbout ont été hospitalisés à l'hôpital Notre-Dame de Châtres de Maria après avoir été victimes d'accidents de travail. Nos vœux de prompt rétablissement.

Va-et-vient. — Mmes René Pichette et René Berthelot sont de retour chez elles après un séjour à l'hôpital de Maria.

Mlle Huguette et Gisèle Nadeau et Mlle Ghislaine Pichette, étudiantes au couvent de Carleton étaient récemment de passage dans leur famille à l'occasion d'un congé.

M. et Mme Rodolphe Landry se sont rendus récemment à Rimouski visiter leur fils Rodrigue étudiant à l'École Technique.

ST-OCTAVE-DE-METIS

Naissance. — M. et Mme Jean Martin (Thérèse Levesque) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Blanche-Marcelle. Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Levesque, grands-parents de l'enfant.

Mariage. — Jeudi a été béni à Baie-des-Sables, le mariage de Mlle Léa Deschamps, de Baie-des-Sables, à M. Edouard Levesque, fils de M. et Mme Alphonse Levesque de cette paroisse.

Funérailles. — Samedi matin ont eu lieu les funérailles de M. Elzéar Levesque, décédé à Price jeudi dernier à l'âge de 81 ans. A la famille éplorée nos sincères condoléances.

Notes locales. — M. le maire Albert Plante est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

Mlle Cécile St-Laurent, de Rimouski, visite actuellement ses parents M. et Mme Alfred St-Laurent.

M. Jean-B. Tardif, employé civil est revenu d'un voyage d'affaires, à Ste-Croix, St-Flavien, et Dosquet, Cité Lothbinière.

Mlle Bibiane et Réjeanne Thibault, institutrices, à "La Rédemption" ont passé le dimanche chez leur mère Mme Joseph Thibault.

M. et Mme Adélard Fortin, qui ont passé quelque temps chez M. et Mme Déziel Fortin, sont retournés à Québec.

STE-BLANDINE

Naissances. — Le 1er octobre Mme Emilio Cayouette (Cécile Lavoie) donnait naissance à un fils, baptisé le lendemain sous les prénoms de Jean-Yves. Parrain et marraine M. et Mme Emile Brisson de Ste-Blandine.

Le 3 octobre Mme Théophile Roy (Alice Couture) donnait naissance à deux petites filles baptisées le même jour sous les prénoms de Marie-Thérèse et Reine-Marie. Parrains et marraines M. et Mme Alfred Brisson et M. et Mme Gonzague Lepage.

Le 4 octobre était baptisée Marie-France fille de M. et Mme Alfred Lepage, parrain et marraine M. et Mme Athanase Couture.

Le 30 septembre Mme Lionel Brisson (Claire Proulx) donnait naissance à un garçon et une fille baptisés le 4 octobre sous les prénoms de Henri et Henriette. Parrain et marraine du garçon, M. et Mme Philippe Soucy, oncle et tante de l'enfant, parrain et marraine de la fille M. et Mme Napoléon Proulx également oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient. — M. et Mme Paul-Henri Lepage et leur petite fille Gaëtane de Montréal étaient de passage récemment à Ste-Blandine en visite chez des parents.

Dimanche le 11 octobre, toute la famille de M. Napoléon Poirier se réunissait à l'occasion de la visite de M. et Mme Lionel Poirier de Montréal.

ST-CLEOPHAS

Décès. — Est décédé à l'hôpital de Rimouski M. Ghislain Bellavance, fils de M. et Mme Napoléon Bellavance de notre paroisse. Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, ses sœurs Mme Fernand Caron (Thérèse), Mlle Georgette Bellavance de Montréal, Mlle Yolande Bellavance de St-Cleophas, son frère Raymond. Nos sympathies à la famille en deuil.

Election. — Le cercle Pédagogique de notre paroisse a élu son nouveau bureau de direction. Mlle Marguerite St-Laurent a été élue présidente, Mlle Yolande Morin, vice-présidente et Mlle Carmelle Joubert, secrétaire.

Va-et-vient. — Mme Roland Alard et son fils Guy, de Dunham, ont visité M. et Mme Armand Joubert et Mme Antoine Gagné.

Me Antoine Joubert est parti travailler à Montréal.

Mme Ferdinand Fournier et M. Léo Desjardins sont de retour dans leur famille après un séjour à l'hôpital de Rimouski.

Mlle Noëlla Joubert est actuellement en promenade à Dunham.

Mlle Georgette Bellavance de Montréal était de passage dans sa famille récemment.

Mme Antoine Gagné, M. et Mme Charles Mousse, Mlle Mariette et Gesseline Mousse et M. et Mme Charles-Eugène Jean ont visité Mlle Rita et Georgette Jean, Réjane Mousse, Lucile Gagné et Antonine Marchette toutes étudiantes à l'École Normale d'Amqui.

M. Euclide Harel étudiant à Québec était de passage dans sa famille en fin de semaine.

ST-OMER

Baptême. — Dimanche le 11 octobre, Patricia-Michèle, enfant de M. et Mme René Berthelot (Gilbert Leblanc), parrain et marraine M. et Mme Roland Berthelot de Maria, oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations aux heureux parents.

Va-et-vient. — M. Pierre Pichette est de retour dans sa famille après un séjour à l'hôpital de Maria.

M. Thomas Leblanc employé à Forestville était de passage en notre paroisse récemment.

M. et Mme Roland Pichette et leurs enfants Raoul et Suzanne se sont rendus à St-Cleophas en fin de semaine.

BIENCOURT

Le départ de M. l'abbé Jean-Baptiste Morin, curé de Biencourt depuis dix ans, a suscité d'unanimes regrets. Au cours d'une cérémonie spéciale, les fidèles ont présenté leurs hommages et exprimé leur gratitude à M. l'abbé Morin, qui les quittait pour aller exercer son ministère à St-Hubert.

Les œuvres du chef spirituel de Biencourt durant une décennie sont nombreuses. Résumons: la restauration de l'église, l'installation d'un carillon de trois cloches, en juillet dernier, la rénovation intérieure et extérieure du presbytère, la construction d'un couvent dirigé par quatre religieuses des Filles de Jésus, qui dispensent l'enseignement à quelque 125 enfants, la diffusion des cercles de l'U.C.C. et de l'U.C.F., l'encouragement aux cercles d'abstinents, les Lacordaire et Jeanne d'Arc, aux associations religieuses la Ligue du Sacré-Cœur, les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, les trois fraternités du Tiers-Ordre, etc.

L'installation de M. l'abbé Louis-Philippe Desbiens, successeur de M. l'abbé Morin, a donné lieu à une imposante cérémonie religieuse, à laquelle participèrent la plupart des fidèles, heureux d'accueillir leur nouveau pasteur.

M. l'abbé Adélard Ouellet, curé de Squattek, présida la cérémonie d'installation du nouveau chef spirituel de Biencourt.

M. l'abbé Louis-Maurice Roy, attaché à l'École Moyenne d'Agriculture de Rimouski, a été nommé vicaire, par Son Excellence Mgr C.-E. Parent, archevêque, pour seconder M. le curé Desbiens dans son ministère.

ST-ELOI

Décès de M. Alph. Pettigrew — A St-Eloi, le 29 septembre eurent lieu les imposantes funérailles de M. Alphonse Pettigrew, époux de Dame Diana April, décédé à l'âge de 55 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Gauvreau-Pettigrew, curé de St-Léonard, P.Q. cousin du défunt assisté de M. le curé G. David Jean, de St-Eloi et de M. le vicaire Roland Roy de l'Isle-Verte.

Le défunt laisse outre son épouse, ses fils, Yvon, Roger et Euclide Pettigrew; ses filles Annette, Marielle, Anne-Marie, Rachel, Madeleine, Thérèse, Céline et Madeleine. Ses frères, Georges de St-Eloi, Jean-Charles de la Riv. Trois-Pis-toles et Maurice de Montréal; ses sœurs, la Révérende Mère Marie du Rosaire, supérieure du couvent du St-Rosaire à Lac-des-Aigles, Mme Albert Côté (Alexima) des Hauteurs, Mme Edgard April (Jeanne) de St-Eloi, Mme Gérard Marquis (Marcelle) de l'Isle-Verte, Mme Auguste Sirois, (Ernestine) de l'Isle-Verte, Mlle Marie Pettigrew, de St-Léonard; ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Camille Levesque de St-Eloi, Mme Ve Jean Dumas de St-Eloi, Mme Jos. Roy, et M. et Mme Freddy April de Lowell Mass., M. et Mme Rosaire April, Chicoutimi, M. et Mme Philippe April de St-Clément, M. Georges et Raoul April de St-Clément, Mlle Juliette April et Hedwige April de St-Clément, Mme Ve Raoul Pettigrew et Mme Ve Sylvio Pettigrew de St-Eloi. Nos plus vives condoléances.

STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

Mariages. — Le 22 août, M. Georges Gauthier, entrepreneur-maçon, fils majeur de Thomas Gauthier et de Rose-Alma Jolbert, de St-Roch des Aulnaies, épousait Mlle Marie Michaud, sténo-dactylo, fille majeure de M. Chrysogone Michaud, bijoutier et de Laetitia Lizotte.

Le 27 août, M. Jean-Jacques Khazoom, marchand, fils majeur de Elie Khazoom, marchand et d'Anna Cierza, épousait Mlle Berthe Potvin, coiffeuse, fille majeure de Wellie Potvin, journalier et de feue Albertine Grenon, d'Albertville.

Le 29 août, M. Elie Gasson, journalier, fils majeur de feu A. Gasson et de feue Anna-Blanche Ouellet, de St-Jean Port-Joli, épousait Mlle Cécile Picard, fille majeure de feu David Picard et de Dame Mathilda Tardif.

Le 5 septembre, M. Gérard Hudon, fils majeur de M. et Mme Edouard Hudon, épousait Mlle Gertrude Benoit, fille majeure de M. et Mme Alphonse Benoit.

Le 13 septembre, M. Léopold Beaulieu, fils majeur de M. et Mme Ernest Beaulieu, de St-Bruno de Kamouraska, épousait Mlle Germaine Levesque, fille majeure de feu Octave Levesque et Mme Lévesque de St-Bruno de Kamouraska.

Le 19 septembre, Marcel Cloutier, fils majeur de M. et Mme Elie Cloutier de Notre-Dame de Lourdes, Verdun, et Réjanne Tourchaut, g.m., fille majeure de M. et Mme Octave Tourchaut.

Le 19 septembre, René Bérard, veuf d'Yvonne Leclerc, de Ste-Bernadette de Lauzon, et Rita Bérubé, fille majeure de feu Joseph-Octave Bérubé et de Mme Bérubé.

Le 24 septembre, Jean-Paul Emond, fils majeur de M. Joseph Emond et de feue Exilda Mainville, et Monique Thibault, fille mineure de Pascal Thibault et de feue Dame Yvonne Lizotte.

Le 26 septembre, Jean-Paul Gagnon, fils majeur de M. et Mme Joseph Gagnon, et Jeannine Lavoie, domiciliée à Ste-Anne, fille majeure de M. et Mme Charles d'Amours, de Moonbeau, Ontario.

Le 26 septembre, Roger Gagnon, fils majeur de M. et Mme Pierre Cyr, de Plessisville et Cora Boucher, domiciliée à Ste-Anne, fille majeure de M. et Mme Alcide Boucher, de Lac-des-Aigles, Témiscouata.

Naissances. — Le 26 août, Joseph-André-Simon, né ce jour, enfant de Jean-Noël Dubé et de Lucia Lizotte, parrain et marraine, M. et Mme Adrien Dubé, grands-parents de l'enfant.

Le 20 août, Joseph-Jean-Charles, né ce jour, enfant de Charles Harton, et de Blanche Paré, parrain et marraine, M. et Mme Arthur Harton, grands-parents de l'enfant.

Le 2 septembre, J.-Charles-Normand-Bernard, né la veille, enfant de Armand Ouellet et de Dolorès Pelletier, parrain et marraine, M. et Mme Charles-Edouard Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 septembre, Marie-Anita-Réjeanne, née la veille, enfant de Charles-Eugène Lizotte et de Françoise Levesque, parrain et marraine, M. et Mme Georges Levesque, cousin et cousine de l'enfant.

Le 8 septembre, Marie-Louise-Michelle, née la veille, enfant de Jean-Paul Ouellet et de Marie-Jeanne Pelletier, parrain et marraine, M. et Mme Louis Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 septembre, Marie-Georgina-Chaudette, née ce jour, enfant de Lucien Dumais et de Germaine Soucy, parrain et marraine, M. et Mme Paul Dionne, grands-parents de l'enfant.

Le 13 septembre, Marie-Jeanne-Pauline, née la veille, enfant de Paul-E. Dubé et de Adrienne Jeffrey, parrain et marraine, Cyrien Levesque et Marie-Jeanne Jeffrey, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 septembre, Marie-Denise-Lisette, née la veille, enfant de Alphonse Lizotte et de Lorette Minville, parrain et marraine M. et Mme René Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 septembre, J.-Michel-Yvon, né l'avant-veille, enfant de G.-Emile Santerre et de Jeannette Langlois, parrain et marraine, M. et Mme Raymond Langlois, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 septembre, Marie-Cécile-Hélène, née la veille, enfant de Roger Côté et d'Alce Lizotte, parrain et marraine, M. et Mme Gérard Morneau, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 septembre, Marie-Jeanne-Louise-Françoise, enfant de François Bélanger et de Laura Boucher, parrain et marraine, Joseph et Lia Boucher, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 septembre, Joseph-Régent-Bertrand, né la veille, enfant de Lucien Massé et de Cécile Dubé, parrain et marraine M. et Mme Joseph Massé, grands-parents de l'enfant.

Décès. — Le 18, est décédé à l'hôpital de Rivière-du-Loup, à l'âge de 54 ans, M. Narcisse Beaulieu, fils de feu Alfred Beaulieu et de Dame Emond. Funérailles eurent lieu le 21 septembre à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

La fameuse route Caribou en Colombie britannique fut complétée en 1865.

TOUS LES mardis, jeudis ET samedis, ÉCOUTEZ

"Le programme Willie Lamothe"

LE COWBOY CANADIEN

renommé dans toute la province pour les chansons qu'il écrit et qu'il interprète et dont les disques à succès lui ont valu de nombreux prix et distinctions.

Willie Lamothe et son trio, avec la cowgirl Rita Germain et l'annonceur Claude Seguin, se font entendre tous les

MARDIS et JEUDIS soirs de 9 h. à 9 h. 15 et tous les SAMEDIS soirs de 8 h. 30 à 8 h. 55 au poste

CKBL

UNE PRÉSENTATION

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT.

La nouvelle DODGE 1954 est arrivée!

Elle est en montre aujourd'hui chez:

St-Robert Automobiles, Inc.

ST-ROBERT AUTOMOBILES, Inc.

DISTRIBUTEUR DODGE ET DESOTO

13, ST - JEAN - BAPTISTE

— RIMOUSKI —

TÉLÉPHONE : 3309

Avez-vous vu la nouvelle DODGE 1954

COMMANDEZ LA VÔTRE IMMÉDIATEMENT

Roulez en '53 avec une DODGE 1954



Le PROGRES a lu et vu pour vous...

LE CINÉMA

L'INNOCENCE, sujet de film?

Je me doutais bien un peu sorti de chez eux. A moi — par un beau visage pur d'adolescente ne saurait, à lui seul, susciter un bon film. Pas plus qu'une bonne idée, un bon scénario. Me voilà convaincue.

Et pourtant... Que de glorieux entourait l'histoire de cette oeuvre, signée Léonide Moguy! Quel prestige s'attachait à un film cinq fois couronné, applaudi dans toutes les capitales, avant de descendre chez nous pour toute une semaine.

Que je sois juste, néanmoins. Le point de vue du ciné-spectateur à qui on a cent fois parlé d'un succès, qui fut lecteur de mille opinions enthousiastes et d'autant de boniments publicitaires, cette vision, avouons-le, ne saurait être celle des premiers Italiens à voir le film, un film obscène m'irritait ou m'attristait, selon le ton, quand, pour résumer, l'atmosphère générale de la salle prouvait, et clairement, l'incompréhension des spectateurs venus "voir un film" et non pas en apprendre davantage sur eux et sur leurs enfants.

On peut toujours me dire pessimiste, user à mon endroit des expressions courantes: chroniqueuse blasée, lassée par trop de fadaïses, incapable de juger sainement ou inapte à se laisser séduire par la vraie fraîcheur. Je n'essaierai même pas de défendre mon opinion, tant ma conviction est fermement établie. N'insultez pas qui veut, et encore moins un scénariste qui doit forcément dorer la pilule.

Le couple enfantin de *Demain il sera trop tard* est gentil. Il n'est pas convaincant. Cette Mirrella, chacun sait qu'elle va finalement se jeter dans le lac, et je connais plus d'un spectateur, jeudi, qui fut plus intéressé par le résultat, imprévisible pour lui, de la respiration artificielle, que par le véritable motif du suicide manqué.

Quand Vittoria de Sica (le professeur timide aux idées modernes) prend avec lui les deux garçons, il est évidemment sympathique et son effort est louable. Mais, que n'ait-il pas dit si, au lieu de n'être qu'un éducateur de lycée sans Dieu, il eût pu hausser le défi, en appelant aux valeurs réelles de l'homme et à l'issue des luttes qu'il mène, la vie durant, pour mériter un destin supérieur.

Le vrai drame n'est pas de savoir, un peu plus tôt ou un peu plus tard, comment viennent les enfants ou comment l'amour vient aux filles et aux garçons? Le drame est de vivre, en Italie, en France, en Amérique et au Canada, au sein d'un monde féroce à l'enfance, de plus en plus sollicité par les appels d'en bas, où la glorification du sexe est prêchée librement.

Tout est à reconsidérer, à partir de là. Voulez-vous une horlogerie, puisqu'il est convenu qu'on n'enseigne pas autrement? Cette jeune actrice émue, Pierangeli, prénommée chrétiennement Anna-Maria en son pays latin, elle jouait bien les biches apeurées et ses yeux étaient vraiment clairs dans *Demain il sera trop tard*. Qu'en a-t-on fait? Qu'en ont fait les odieux maquilleurs qui régissent le monde du cinéma? Une star comme les autres, ni plus mauvaise, assurément, ni plus effrontée que ses pauvres sœurs de l'immense troupeau des belles filles du cinéma. On l'a "glamorisée" et ses amours tumultueuses avec un big bad wolf américain (un blond et athlétique géant qui a nom Kirk Douglas) détraquent la chronique hollywoodienne.

Le vert paradis est bien loin, pour elle aussi. Et tous les *Demain il sera trop tard* n'y changeront rien. C'est la conclusion désolante qu'il me faut bien tirer, après avoir vu un film qui, en s'adressant plus à l'imagination qu'au cœur, à l'esprit (distinctions toujours) mais pas à l'âme, réfléchit, comme un miroir fidèle, mais ne corrige rien.

LA LECTURE...

CE VICE IMPUNI

- Voyage de Jérôme aux Etats-Unis d'Amérique par Maurice Bedel — \$2.00
Bedel est le confidant de novembre à l'Alliance française de Rimouski.
- Essais catholiques par Graham Greene — \$1.35
Six grandes conférences du romancier anglais.
- Les portes de la mer par Philippe Diot — \$2.45
Le livre de l'année! La mer, traitée comme une grande héroïne...

Ces nouveautés sont en vente chez votre librairie à Rimouski. (10 cts de plus pour frais de poste)

LA LIBRAIRIE BLAIS

62 de la Cathédrale
RIMOUSKI — Tél. 2189

Elégie

*Peut-être un jour sa voie tendre et voilée
M'appellera sous de jeunes cyprès;
Cachée alors au fond de la vallée,
Plus heureuse que lui, j'entendrai ses regrets.*

*Lentement des colons je le verrai descendre.
Quand il croira ses pas et ses vœux superflus,
Il pleurera! Ses pleurs rafraîchiront ma cendre:
Enchaînée à ses pieds, je ne le fuirai plus.*

*Alors je resterai seule, mais consolée.
Les vents respecteront l'empreinte de ses pas.
Dès je voudrais être au fond de la vallée,
Dès je l'attendrais... Dieu! s'il n'y venait pas!*

Marcelline Desbordes-Valmore
(1786-1859)



La treizième saison d'émissions de Radio-College a débuté au réseau français de Radio-Canada il y a une semaine. Cette année encore, on a mis à l'affiche des programmes et des entretiens sur les arts, les sciences, le théâtre, etc. On voit, dans la photo ci-dessus, de gauche à droite, les réalisateurs Roger Clérice et Marc Thibault discutant avec le nouveau directeur de Radio-College, Raymond David.

"RELATIONS"

SOMMAIRE
Octobre 1953

EDITORIAUX

Grève et services publics — Une saine inquiétude — La "Rédemption" des grandes universités — Les admirateurs de Tito.

ARTICLES

EDUCATION ET OCTROIS STATUTAIRES Albert Plante
RELATIONS COMMERCIALES DU CANADA AVEC L'AMERIQUE LATINE Alfred Savard
EXPERIENCE AU CANADA André Ourousoff
LA SEMAINE DE LA FAMILLE OUVRIERE 1953 Germain Brière
LE XVIIIe SIECLE ET LA MUSIQUE Jean-Paul Labelle

COMMENTAIRES

L'éducation supérieure aux Etats-Unis — Déclaration du Conseil de la vie française — Paix sociale — L'Eglise et le temporel.

AU FIL DU MOIS

Le congrès de la C.T.C.C. — S. Exe. Mgr Haas — Votre concours à l'"Inquiry Forum" — Réduction à l'absurde.

ARTICLES

UN MEMOIRE DES BRASSERIES Paul-Emile Gingras
UNIVERSITAIRES DU MONDE EN TOURNÉE DANS L'INDE Jérôme D'Souza
DENATALITE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION Léon Theorens

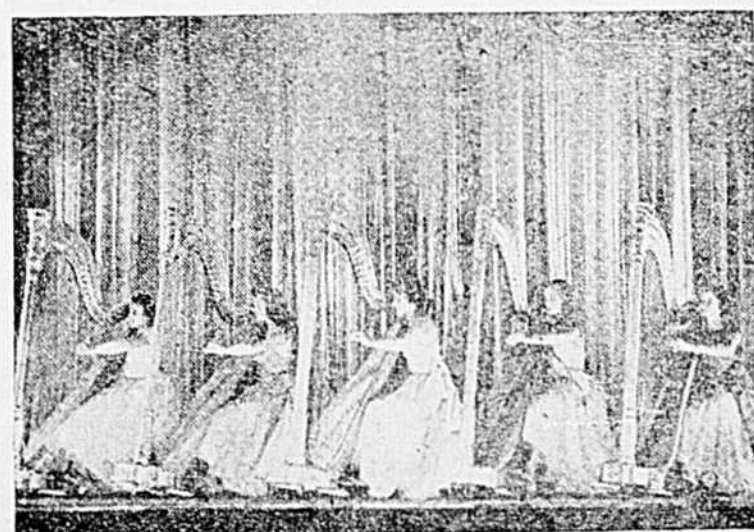
LES LIVRES

Le Symbolisme de la Salette — La Servitude mariale — Le Dogme de l'Assomption — Saint Paul Apôtre — Comment le pape gouverne l'Eglise — Un appel du Christ au monde — Jésus inconnu — La Jenseigne religieuse de Léon Bloy — Les Métamorphoses de la Cité de Dieu — Défense de tuer — Amour et Mariage — Familles d'hier et d'aujourd'hui — Sainte Thérèse d'Avila — Mgr d'Hulst — Un destin héroïque, Bernard de Latre — Mon frère Pier Giorgio — Jeanne d'Arc — Le Mystère de la poésie — Le Fils de la forêt — Saint-Félix-de-Valois — Fiménil municipal-provinciale.

"RELATIONS", 8100 boulevard St-Laurent, Montréal-14 — VE. 2541
Abonnement: \$3.00 par année — le numéro: \$0.25

C'est une étrange entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens.
(L'Ecole des Femmes)
MOLIERE

Un dessert sans fromage est une belle à qui il manque un œil.
BRILLAT-SAVARIN



THE ANGELAIRES, le groupe instrumental que présentera la Société des Concerts de Rimouski, vendredi le 30 octobre au Séminaire.

Deux anniversaires

Jean-Jacques et Mme de Warens

Les admirateurs de Jean-Jacques Rousseau seraient-ils moins nombreux qu'autrefois...? Le fait est que le 175e anniversaire de sa mort n'a suscité que quelques articles de circonstance. Si l'on jugeait cette occasion de trop peu d'importance, on aurait pu y joindre le 225e anniversaire de sa première rencontre avec Mme de Warens.

— Allez à Annecy, lui avait dit son protecteur l'abbé de Pontverre, vous y trouverez une bonne dame charitable, Madame de Warens. "Je m'étais figuré, écrivait-il dans ses "Confessions", une vieille dévote bien rechignée. Je vois un visage pètri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse."

Cela se passait "le jour des Rameaux de l'année 1728". De cette première rencontre, Jean-Jacques avait gardé une telle grâce dans son cœur qu'il disait en parlant du lieu où il aperçut pour la première fois Mme de Warens:

— Que ne puis-je entourer d'un balustre d'or cette heureuse place! Ce souvenir, pour le deux centième anniversaire de la rencontre, fut exaucé, à cette différence près qu'il fut jugé plus prudent de remplacer l'or par un métal moins... volatil, mais le balustre fut orné de coeurs enroulés et de perovches. De perovches, parce que son amie lui avait montré dans les sentiers des environs cette petite fleur bleue qu'il ne connaissait pas encore.

L'image que nous donne Rousseau de Mme de Warens n'est-elle pas un peu idéalisée...? — Je n'avais ni transports ni désirs auprès d'elle, écrivait-elle dans ses "Confessions"... Absente ou présente, je voyais toujours en elle, une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, et rien de plus... Elle était pour moi la seule femme qui fût au monde...

A ces transports, il faut bien opposer quelques réalités. Si la veuve du baron de Warens était tout cela pour Jean-Jacques, celui-ci avait tout de même dû accepter le "parage sentimental" que la belle Française lui imposait. Il eut d'abord comme rival Claude Anet, intendait de Mme de Warens, qui n'éprouvait de son côté nulle joie à savoir qu'il n'était pas le seul "élu". Plus tard, ce fut Vintzenried que Jean-Jacques peignait en termes sans indulgence: "Un grand fade, blondin, assez bien fait, le visage plat, l'esprit de même... vain, sot, ignorant, insolent — au demeurant le meilleur fils du monde..." On comprendra sans peine que Rousseau ait avoué que "ce moment fut affreux"...

Si la première rencontre entre Rousseau et Françoise de Warens remonte à deux cent vingt-cinq ans, l'installation aux Charmettes eut lieu huit ans plus tard, en 1736. L'"Idylle" des Charmettes est trop connue pour que nous nous y attardions. En 1768, après une visite à la Grande-Chartreuse, Jean-Jacques fit un séjour à Chambéry, chez M. de Conzie. "Mon principal objet, écrivait-il à sa femme, est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre."

Mme de Warens était morte, en effet, six ans plus tôt, si pauvre que le curé de la paroisse dut payer les frais de l'ensevelissement.

La première mort de Mérimée

Pour célébrer le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Prosper Mérimée, est-il bien de mise de rappeler une anecdote funèbre? On nous le pardonnera certes quand on saura dans quelle aventure cocasse le père de Clara Gazel joua le premier rôle.

Pour faciliter le travail des critiques littéraires, les éditeurs jougnaient ordinairement aux ouvrages qu'ils leur envoient des "prières d'insérer" qui prétendaient, à grand renfort d'épithètes élogieuses, mettre l'oeuvre en valeur. Parmi les arguments qu'on retrouvait assez régulièrement dans ces prières d'insérer, il faut citer les nombreux mémoires qu'a exercés l'auteur. Il est presque de règle que l'écrivain débutant ait été, avant de prendre la plume, débardeur, créleur public, figurant de cinéma, voyageur de commerce, vendeur de billets de la loterie: entendez par là qu'il a énormément d'expérience...

C'est ce qu'on peut appeler de la conscience professionnelle... Mais la chose n'est pas neuve, si la mode d'en faire état l'est, et l'on pourrait citer bon nombre d'écrivains d'autrefois qui poussèrent le souci de la documentation jusqu'à prendre la livrée de valet de chambre ou à... faire le mort...

Revenons à Prosper Mérimée. Au cours de l'été 1839, en sa qualité d'inspecteur des Beaux-Arts, il parcourait la Corse et était arrivé à Olmetta, dans l'arrondissement de Sartène, où on lui avait signalé un couvent historique... Savez-vous ce que c'est qu'un "vocero"? C'est, dit le Larousse, "un chant funèbre usité en Corse". A quoi pensait l'auteur de *Colomba* quand il manifesta le désir d'entendre un de ces chants, composé sur le champ au chevet du défunt. On n'avait pas de mort sous la main: les vociferatrices ne pouvaient donc être appelées...

Qu'à cela ne tienne. Mérimée est si curieux d'entendre ces compositions funèbres qu'il propose de "faire le mort". La cérémonie est organisée. Mérimée s'étend sur un canapé. On improvise la macabre mise en scène.

A peine Mérimée était-il installé qu'un villageois se présente. Il avait été mis dans le secret. Comme il était capable d'improviser un éloquent "vocero", alors que ce rôle était ordinairement dévolu aux femmes, il se mit petit à petit en transe et commença à composer les strophes funèbres dont un assis-

LA LIBRAIRIE POPULAIRE

818-A, Blvd St-Joseph-Est
MONTREAL

Le cardinal, par Morton Robinson	\$3.25
Le petit monde de Don Camillo	\$2.00
La nuit privée d'étoiles, par Thomas Merton	\$3.25
Semences et contemplations	\$2.50
Quelles sont ces plaies	\$2.50
Demain il sera trop tard par Alfred Machard	\$1.60
Histoire du duc de Windsor (racontée par lui-même)	\$4.50
Kurun autour du monde, Le toumeline	\$2.90
Le déjeuner sur l'herbe, par Thyde Monnier	\$2.25
Le moulin rouge, La Mure	\$2.50

Les livres payables en mandat poste au nom de Benoit Tremblay seulement.

Soumissions demandées

La municipalité de Sacré-Coeur demande des soumissions pour l'entretien des rues de Nazareth au cours de l'hiver 1953-54.

Ces soumissions devront être déposées au bureau du secrétaire avant lundi, le 3 novembre 1953.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Signé: Henri-Paul Pineau,
Sec.-trésorier
Municipalité de Sacré-Coeur.

GARAGE À VENDRE

GARAGE A VENDRE — situé dans la paroisse de Saint-Anaclet; conditions de paiement facile. S'adresser par téléphone au No 4175, Rimouski.

Rimouski défait Mont-Joli 4 à 1 mais perd 3 à 1 contre Rivière-du-Loup

Ouverture officielle de la ligue Senior du Bas St-Laurent, dimanche après-midi, au Colisée de Rimouski, devant près de 3,000 spectateurs — M. Lionel Fleury, vice-président de la Q.A.H.A., met la rondelle au jeu — Le trio Laroche-Jodoin-J. Gagnon se signale alors que Rimouski triomphe 4 à 1 contre le Mont-Joli — Mardi soir, Rivière-du-Loup déjoue les calculs des experts pour triompher au score de 3 à 1, devant environ 1,500 spectateurs — Mont-Joli visite Rimouski, samedi soir, et dimanche après-midi, Rivière-du-Loup, visite de nouveau Rimouski.

(Par Marc VAILLANCOURT)

Les Feuilles d'Erable de Rimouski, du joueur-instructeur Marcel Fillion, ont brillamment inauguré leurs activités dans le circuit "Bellefleur", dimanche dernier en triomphant des Aigles de Mont-Joli, au compte de 4 à 1, devant près de 3,000 spectateurs.

Le vice-président de la Q.A.H.A., Lionel Fleury, de Québec, assisté de quelques dignitaires a mis la rondelle au jeu.

Le trio Gilles Laroche - Roger Jodoin - Jacques Gagnon s'est le plus signalé pour les vainqueurs en comptant deux des quatre buts. Laroche a mérité un but et une assistance. Jacques Gagnon, Denis Fillion et l'agressif et populaire Floyd Crawford ont compté les autres buts des vainqueurs. Gérard Lachance a privé le cerbère Paul Duchesne d'un blanchissage, en comptant l'unique but des Aigles après un peu plus de onze minutes de jeu dans la troisième période.

Treize punitions furent imposées par l'arbitre en chef Guidoo Roy, de la Q.A.H.A., alors que les vainqueurs écoperent de sept pénalités mineures. Les juges de lignes étaient Conrad Heppel et Benoit Gaboury.

Première période
1. Rimouski: Laroche 13.20
Punitions: P. Gagnon et Tamminen.

Deuxième période
2. Rimouski: J. Gagnon 2.09
Punitions: J. Gagnon (2), Janelle, Lévesque, Leblanc, Pruneau, Lemonde.

Troisième période
4. Rimouski: Crawford 6.00
(Scullion - P. Gagnon)
5. Mont-Joli: Lachance 11.17
(Pruneau - N. Bellavance)
Punitions: Laminand, Pruneau, Scullion, Lévesque.
Arbitre: Guidoo Roy. Juges de Lignes: Conrad Heppel et Benoit Gaboury.

RIVIERE-DU-LOUP DÉFAIT RIMOUSKI 3 à 1

Les Loups de Rivière-du-Loup ont causé une très belle impression aux quelque 1,500 spectateurs

EN MARGE DES SPORTS

(Par Marc VAILLANCOURT)

Le hockey Senior

Témoins de deux parties, depuis le début de la présente saison, les amateurs de hockey ont été en mesure de constater l'augmentation sensible du calibre dans la ligue Senior du Bas St-Laurent, comparativement à l'an dernier.

En premier lieu, le jeu est beaucoup plus rapide que l'an dernier et l'action ne manque pas, que ce soit chez les locaux ou les visiteurs, d'autant plus que les clubs Mont-Joli, jouant avec treize joueurs dimanche après-midi, et Rivière-du-Loup nous ont donné un très bel exemple de combativité, dans les deux parties jouées à date au Colisée.

Le joueur-instructeur Roger Gagné, du Mont-Joli, a présenté une équipe à treize joueurs, dimanche après-midi, avant de s'avouer vaincu au compte de 4 à 1, mais tout porte à croire que la compétition sera plus serrée, samedi soir, alors que les Aigles visiteront de nouveau le club local.

Du côté de Rivière-du-Loup, le joueur-instructeur, Guy Labrie a présenté une équipe très combative, qui a vaincu les Feuilles d'Erable, mardi soir, au Colisée de Rimouski. Les représentants de Rivière-du-Loup ont affiché une très belle tenue, chacun effectuant un beau jeu de "back checking" et couvrant son adversaire. Les vétérans, Guy Labrie, Nils Tremblay et Roland Rossignol sont moins rapides, mais il n'en demeure pas moins que ces trois joueurs sont de précieuses acquisitions pour les Loups. Cependant, il est très probable que les Loups devront regretter le départ de Roland Rossignol, qui agira comme joueur-gérant du club Dalhousie de la N.S.H.L. cet hiver.

présents au Colisée de Rimouski, mardi soir, alors que les hommes du joueur-instructeur Guy Labrie ont défait les Feuilles d'Erable de Rimouski, au pointage de 3 à 1, dans une partie jouée à vive allure.

Profitant d'une fausse manœuvre d'un joueur du club local, Guy Gervais a donné une avance de 1 à 0 aux Loups à la fin de la première période. Cependant, au début du deuxième engagement, une montée très rapide du joueur de défense, Bernie Lemonde a permis aux Rimouskois d'égaliser les chances 1 à 1. La dernière minute de jeu de la deuxième période, a donné la chance à Paquin de compter le deuxième but des visiteurs sur des passes de Rossignol et Gagnon, avant que Jean-Jacques Pichette n'obtienne le troisième but des Loups, vingt-deux secondes avant la fin de la partie, sur une double passe de Roland Rossignol et Nils Tremblay.

Les Rimouskois ont certainement joué de malchance au cours de cette partie, alors que l'agressif et populaire Floyd Crawford a lancé deux fois sur le poteau des buts, tandis que Bertrand Lepage lança une fois sur le poteau. Cependant, le cerbère Denis Brodeur n'en a pas moins affiché une très belle tenue dans sa cage, bloquant 27 lancers contre 19 arrêts effectués par Paul Duchesne dans la cage du Rimouski.

Quatre punitions furent infligées par l'officiel Fred Kovalchuck, de la Q.A.H.A. dont trois aux visiteurs. Conrad Heppel et Yves Charette étaient les juges de lignes.

Première période
1. Riv.-du-Loup: Guy Gervais (Bernard - Gagnon) 19.05
Punition: aucune.

Deuxième période
2. Rimouski: Lemonde 2.56
3. Riv.-du-Loup: Paquin (Rossignol - Gagnon) 19.09
Punitions: Paquin, Lemonde.

Troisième période
4. Riv.-du-Loup: Pichette (Rossignol - N. Tremblay) 19.38
Punitions: Rancourt, Brodeur.
Arbitre: Fred Kovalchuck. Juges de lignes: Conrad Heppel et Yves Charette.

A Rimouski, Marcel Fillion compte sur un très beau groupement de joueurs. Naturellement, la saison n'est qu'à ses débuts, et tout porte à croire qu'il y aura beaucoup d'autres changements avant que celle-ci ne prenne fin. Toutefois, le trio Gilles Laroche, Roger Jodoin et Jacques Gagnon demeurera tout probablement intact, car c'est la ligne qui a affiché la plus belle tenue, dans les deux premières parties.

Il est très facile de constater que le joueur qui a retenu le plus d'attention de la part des supporters du club local, est nul autre que le rapide Floyd Crawford, qui a commencé la saison avec les Saguenéens de Chicoutimi. Crawford sera un joueur très populaire, non seulement à Rimouski mais à l'extérieur, à l'instar de Roger Jodoin, qui jouit toujours d'une très belle popularité tant à Rimouski qu'à l'extérieur, popularité qu'il s'est acquise l'an dernier, et qui s'accroîtra davantage cette saison.

Un autre qui ne manque pas de captiver l'intérêt des amateurs est Bernie Lemonde, ex-joueur des Citadelles de Québec. Lemonde est un joueur qui n'a pas froid aux yeux et qui joue avec l'unique ambition de gagner.

La présence très prochaine de Donat Deschênes et Pronovost, avec le club local, renforcera encore plus l'offensive des Feuilles d'Erable.

Sports-Eclair

Le Centre Sportif de Rimouski Inc., promoteur des courses sous harnais a terminé ses activités, dimanche soir dernier. Une fête a terminé les activités, mercredi soir, au Manoir Normand de Rimouski-Est, fête à laquelle assistaient les propriétaires de chevaux ainsi

Grey Eagle remporte le dernier Free for All de la saison '53

Le Centre Sportif de Rimouski Inc., a présenté son 32e et dernier programme de la saison dimanche soir dernier, alors que Grey Eagle, de Rimouski Stable Reg'd., a remporté les deux épreuves du Free for All Jr. — Tipp-Abbe causa une surprise en remportant la première épreuve de la classifié C.C. et rapporta \$51.30 au pari simple — Minnie J. et Lucie D.A.C. ont remporté les deux épreuves de leur classe respective.

(Par Marc VAILLANCOURT)

La saison des courses sous harnais à Rimouski a pris fin, dimanche soir dernier, alors que Grey Eagle, de Rimouski Stable Reg'd., conduit par Yvon Pratt, a enlevé les deux épreuves du Free for All Junior, en 2.12% et 2.13 respectivement pour remettre \$3.10 et \$2.70 au pari simple, alors que la quinnella Grey Eagle et Mr Philp, qui a terminé deux fois au second rang a rapporté \$9.50, dans la cinquième course. Attorney's Ace s'est emparé de la troisième position dans chaque épreuve.

Grey Eagle s'est contenté de la troisième position, au départ, dans chaque épreuve, mais usant de rapidité, il a soudainement supplanté Mr Philp et Attorney's Ace pour s'emparer de la première position dans chaque épreuve.

Dans la première classifié, au programme, Direct Simon a triomphé dans la première épreuve en 2.22%, alors que Curley Heanover, a remporté sa première victoire de la saison, alors qu'il a terminé bon premier dans le deuxième "heat" en 2.22. Pine Ridge April et Smoky se sont partagés les deuxième et troisième position.

Le pari simple a rapporté \$6.40 et \$10.10 respectivement.

La classifié D. a permis à Lucie D.A.C. de remporter les deux épreuves en 2.20 et 2.19%, triomphant difficilement de Martin McKinney, qui s'est classé en deuxième position dans chaque course. Archie Frisco a terminé troisième et quatrième alors que Some Day terminait quatrième et troisième.

Le pari simple a donné \$9.50 et \$8.30, alors que le pari double avec Direct Simon et Lucie D.A.C. a remis \$37.30. La quinnella Lucie D.A.C. et Martin McKinney a rapporté \$6.15.

Minnie J. de Bissonnette & Frères, de Rimouski, conduit par Wilfred Deschamps a démontré beaucoup de rapidité pour remporter les deux épreuves de la classifié C en 2.16% et 2.13%, l'emportant à chaque reprise sur Chamberlain, qui s'est classé deux fois au second rang, alors que Norman Frisco a terminé troisième dans les deux épreuves.

Minnie J. a remis \$11.40 et \$6.60 au pari simple, alors que la quinnella Minnie J. et Chamberlain a rapporté \$19.50.

Finalement, la classifié C.C. a présenté la surprise de la soirée, alors que Tipp-Abbe a remporté les deux épreuves en 2.17% et 2.18, triomphant difficilement de Barbara Dillon, dans la première épreuve et d'Indian Scout, dans la deuxième épreuve de cette classifié.

Barbara Dillon a terminé deuxième et quatrième alors que Indian Scout terminait troisième et

Tennis sur table chez Price Brothers

Classement en date du 14 octobre	P.J.	P.G.	P.P.	Pts
R. Bouchard	20	17	3	17
J. Boulanger	20	16	4	16
R. Tremblay	16	14	2	14
R. Boudreau	20	14	6	14
A. Murray	20	11	9	11
C. Garneau	20	10	10	10
J. Bernier	16	9	7	9
R. Dubé	20	4	16	4
G. Rousseau	12	2	10	2
F. Bellavance	16	2	14	2
V. Barville	12	1	11	1
H. Forrest	8	0	8	0

qu'un groupe imposant de sportifs... En terminant, sachez-vous qu'il s'est parié près de \$210,000.00 en 32 programmes au pari mutuel, cet été à la piste de courses locale ?...

Phil. Brilant et André Gravel sont les deux joueurs qui ont reçu leur congé du club local. Cependant, rien n'a encore été décidé au sujet de Vic. Corbin, lequel rendrait de précieux service au club local... devront regretter le départ de Roland Rossignol, qui agira comme joueur-gérant du club Dalhousie, de la N.S.H.L. cet hiver.

La "North Shore Hockey League", comprenant les clubs Causapscal, Campbellton, Dalhousie, Bathurst et Chatham est présentement en voie d'organisation... Roland Rossignol, serait le nouveau joueur-gérant du club Dalhousie...

Le premier blessé de la saison dans la ligue Senior du Bas St-Laurent, est Edgar Gendron, du Matane, qui a essuyé une dure mise en échec de Fernand Rancourt à Rivière-du-Loup, dimanche dernier. Gendron a subi la fracture d'un os dans la talon...

Mardi soir, à Matane, le club de l'endroit a défait Mont-Joli au compte de 4 à 2. Après deux parties jouées par chaque équipe, Matane est seul en première position.

Classifié C. Bourse \$100.00:

Minnie J. Bissonnette & Frères, Rimouski (W. Deschamps) 1-1; Chamberlain, Patrick Caron, St-Pascal (Plourde) 2-2; Norman Frisco, Rimouski Oxiène, Rimouski (Campbell) 3-3; Hum Dale, Yvon Couture, Rimouski-Est (Cormier) 4-5; Unisson, Isidore Lévesque, St-Germain, (Lévesque) 5-4.

Pari simple: \$11.40 et \$6.60.

Quinnella: (3e course) Minnie J. et Chamberlain: \$19.50.

Temps: 2.16% et 2.13%.

Classifié C.C. Bourse \$75.00:

Tipp-Abbe, M. Murphy, Campbellton (Grimms) 1-1; Indian Scout, Roland Martin, Rimouski (Houle) 3-2; Barbara Dillon, H. Poly, Campbellton (Cormier) 2-4; Tommy B. B.A. Côté, Gaspé (Hins) 5-3; Guy the Great, Patrick Caron, St-Pascal (Plourde) 4-5; Joe Yves, A. Coriveau, Rimouski (Potvin) 6-retiré.

Pari simple: \$51.30 et \$7.30.

Quinnella: (4e course) \$51.35.

Free for All Junior. Bourse \$125.00:

Grey Eagle, Rimouski Stable Reg'd (Pratt) 1-1; Mr Philp, Epicerie Label, Rimouski (W. Deschamps) 2-2; Attorney's Ace, Cie d'Equipe, Rimouski (Houle) 3-3; Miss Carthy, Georges-Henri Desbiens, Rimouski (Raymond) 4-4; Frisco Lee, Isidore Lévesque, St-Germain, (Lévesque) 5-5.

Pari simple: \$3.10 et \$2.70.

Quinnella: (5e course) \$9.50.

Temps: 2.12% et 2.13%.

Un orignal de 1100 livres

M. Léo Duchêne, bijoutier, de Rimouski, exhibait fièrement, lundi après-midi, à son arrivée en ville son trophée de chasse: un orignal de 1100 livres abattu au Lac du Club Morin, en arrière du Lac Rimouski, dimanche après-midi. Ce n'est pas commun l'original dans ce secteur depuis quelques années.

VENTE SANS PRÉCÉDENT

AVONS EN MAINS DIFFERENTS MODELES D'AUTOMOBILES NEUVES CHEVROLET pour livraison immédiate

Aussi camions Chevrolet 3 ton service lourd, et pick-up 1 ton et 1/2 ton. Chevrolet Sedan de livraison.

Aussi un lot considérable d'autos et camions usagés, le plus beau choix de la région que nous offrons à des prix excessivement bas.

Quelques modèles remis à neuf et portant une garantie de 30 jours 50/50.

0143 PONTIAC De luxe Sedan 1952, radio, chauff.	\$1750.
0119 CHEVROLET De luxe Sedan 1952, chauff.	\$1550.
R-5 CHEVROLET Sedan Reg 1952, chauff.	\$1530.
0142 PONTIAC De luxe Coupé Sedan 1951, chauff.	\$1400.
030 BUICK Custom Sedan 1951, chauff.	\$1700.
078 CHEVROLET De luxe Sedan 1951, Powerglide radio, chauff.	\$1650.
0163 CHEVROLET De luxe Sedan, r. c. 5000 milles	\$2000

Spéciaux de \$100. à \$200.

CHEVROLET Coach 1936	CHEVROLET Coach 1937
PONTIAC Coach 1936	OLDSMOBILE Coach 1935
DODGE pick-up 1/2 t. 1937	SKODA Sedan de livraison 1950.

Camions remis à neuf. Valeur exceptionnelle.

0114 MAPLE LEAF 2 1/2 ton 1949, bascule hydraulique	\$1300.
071 CHEVROLET 1/2 ton à panneaux 1951.	\$ 900.
091 MAPLE LEAF 2 1/2 ton 1951, bascule hydraulique	

Brantford, moteur neuf portant garantie de la manufacture, très bien chaussé \$1500.

Une visite vous convaincra et vous épargnera des centaines de dollars.

Chasseurs ménagent votre voiture actuelle et procurez-vous un char à bon marché et qui marche pour aller dans la forêt.

GARAGE WILFRID OUELLET

CHEZ NIAGARA VOUS OBTENEZ VITE DE L'ARGENT SUR VOTRE AUTO

Combien désirez-vous? \$100... \$500... \$1000... Davantage? Un prêt sur auto se bâte en quelques minutes chez Niagara. Apportez une preuve de propriété et choisissez le plan de remboursement qui vous convient. Les prêts jusqu'à \$1500 comportent une assurance-vie pour la protection de votre famille — sans frais pour vous.

DANS BIEN DES CAS NOS TAUX SONT PLUS BAS QU'AILLEURS

Vous recevez	Paiement mensuel	Nombre de paiements
\$1073.25	\$55.00	24
747.55	45.00	20
424.03	33.00	15
105.75	10.00	12

273 PLANS DIFFÉRENTS

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

A RIMOUSKI E. SAUVE.

157 rue St-Germain — Tél. 3351

A MATANE LAUREY COLLIN

227 rue St-Jérôme — Tél. 77

A RIVIERE-DU-LOUP 336 Lafontaine

Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 60 villes

PRÊT CORDIAL \$\$\$\$\$\$ PRÊT CORDIAL \$\$\$\$\$\$

MOELLEUX ET PÉTILLANT



Brasserie Pilsener
Artois, Belgique
Z.H.B., Hollande
Henningsen-Brau

Brasserie Schöchl Aktien-Gesellschaft
Vienna, le 11 mai 1951
"La bière Pilsener Labatt atteint un haut degré de perfection."

LA SEULE BIÈRE AU MONDE APPROUVÉE PAR LES MAÎTRES BRASSEURS DE SEPT AUTRES BRASSERIES... VOYEZ AU DOS DES ÉTIQUETTES!



Labatt - n'y a rien qui la batte!

À LOUER

Appartements meublés, chauffés, poêle électrique et frigidaire. S'adresser à Lavoie & Boucher, coin Evêché et Cathédrale, tél. 3554, Rimouski.

Carnet mondain

— M. J.-P. Bellavance est allé à Québec assister aux funérailles de son beau-frère M. l'abbé Alexis Du Fresne.

— M. et Mme Pierre-Paul Vaillancourt, de Hearst, Ont., passent quelques jours à Rimouski.

— M. Gérard Guay, maire de Sillery, Mme Alfred Guay, M. et Mme Edgar Porter, Mlle Anne-Marie Gagnon, M. Gérard Gagnon, de Québec, le Dr et Mme Jean-Paul Gagnon, de Gentilly, et M. Lionel Labonté, de Montréal, étaient à Rimouski, samedi dernier, à l'occasion du mariage Morin-Gagnon.

— Mme et M. Maurice Bellavance, Mlle Carmen Bellavance et Monique Boissinot, de Québec, sont venues assister au mariage Morin-Gagnon.

— M. et Mme Victor Rioux, MM. Arsène, Benoît et Gustave Rioux, de Montréal, sont venus assister aux funérailles de leur père M. Simon Rioux.

— M. et Mme Odilon Richard sont revenus d'un voyage de quelques jours à Cap St-Ignace.

— Mme Roger Thomas a passé quelques jours à Montréal.

— M. et Mme Joseph Racine, de Boischatel, étaient les invités de M. et Mme J. Racine, au début de la semaine.

— M. et Mme Adéodat Amiot, de Baie-Comeau, ont visité leurs parents M. et Mme Joseph Amiot, récemment.

— M. et Mme Lionel Lavoie sont revenus d'un voyage à Manchester, Fall-River et New-Bedford.

— M. Léopold Francoeur est allé à St-Hyacinthe participer au congrès annuel de l'Union Catholique des cultivateurs de la province.

— Mlle Janine Amiot est revenue de Baie-Comeau où elle a passé une semaine chez des parents.

— M. Noël Ouellet est revenu de Montréal où il a assisté au congrès des Maîtres Horlogers-Bijoutiers.

— Mlle Josette Beaubien, présidente nationale des Congrégations mariales, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville.

— Mlle Blanche Levesque est allée à Québec, cette semaine, assister au Gala de la Coiffure qui s'est tenu au Château Frontenac.

— M. l'abbé Paul-Henri Carri-gnan, visiteur-propagandiste des Instituts Familiaux de la Province, Mlle Monique Bureau, visitante des I.F., de Trois-Rivières, ont fait leur visite annuelle à l'Institut Familial de Rimouski, ces jours derniers.

— M. Romain Desbois, de Montréal, était en ville, en fin de semaine.

— M. et Mme Pierre-Paul Tardif, dont le mariage a été célébré à Cap St-Ignace, sont arrivés en notre ville pour y demeurer après un voyage de noces à Montréal, Ottawa, etc.

— M. Isidore Blais et M. l'abbé Philippe Blais sont allés à Kapuskasing, Ont., assister aux funérailles de leur frère M. Richard Blais.

— Mlle Blanche et Janette Michaud, de St-Robert-Bellarmin, ont passé la fin de semaine à Québec.

— MM. M. Paquet et Jean-Paul Ratté, de Victoriaville, sont venus assister au mariage Lagacé-Ratté.

— Mlle Germaine Gauthier, directrice par intérim à l'Institut Notre-Dame, a été mandée d'urgence au chevet de sa sœur à Montréal.

— Son Exc. Mgr Louis Levesque, évêque de Hearst, Ont., était en ville, cette semaine.

— Étaient en ville, samedi pour assister au mariage Martin-St-Laurent : M. et Mme Émile Martin et leur fils Réal, de Lévis, M. et Mme Edmond St-Laurent, M. Jean-Paul et Mlle Margot St-Laurent, de St-Anaclet, M. Charles St-Laurent, de Montréal, M. et Mme Alfred Pearson, d'Amqui, leur jeune fille Gisèle et son fiancé M. Jacques Marchand, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Alphonse Martin, M. et Mme Paul Morin et leur fille Nicole, Mme Joseph Boucher, sa jeune fille Janine, son fils Guy, Mme Edgar Beaulieu, de Rivière-du-Loup, Mme Lucien Roy, de Cacouna.

— Mlle Marcelle Bélanger est en promenade à Québec, Montréal et Sherbrooke.

— M. et Mme Robert Laverdière et leurs trois enfants, de Québec, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Rémi Larose.

— Mme Roland Bourbonnais passe une huitaine à New-York.

— Mme Georges Bhéret est l'invitée de ses enfants M. et Mme Léopold Bhéret, de Pointe-aux-Trembles.

— L'hon. M. Perrault Casgrain et Mme Casgrain sont allés à Québec assister aux funérailles de leur mère Mme C.-B. Casgrain.

— M. le chanoine Louis Martin, supérieur du Séminaire, est allé à Québec pour assister à la première réunion du Conseil de la Faculté des Arts depuis que les cadres de cette faculté ont été modifiés au printemps dernier. Plusieurs supérieurs de Séminaires et de collèges affiliés ont été nommés professeurs titulaires et font partie du Conseil de la faculté des Arts, notamment ceux de Rimouski, Nicolet, Trois-Rivières, Chicoutimi, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Lévis, collège St-Charles-Garnier et la directrice du collège de Sillery.

Mariage Morin-Gagnon

Samedi, le 17 octobre, à 9 h. 30, en la cathédrale, dont le chœur était décoré de glaïeuls et de palmiers, M. l'abbé Gérard Couturier, curé de St-Germain, a béni le mariage de Mlle Béatrice Morin, fille de M. et Mme Lucien Morin, avec M. Gabriel Gagnon, Ing. p., de Rimouski, fils de Mme Amédée Gagnon, de Québec.

Mariage Martin-St-Laurent

M. l'abbé Gérard Couturier, v.m., curé de la cathédrale, a béni, samedi, le 17 octobre, le mariage de Mlle Lise Martin, fille de M. et Mme Ludger Martin, de Rimouski, avec M. Valmore St-Laurent, fils de M. et Mme Edmond St-Laurent, de St-Anaclet.

Le chœur était décoré à profusion de glaïeuls et de palmiers. Un beau programme musical fut rendu par des amies de la famille Martin. A l'orgue : M. le chanoine Alphonse Fortin.

Une réception eut lieu à l'Hôtel St-Louis après quoi le nouveau couple partit en voyage de nocces. M. et Mme St-Laurent demeureront à Rimouski.

Mariage Lagacé-Ratté

Samedi, le 17 octobre, M. l'abbé Paul-Émile Dubé, curé de St-Robert-Bellarmin, a béni le mariage de Mlle Gilberte Lagacé, fille de M. et Mme Odina Lagacé, avec M. Lucien Ratté, de Victoriaville. Des fleurs automnales décoraient le chœur.

M. Lagacé accompagnait la mariée, sa fille, tandis que M. Jean-Paul Ratté, de Victoriaville, servait de témoin à son frère, le marié.

A l'issue de la cérémonie nuptiale, il y eut réception à la résidence de M. et Mme Odina Lagacé, après quoi M. et Mme Ratté partirent en voyage de nocces. Ils demeureront à Victoriaville.

La Brigade Ambulancière St-Jean

Des cours de secourisme, débutant le lundi de la dernière semaine d'octobre, seront donnés au public rimouskois dans le but de le renseigner sur la science du secourisme ainsi qu'en vue de recruter de nouveaux membres qui joindront les rangs de nos divisions ambulancières locales.

Ces cours, d'une durée approximative de deux heures chacun et au nombre de six, seront donnés par un médecin choisi parmi le corps médical de l'Hôpital St-Joseph. Ceux et celles qui sont intéressés à suivre ces cours n'ont qu'à s'adresser aux ambulanciers ainsi qu'à M. Georges-Henri Sirois, directeur ambulancier de la Brigade et en signalant le soir 2143.

Évidemment, si le nombre d'élèves n'est pas suffisant, les cours n'auront pas lieu.

L'Association Forestière ne se contente pas d'émettre des vœux

Le matin de son Congrès, le 27 septembre dernier, le gérant de l'Association Forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, a passé plus d'une heure à exposer, en 12 points, son programme d'action pour l'année 1953-54. Car l'Association Forestière est maintenant équipée pour l'action.

Tout d'abord, et au premier plan, s'inscrit le mot CONSERVATION. Et à côté de ce mot, ses acolytes : forêt, feu, insectes, coupe de bois, etc.

Parmi ces items ouverts à l'activité de l'Association, dans le domaine de la Conservation de nos forêts, celui qui a été choisi cette année, est la prévention des incendies. Après les désastres récents, ce choix s'imposait.

En Suède, lorsque le temps de sécheresse se prolonge et que les forêts sont menacées, toute la population est mise aux abois, et... (oh scandale) est lancée dans la forêt. On fait envahir les forêts lorsqu'elles sont menacées, afin que, le moindre incendie éclatant, il y ait quelqu'un pour l'éteindre aussitôt.

Chez nous, au contraire, lorsque la sécheresse se prolonge, on doit vider nos forêts de tout humain on n'y laisse que les bêtes; elles, au moins, sont inoffensives.

Cette différence formidable, ces 2 procédés tout à fait opposés, sont dus au fait que là-bas la population a imprimé jusque dans le sang, l'instinct de la conservation d'une ressource qu'ils reconnaissent indispensable. Alors qu'ici, trop habitués que nous sommes à l'abondance de cette matière première, il n'est pas entré dans nos habitudes de vie et de pensée que la forêt pourrait un jour nous manquer; que des milliers de bras pourraient un jour être privés de travail à cause de sa ruine.

Voulant donc répondre à sa raison d'être la plus stricte et la plus immédiate, l'Association Forestière se lance dans une grande campagne d'éducation populaire et spécialement d'éducation des jeunes, grâce à un concours de Conservation qu'elle organisera parmi le personnel enseignant de toutes les écoles du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Ce fut le premier des douze items du plan d'action du gérant qui fut exposé au matin de ce mémorable Congrès.

P.S. — Les autres points du programme d'action vous seront communiqués dans les prochains numéros.

MONT-JOLI

Fantaisies canadiennes sur glace

Vous passerez par toute la gamme des émotions en voyant les fameuses FANTASIES CANADIENNES SUR GLACE de 1954, présentées à l'aréna de Mont-Joli, le 28 octobre 1953. Ne manquez pas d'aller voir ce spectacle qui comprend une distribution de quarante-quatre champions du patinage de toutes les parties du Canada. L'un des meilleurs numéros présente YVONNE BRODER, étoile du patinage qui a récemment tourné un film à Hollywood pour les studios Universal International. Depuis quatre ans, Yvonne est la vedette des plus grandes représentations sur glace en Amérique et elle est notamment acclamée comme l'une des plus gracieuses patineuses sur glace.

Le spectacle se réclame aussi de patineurs tels que Joyce MacFarlane and Loree Perkins, championnes du Club Senior de Vancouver; Frances Shirley, favorite de la Saskatchewan qui personnifie Goldlocks dans la merveilleuse production "Goldlocks and the Three Bears". Bob Claassen et Dave Pencosky, les amusants comédiens de Spokane, Johnny Yano de Saskatoon et Jerry West de Calgary forment le groupe le plus comique que vous ayez jamais vu. Les autres attractions masculines sont Jerry Todd d'Edmonton, Stephen Cavanagh d'Ontario et Johnny Lacroix de Québec. En un mot, le spectacle le plus complet jamais présenté. Cette fameuse production de Roy Lisogor: FANTASIES CANADIENNES SUR GLACE compte aussi parmi ses artistes les célèbres Flying Wendts de Ringling, cirque Barnum & Bailey qui apparaissent dans le film "The Greatest Show on Earth". Leurs prouesses exécutées du toit de l'aréna et sans aucun filet de protection constituent un véritable défi à la mort. Vous resterez saisis devant tant d'audace.

Neville Murray, patineur-comédien d'Australie, fait sa première apparition avec les Fantaisies Canadiennes sur glace, après un succès de sept années en Europe.

Huit superbes numéros incluant Goldlocks and the Three Bears, vingt numéros sensationnels de patinage donnés par un artiste, avec des costumes de toute beauté, des décors dignes de la meilleure imagination et une action qui vous tiendra en haleine du commencement à la fin. C'est un spectacle pour toute la famille que LES FANTASIES CANADIENNES SUR GLACE de 1954 présentées à Mont-Joli, le mercredi, 28 octobre 1953, à 8 h. 30 p.m.

Les billets réservés sont maintenant en vente à la Pharmacie Lévesque, de Mont-Joli.

Grefte de la paix

(Semaine du 12 au 17 octobre 1953)

Deux résidents de St-Zénon, après s'être avoués coupables d'avoir voyagé sur le terrain forestier de Erics Brothers, sans permission, ont payé \$6.00 d'amende chacun et les frais.

Un conducteur de machine, pour avoir conduit alors que son habileté pour conduire était affaiblie par l'alcool, a été condamné à 10 jours de prison et aux frais. Son permis a été révoqué pour 3 mois.

Un vendeur de boissons sans licence de St-Blandine, coupable de ventes illégales, a été condamné à \$125.00 d'amende et aux frais.

Un autre vendeur, de Rimouski, pour une même offense, a reçu la même sentence.

Un conducteur de machine, pour excès de vitesse à St-Fabien, a été condamné à \$20.00 d'amende et les frais.

Un jeune homme de Trinité des Monts, pour avoir conduit un véhicule non enregistré, a été condamné à \$10.00 d'amende et aux frais.

Un récidiviste de Mont-Joli, pour vol avec effraction, a été envoyé en prison pour six mois.

tions qui en dépendent."

Et M. Racine de terminer son allocution en disant: "Le problème industriel du Québec est un problème d'envergure. Pendant longtemps, nos mentalités terribles y ont résisté, estimant que l'industrialisation d'un pays doit plus ou moins être considérée comme un mal, à cause des nombreux problèmes humains qu'elle ne manque pas d'engendrer. Mais, accablés d'une situation spéciale, celle d'un territoire riche voisinant avec l'une des grandes nations les plus intensément industrialisées du globe, nous ne pouvions que difficilement résister aux sollicitations et pressions de mise en valeur de notre territoire. Nous avons d'ailleurs fini par nous rendre compte, en une expérience qui nous a coûté plusieurs millions de nos compatriotes partis pour les États-Unis ou pour d'autres provinces du Canada, que sans l'industrialisation, la Province de Québec se révélerait absolument incapable de retenir sur son sol l'accroissement naturel de sa population. Que, par suite, elle restait destinée à ne soutenir qu'une faible population, au surplus dans des conditions plus que rudimentaires. Sous le poids des circonstances, nos mentalités ont évolué. Nous avons accepté l'entrée du capital étranger chez nous. Nous nous sommes soumis à l'idée de l'industrialisation pour fournir à nos enfants, du travail sur notre territoire même. Mais il est temps que nous prenions une part active au développement industriel de la province. Et de faire en sorte, par notre initiative, par notre esprit de risque, par nos qualités d'hommes d'affaires véritables, autrement dit, que l'apport du capital étranger à notre développement — apport encore nécessaire — devienne un appui à notre propre activité à nous, et vienne s'orienter et s'ordonner sur un plan conçu en fonction des exigences internes de l'intérêt et de l'avantage de la province, considérée bien entendu comme la partie d'un grand tout à la fois canadien, américain et finalement mondial."

Un toast fut porté à la Reine par le président Me Maurice Tessier.

jeunesse manque d'ambition et son apathie pour suivre les cours des Ecoles Techniques désarme. Mais quand cette même jeunesse verra que sa région, sans délaisser la colonisation et l'agriculture, s'industrialise à fond, sort de son ornière pour exploiter ses immenses ressources et prendre sa place chez nous partout au Canada, d'un océan à l'autre, qu'elle peut y trouver son gagne-pain sans s'expatrier, elle envahira sans doute les écoles où on dispense l'enseignement pour accéder aux divers postes qu'offriront les diverses industries. L'avenir de notre région repose sur l'industrialisation à fond et la collaboration de toute la population.

Un toast fut porté à la Reine par le président Me Maurice Tessier.

Cours de tissage chez les Fermières

Une technicienne du Ministère de l'Instruction Publique à Québec donnera, à l'hôtel de ville de Rimouski, un troisième cours de tissage sous les auspices du Cercle des Fermières de Rimouski. Ces cours, offerts aux Rimous-

koises, débuteront le 27 octobre pour se terminer le 6 novembre inclusivement, précisément huit jours de cours, soit les 27-28-29-30 octobre, les 3-4-5-6 novembre.

JEAN-PAUL COUFEAU
MEUBLES EXCLUSIFS
HARMONISATION DE COULEURS
351 St-Germain, Apt. 5, Tél. 3397 RIMOUSKI

Petites annonces

A VENDRE — Maison neuve en amiante 30 x 43 genre Bungalow, finie extérieure complet, 6 pièces, l'intérieure en construction. S'adresser à 144 Cathédrale, app. 1.

LOGEMENT A LOUER — 5 pièces, avec chambre de bain. S'adresser à Joseph Plante, 175, rue Notre-Dame, Rimouski Tél. 2078.

CHAMBRE A LOUER — chauffage eau chaude, usage du bain et téléphone. S'adresser à 73 Notre-Dame, Tél. 5150.

TAXI!  **TAXI!**
SERVICE JOUR ET NUIT
ROLAND ROUSSEL
Tél. 4242
Angle St-Jean-Baptiste et Michaud

Voyageur demandé
Pour visiter : Plomberies, Ferronneries, Marchands Généraux, etc.. Automobile nécessaire. Payons commission élevée.
Application écrite à la main à :
M. DIONNE, Gérant des Ventes,
5360, Blvd St-Laurent,
MONTREAL, Qué.

Le Président provincial

(Suite de la première page)

paration adéquate. Les Ecoles d'Arts et Métiers, de Cours Secondaires, de Sciences Avancées facilitent déjà l'accès à des carrières dans le commerce, l'industrie. Dans quelques années, la population du Québec atteindra celle de l'Ontario. Or, il faut que notre capital humain trouve ici même la substance nécessaire à sa vie, notre principal objectif. C'est par ce moyen que continuera de rayonner le verbe français et que notre vie nationale, imprégnée de cet esprit caractéristique, s'épanouira davantage. C'est aussi pour cette raison que nos efforts doivent tendre au succès de la Commission Royale d'Enquête, cette œuvre magistrale destinée à établir les fondements scientifiques des relations entre l'Etat fédéral et les provinces, selon l'angle des besoins provinciaux et des grandes institu-

DECLARATION DE

M. PAUL PARADIS

Invité à remercier M. Racine, l'ex-président de la Chambre de Commerce Senior, M. Paul Paradis insiste sur la nécessité pour notre région de soutenir l'effort industriel qui se dessine depuis quelques années pour assurer le développement économique de tout le Bas St-Laurent. On assiste à un réveil en éducation technique mais notre

L'AUTOMNE

C'est la saison des soirées longues... que vous passerez agréablement à confectionner vos toilettes...

L'AUTOMNE

C'est la saison-vedette du FOYER du TEXTILE et des offres magnifiques:

- Flanellette imprimée à .49 la verge
- Corduroy (velours cordé) à \$1.79 la verge
- Marquisette à rideaux de rayonne 59 la verge
- Cretonne à draperies de .70 à \$2.95 la verge
- Draps à manteaux de \$2.95 à \$7.00 la verge
- Crêpe et Jersey de laine à \$2.95 la verge
- Matériel pour robes de toilette : taffetas, crêpe bouclé, orlon de \$1.59 à \$3.89 la verge

Mesdames, Mesdemoiselles !

Visitez le département dit des accessoires du Foyer du Textile, vous y trouverez : chapeaux, gants, foulards, bourses. Le choix est varié, les prix selon vos moyens.

Et en grand SPÉCIAL pour cette semaine :
Bas de nylon à 89¢ la paire

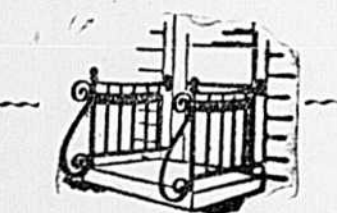
FOYER DU TEXTILE

225, rue St-Cermain
C.P. 663 — Tél. : 2773

APPRENEZ UN METIER



Apprenez à souder à l'électricité ou au gaz dans un temps record. Et devenez membre de "International Brotherhood of Boiler Makers, Shipbuilders, Welders and Helpers of America". Une association qui s'occupe de placer ses membres. Pour plus d'information, adressez-vous en personne à : 14, rue Lepage — RIMOUSKI



FER ORNEMENTAL

Wellie Larouche

SIGNEZ 2038

A la Commission d'Urbanisme

A une assemblée, tenue à l'hôtel de ville de Rimouski, le 7 octobre 1953.

Sont présents : Léo McLaren, Albert Dionne, André Casgrain, Roger Thomas, Benoît Sylvaïn et Henri Labrie. Aussi présent : Louis Arsenault, inspecteur des bâtiments, sous la présidence de Léo McLaren.

Cette commission étudie les demandes suivantes :

1. Demande No 53-219, en date du 1er octobre 1953, soumise par Léopold Blais pour faire la finition à sa maison, à 10, rue Levesque, zone R-27, aussi pour agrandir un petit hangar et en faire un garage privé au côté de sa maison. Le permis est accordé.

2. Demande No 53-250, en date du 2 octobre 1953, soumise par Maurice Gagné pour construire une "shed à bois" à l'arrière de sa maison, à 17, St-Jean-Baptiste, zone C-5. Le permis lui est accordé.

3. Demande No 53-251, en date du 2 octobre 1953, soumise par Eugène Gagné, pour transformer un hangar en une maison d'habitation, ce hangar ayant été récemment transporté de la rue Lavoie à la rue Dubé, zone R-5. M. Gagné devra d'abord, creuser sa cave et faire les fondations en béton et une cheminée conformément au règlement, car cette construction présentement, n'est pas habitable. Ensuite, le permis lui sera accordé pour agrandir et construire un 2e étage à condition qu'il respecte les plans fournis. Si M. Gagné ne procède pas immédiatement aux travaux recommandés, il ne pourra pas habiter ce hangar plus longtemps.

4. Demande No 53-252, en date du 5 octobre 1953, soumise par Léopold Fillion, pour démolir un hangar et établir à l'arrière de sa résidence à 250, St-Germain, et faire un garage privé. Le permis lui est accordé.

5. Demande No 53-253, en date du 5 octobre 1953, soumise par Lucien Brisson, pour faire un escalier à l'arrière de sa maison, à 18, Boulevard Jessop, zone R-21-A. Aussi pour faire un garage privé sur le côté de sa maison. Les cours latérales étant suffisantes, le permis lui est accordé.

6. Demande No 53-254, en date du 5 octobre 1953, soumise par Jean-Charles Doucet du Bic, pour construire une maison unifamiliale sur la rue St-Jean-Baptiste, zone R-15. Les plans fournis sont acceptables et le permis est accordé.

7. Demande No 53-255, en date du 6 octobre 1953, soumise par Dame Hormidas Caron, pour construire une maison bi-familiale sur la rue Lachance, zone I-3. Comme les plans fournis montrent un seul escalier donnant accès au 2ème étage, le permis ne peut être accordé.

8. Demande No 53-256, en date du 6 octobre 1953, soumise par François Proulx, pour élargir sa galerie et faire un garde-soleil au-dessus, à l'avant de sa maison, à 26, St-Thérèse, zone R-9. L'alignement dans la zone R-9 est de 15' pieds et puisque cette distance ne serait pas respectée, le permis ne peut être accordé.

9. Demande No 53-257, en date du 6 octobre 1953, soumise par Louis-Philippe Sirois, pour faire un garage privé et démolir un petit volaitier à l'arrière de sa maison à 42, St-Laurent, zone C-12. Le permis est accordé.

10. Demande No 53-258, en date du 7 octobre 1953, soumise par Gonzague Thérberge, pour construire une galerie au 2e étage de sa maison, à 12 St-Joseph, zone R-5, de même qu'un escalier ouvert, donnant accès au 2e étage à l'avant de sa maison. Les escaliers avant des maisons sont prohibés par le règlement. La galerie pourra être construite à condition de

respecter l'alignement de 10 pieds pour la zone.

11. Demande No 53-260, en date du 7 octobre 1953, soumise par Gérard Lacombe pour faire un agrandissement à deux étages à l'arrière de sa maison à 73, Rouleau, zone C-10. Les plans fournis pour l'agrandissement sont acceptables mais le règlement défend l'émission d'un permis de construction quand le terrain n'est pas cadastré au nom du requérant.

12. Un plan de Louis-L. Doyon montrant un terrain à être cadastré et faisant partie du lot 189-46 N.S. La superficie de ce terrain étant acceptable, le projet est accepté.

13. Un plan de Louis-L. Doyon, montrant une lisière de terrain de 10 pieds de largeur à être achetée par M. Soucy afin d'élargir ses lots Nos 261-1 et 255-1. Cette lisière fait actuellement partie du lot 333-9. Le projet est accepté.

14. Il est constaté que M. Edgar Caron, qui a construit un escalier de côté à sa maison à 72, rue St-Robert, n'a pas encore fait sa demande de permis pour recouvrir cet escalier. M. Caron a été averti que c'était la seule manière d'obtenir le permis. Il est proposé d'avertir M. Caron de faire la nécessaire d'ici cinq jours, sinon, la commission prendra des procédures contre lui.

15. Ajournement, 6.15 P.M.

A une assemblée tenue à l'hôtel de ville de Rimouski, le 14 octobre 1953.

Sont présents : Léo McLaren, Albert Dionne, Léopold Garon et Benoît Sylvaïn, sous la présidence de Léo McLaren; aussi présent, Louis Arsenault, inspecteur des bâtiments.

Cette commission étudie les demandes suivantes :

1. Demande No 53-259, en date du 13 octobre 1953, soumise par M. Aurèle Ouellet, pour construire un agrandissement contenant deux logements et une partie de magasin, à l'arrière de son épicerie actuelle, située à 218, rue St-Germain, zone C-2-A. M. Ouellet devra fournir des plans plus complets et s'assurer le droit de vue du côté ouest avant que le permis lui soit accordé.

2. Demande No 53-260, en date du 13 octobre 1953, soumise par Jean-Louis Guérette pour construire une rallonge contenant une épicerie et un logement, au côté de sa maison à logements, située à 141 avenue de la Cathédrale, zone C-14. Les plans fournis sont acceptés et le permis lui est accordé.

3. Un plan de Louis-L. Doyon, A.G., montrant une subdivision du lot 501-1 à être cadastrée. Une partie de ce lot a été vendue le 27 septembre 1950, avant que le présent règlement 452 de construction et de zonage ait été adopté. Le plan est accepté.

4. Un plan de Louis-L. Doyon, A.G., montrant une subdivision du lot 207-104 N.S. possédant la superficie nécessaire, à être cadastrée. Le plan est accepté.

5. Un plan de Louis-L. Doyon, A.G., montrant une subdivision du lot 521-23 N.S. possédant la superficie nécessaire, à être cadastrée. Le plan est accepté.

6. Cette commission prend connaissance du rapport de l'inspecteur des bâtiments, de la construction de M. Alfred Lavoie, rue St-Germain, zone C-4. Il est constaté que M. Lavoie s'est conformé en tous points au règlement de construction et de zonage dans les travaux qu'il a exécutés depuis la mise en vigueur du dit règlement No 452. Le rapport est accepté à l'unanimité. La présente résolution annule toutes les précédentes prises par cette commission au sujet de la construction de M. Lavoie.

7. Ajournement : 7 h. 15 p.m.

Résolutions adoptées par les Fermières en congrès

Le 11e congrès des Cercles de Fermières, tenu au Parlement de Québec, s'est clôturé jeudi soir par une série de résolutions adoptées par les vingt-deux présidents de Fédérations, accompagnées de leurs secrétaires, représentant les 725 Cercles de Fermières, groupant quelque 42.000 femmes de la classe rurale canadienne-française. La Fédération des Fermières du Bas St-Laurent était représentée à ces assises par Mme F.-X. Michaud, de Bail-Brillant, présidente, Mme (Dr) J.-A. Marché, de Rimouski, secrétaire.

Parmi les résolutions adoptées à ce congrès, voici les plus saillantes.

Celle qui demande au premier ministre du Canada, l'hon. Louis St-Laurent qu'il dote bientôt le peuple canadien d'un drapeau national; que la radio et la télévision, puissants agents de formation sociale, respectent la nécessité du bilinguisme et que les lois de la morale y soient observées de manière constante.

Parmi celles adressées à l'hon. premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis :

Que respectueuse mais ferme

pression soit faite de nouveau pour que les lois de la Commission des Liqueurs, celles de la fermeture le dimanche des grilles, clubs, tavernes et tous débits de boissons alcooliques soient rigoureusement observées.

Que les autorités désignées à cet effet s'appliquent à plus de circonspection dans l'émission des permis de conduire une automobile, à plus de sévérité dans les cas de violation des lois des véhicules-moteurs et à l'exigence stricte d'une assurance-accidents de la part de tous les propriétaires de camions et d'automobiles, ce, dans un but de protection de la société en général.

Que tous les enfants d'au delà de 16 ans, qui poursuivent leurs études, bénéficient de l'allocation familiale.

Qu'une campagne éducative soit menée dans nos universités en vue d'enrayer une menace d'alcoolisme familiale.

Que requête soit adressée aux compagnies de transport en commun pour les prier de bien vouloir prolonger jusqu'à la fin de leurs études les taux d'étudiants de plus de 18 ans.

Mort de M. Siméon Rioux

Nous apprenons la mort de M. Siméon Rioux, âgé de 78 ans, survenue à l'hôpital de Québec, après une longue maladie. La dépouille mortelle a été transportée à Rimouski où elle fut exposée chez M. Gabriel Rioux, son fils, rue Léonidas. Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale, lundi matin, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

M. Rioux, natif de St-Eloi, demeura longtemps à St-Jean de Dieu avant de venir s'établir en notre ville, il y a une vingtaine d'années.

Son épouse, née Agathe Ouellet, lui survit, ainsi qu'une fille Mme Georges-Emile Lavoie (Marie), de Rimouski, et ses fils MM. Victor, Arsène, Benoît et Gustave Rioux, de Montréal, Gabriel, de Rimouski; son gendre M. Georges-Emile Lavoie; ses brues Mmes Victor, Arsène, Gabriel et Benoît Rioux; ses sœurs Mmes Narcisse Héon et J. Larochelle, de Fall River, Mass., vingt-cinq petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Donat Ouellet, M. et Mme Jos-Thimothée Boucher, de Trois-Pistoles.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis-Joseph D'Auteuil, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur. M. l'abbé Gérard Couturier, aum. curé de la cathédrale, officia au service assisté de MM. les abbés Jean-Marie Beaulieu et Robert Godbout.

Portait la croix M. Donat Ouellet, beau-frère. Le corps était porté par MM. Joseph Ouellet et Willie Ouellet, de Ste-Françoise, neveux, Cyprille Lévesque, Elzéar Ouellet, Wilfrid Bérubé et Athanasie Roy, de Rimouski.

La chorale St-Germain fit le chant accompagné à l'orgue par M. le chanoine Alphonse Fortin.

Le deuil était conduit par tous les fils du défunt, sa fille, son gendre, ses brues, les beaux-frères et belles-sœurs ci-dessus nommés, ses nièces les RR. Sœurs St-Donat et St-Céline, de la maison-mère des SS. du St-Rosaire à Rimouski; ses petites-filles, Alphonse, Nicole, Gabrielle Lavoie; Paul-Emile, Régis, Robert, Georgette et Antoinette Rioux; ses neveux et nièces, cousins et cousines M. Adéard D'Auteuil, Mme Louis Chamberland, Mme Joseph Ouellet, Mme Joseph Rioux, de Ste-

Françoise, Mme Philéas St-Jean, Mme Georges Ouellet, de Trois-Pistoles, Mme Robert Dessureault, Mme Cyric Levesque, de Rimouski, Mme Ve Joseph Ouellet, de St-Jean de Dieu, M. et Mme David Ouellet, de Rimouski, et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Un long cortège accompagna la dépouille mortelle au cimetière de la paroisse St-Germain où l'inhumation eut lieu. Les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Laurent Morin, de la cathédrale.

Nous prions Mme Rioux et les autres membres de la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

BILLETS DE TRAIN À PRIX D'AUBAINE!

Entre
CAMPBELLTON-QUEBEC
Via LEVIS
et des points intermédiaires de ou à Campbellton-Québec
VALIDES POUR ALLER
MARDI - MERCREDI
27 - 28 OCTOBRE

Le départ du voyage de retour ne doit pas se faire plus tard que minuit, jeudi 29 octobre 1953.
(Avis — Ces billets seront acceptés à bord du "Scotian" partant de Lévis à 12 h. 30 a.m., le vendredi, 30 octobre, pour l'accommodation des voyageurs quittant Québec ou Lévis.)

EXEMPLE DES TAUX	
RIMOUSKI-QUEBEC	
\$7.10	Vous épargnez \$4.50
Aller-retour	
RIMOUSKI-CAMPBELLTON	
\$4.80	Vous épargnez \$3.05
Aller-retour	

Taux en proportion entre les autres gares et Campbellton ou Québec
Demi-billets pour enfants âgés de 5 à 12 ans
Les enfants de moins de 5 ans voyagent gratuitement.
Voiture de jour seulement. Pas de bagage consigné.
Pas d'arrêts en cours de route.
Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent le plus proche.

CANADIEN NATIONAL

Enquête sur l'éducation classique menée par le Collège Jean-de-Brébeuf

Montréal. — Une récente enquête menée par le Service des relations extérieures du Collège Jean-de-Brébeuf auprès de 600 grandes compagnies françaises et anglaises du Québec révèle que les diplômés du cours classique sont en grande demande dans l'industrie et le commerce et que les postes qui les attendent sont ceux de la haute administration.

En effet, 85.8% des compagnies françaises et 57.1% des compagnies anglaises, ayant répondu à un questionnaire, trouvent "avantageux d'avoir parmi leur haut personnel des diplômés du cours classique."

Faisant connaître les résultats de cette enquête, le Révérend Père Paul Vanier, S.J., recteur, a déclaré qu'un des objectifs du 25e anniversaire de fondation du Collège, dont la célébration aura lieu au cours de la présente année académique, sera de faire ressortir le rôle et l'importance grandissante des humanités dans notre province et au Canada tout entier.

L'enquête souligne que 78.6% des compagnies françaises attachent une très grande importance au cours classique par comparaison à 57.2% pour les compagnies de langue anglaise.

Près de 33% des compagnies françaises disent employer présentement des anciens de collèges classiques tandis que 21.4% des compagnies anglaises répondent dans le même sens. Plusieurs compagnies avouent ne pas posséder ces renseignements dans leurs dossiers.

Les compagnies anglaises semblent particulièrement intéressées à être mieux renseignées sur les collèges classiques : 55.7% d'entre elles ont manifesté le désir de recevoir de la documentation sur les questions d'éducation et les collèges classiques par comparaison à 35% pour les compagnies de langue française.

AIDE FINANCIERE AUX INSTITUTIONS

Les compagnies en général aident financièrement les institutions de haut savoir : 71.4% des compagnies de langue anglaise affirment qu'elles font habituellement des dons aux institutions de haut savoir tandis que 58.6% des compagnies de langue française aident financièrement les maisons d'éducation.

L'enquête, basée sur 32.4% des compagnies ayant rempli le questionnaire, a aussi révélé quelques raisons principales pour lesquelles des dons faits aux institutions d'éducation : 47.1% des compagnies françaises et 65.7% des compagnies anglaises aident les institutions de haut savoir "parce que les compagnies reconnaissent que l'éducation est du domaine de l'initiative privée et qu'en conséquence les hommes d'affaires doivent y apporter leur contribution."

D'autres compagnies veulent bien aider les institutions parce qu'elles préparent les professionnels et les techniciens pour l'industrie et le commerce. Enfin, certaines compagnies favorisent financièrement les institutions qui font des recherches dont le monde économique bénéficie.

VALEUR DU COURS CLASSIQUE

Interrogés sur la valeur qu'ils attachent au cours classique, les hommes d'affaires ont formulé les opinions les plus favorables.

En voici quelques-unes :

- La formation classique est un gage de la stabilité du caractère.
- Le cours classique sert à former l'élite.
- Les bacheliers possèdent une formation sociale supérieure.
- Il faut donner encore plus d'importance à l'enseignement des humanités, le seul qui soit désintéressé.
- Le cours classique est nécessaire à la conduite des affaires

parce que celles-ci exigent une grande largeur de vues.

Par contre, plusieurs industriels voudraient que le cours classique soit plus adapté encore aux exigences économiques actuelles, mais la grande majorité sont favorables à ce que les collèges classiques maintiennent leur statut actuel et continuent de former des hommes par l'enseignement des humanités gréco-latines.

A l'occasion des fêtes du 25e anniversaire, le Collège Jean-de-Brébeuf, 3200, chemin Ste-Catherine, à l'intention de tenir quelques symposiums sur les questions des humanités au XXe siècle.

de St-

Toujours... en tout temps n'importe quand

100 cents au dollar plus les intérêts

Les Obligations d'Épargne du Canada sont un placement incomparable puisqu'elles sont toujours encaissables sur demande, à leur prix d'achat plus les intérêts (3 3/4% par année, à partir du premier mois, pendant 12 ans).

Elles constituent un placement de tout repos qui peut être fait par versements. Chaque année, les Obligations d'Épargne du Canada permettent à plus d'un million de Canadiens d'économiser régulièrement, sûrement et avec facilité.

Ne courez aucun risque, amassez des

OBLIGATIONS d'ÉPARGNE DU CANADA

Elles sont en vente chez les courtiers de placement, dans les banques et par retenues sur le salaire.

3 3/4% d'intérêt CHAQUE ANNÉE PENDANT 12 ANS

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's Crown Royal

Seagram's V.O.

Seagram's "83"

Seagram's King's Plate

Seagram's Three Star

Seagram's Ancient Bottle Gin

LE CANADA SE PRÉPARE À FAIRE FACE AUX DÉSASTRES

COMMENT BATIR UN ABRI CONTRE L'ONDE DE CHOC

Notre bonne mère la Terre a toujours été le lieu séculaire où les hommes se réfugiaient pour échapper aux dangers; de nos jours encore, les savants recommandent qu'on l'utilise afin de se protéger contre des dangers comme la bombe atomique. Les autorités de la défense civile au Canada, tout en enseignant comment parer aux désastres et en recommandant de construire des abris, admettent que rien ne protégera contre les coups directs d'un explosif puissant; mais ils soutiennent que beaucoup de vies seront sauvées au cours d'un bombardement, si les gens se réfugient dans des abris creusés dans le sol et suffisamment renforcés.

Un bon nombre de grandes entreprises, dans tout le Canada, ont pris des mesures pour consolider afin de s'en servir comme abris les parties de leurs usines et bureaux qui se trouvent sous terre et que protègent d'importantes superstructures.

Des publications du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social donnent des détails sur la construction d'abris domestiques. Le manuel intitulé "Conseils techniques pour la construction des abris contre les raids aériens" est de nature à intéresser les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs en bâtiments. Ce manuel a été préparé par le personnel du ministère des Travaux publics au nom du coordonnateur fédéral de la défense civile. La moyenne des petits propriétaires et des petits marchands trouveront nombre de renseignements utiles dans le manuel général "Protection personnelle contre l'attaque atomique".

ABRIS AU SOUS-SOL

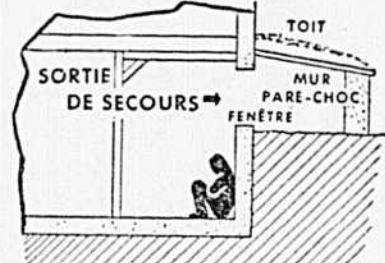
Quand on songe à renforcer un sous-sol pour en faire un abri, les autorités conseillent d'étudier la direction probable d'où viendra une attaque, avant de commencer à consolider la structure.

Le manuel explique comment calculer ces probabilités. Les instructions touchent aussi à l'érection d'une charpente d'épaisseurs solives en bois, soutenues par des étais, à l'installation de bonnes sorties de secours ainsi que d'outils et d'approvisionnements dont on peut a-

voir un besoin pressant si les occupants de l'abri se trouvent dans l'impossibilité de sortir immédiatement après un raid.

ARTICLES À PLACER DANS L'ABRI

En outre, on recommande de placer dans les abris les articles suivants: bouteilles d'eau potable; lampe de poche; radio portatif, si possible; des aliments en boîte; des couvertures; une trousse de secours qui contiendra des pansements des antiseptiques, des onguents contre les brûlures, etc., des vêtements de rechange; détergents ou savon; simples outils, comme barre à démouler et marteau; eau et sable pour éteindre les incendies. Beaucoup de ces articles, on le fait remarquer, peuvent être gardés en tous temps dans les abris, afin, si le danger s'annonçait de ne pas avoir à les transporter à la dernière minute.



ABRIS À L'EXTÉRIEUR

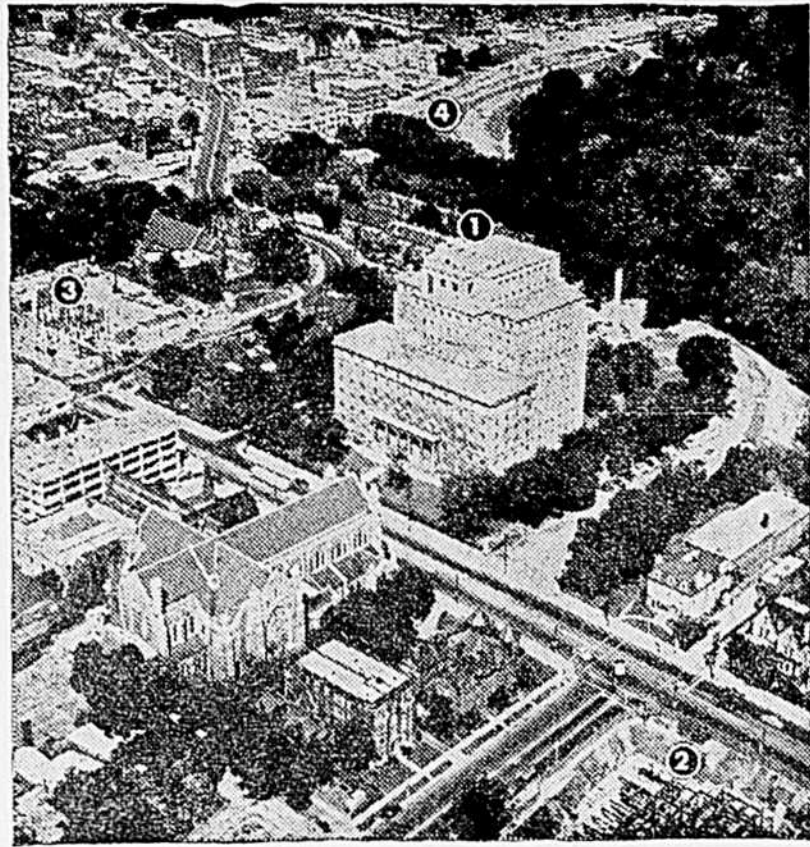
L'expérience acquise au cours des attaques aériennes pendant les guerres mondiales démontre que l'on peut bâtir des abris sûrs à l'extérieur des immeubles. Entre autres avantages, on est moins exposé, dans ces abris, à être enterré sous les débris. "Protection personnelle contre l'attaque atomique" dit en détail comment bâtir des abris extérieurs. Cette plaquette recommande de construire les murs soit en béton armé d'une épaisseur de six pouces soit en pièces de bois de deux pouces d'épaisseur et bien étayées par des colombages carrés distants d'environ un pied, comme si l'on construisait un fossé d'égout dans un sol boueux ou friable.

L'abri aura environ 70 pouces de hauteur. Le toit sera en béton armé de 12 pouces d'épaisseur ou en madriers semblables à ceux des murs. La terre retirée du trou sera alors tassée autour des murs et sur le toit — à trois pieds d'épaisseur au moins.

De même que dans le cas des abris de sous-sol, les autorités rappellent aux Canadiens la nécessité de munir les abris extérieurs de portes de sortie sur tous les côtés, afin qu'on puisse facilement les évacuer si des débris d'immeubles effondrés les recouvrent. De fait, on recommande de bâtir un mur-écran contre l'onde de choc, à deux ou trois pieds environ en avant des fenêtres et des portes, et de recouvrir de planches les espaces intermédiaires, afin d'empêcher que les débris ne bloquent ces sorties.

Tout ce que les gens prudents désirent en fait de conseils sur la construction d'endroit sûrs à l'usage de leurs familles, ils le trouveront dans les manuels officiels, en tous lieux par l'intermédiaire des services de la défense civile.

QUARTIER MODERNE A TORONTO



Cette photographie aérienne fait voir le quartier Bloor-Church, à Toronto avec (1) l'édifice de la Manufacturers Life et le site de ses nouveaux bureaux, (2) la Confédération Life, (3) Crown Life. A l'illustration numérotée (4), l'on peut voir le premier métro du Canada émerger de terre, dans la section ouverte. Non-illustré, mais également situé dans ce quartier, se trouve le site du nouveau bureau chef de l'Ordre des Forestiers Indépendants.

DECES

— A Lac-au-Saumon, le 11 octobre, à l'âge de 92 ans, M. Jean-Baptiste Ross, époux de Marie-Anne-Philomène Ross. La dépouille mortelle fut exposée chez M. Wilfrid Ross, fils du défunt, et les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale.

— A l'Hôpital St-Rédempteur de Matane, à l'âge de 39 ans, Mme Roger Bergeron (Lorraine Otis). Outre son mari, lui survivent: sa fille Lisette; ses parents M. et Mme Zénon Otis; ses sœurs Mmes René Lapointe (Fernande), G.-A. Power (Jacqueline), Mlle Evelyn Otis et Mme Guy Langlois (Collette); ses frères MM. Robert, Rodolphe, Clément, Bertrand et Serge Otis, tous de Matane; sa belle-mère Mme Jos. Bergeron; ses beaux-frères et belles-sœurs MM. René Lapointe, G.-A. Power, Dr Roland et M. Bernard Bergeron, Mmes Robert Otis, Roland et Bernard Bergeron.

— A St-Simon, Cécile, fille de M. et Mme Arsène Lavoie.

Feu M. Alphonse Dufour

A Ste-Luce, est décédé, jeudi le 25 septembre, après une longue maladie supportée avec une grande résignation, M. Alphonse Dufour époux de Dame Léonie Desrosiers à l'âge de 66 ans.

M. Dufour laisse à ses enfants ainsi qu'à ses concitoyens l'exemple d'une vie intégrale, droite et laborieuse. Comme il a été un grand chrétien il a vu venir la mort avec le calme que donne la foi. Ses imposantes funérailles ont eu lieu lundi le 28, au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique.

M. l'abbé Alphonse Roy, ex-cure de Ste-Luce fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé G.-A. Tremblay, curé de Ste-Luce, assisté de MM. les abbés Alp. Roy, curé de Nazareth, Léopold Desrosiers professeur au séminaire de Rimouski, cousin du défunt, comme diacre et sous-diacre. Le Frère Raymond Drapeau, rédemptoriste à Alymer, petit-fils du disparu assistait au chœur.

La distribution des cartes souvenirs fut confiée à Gaston Drapeau étudiant au Séminaire de Rimouski et Gaëtan Dufour, petits-fils.

MM. Lorenzo Desrosiers, cousin, Joseph Roy, gendre, firent la collecte au service.

Les drapeaux du Sacré-Coeur étaient portés par M. Ph. Roussel, du cercle Lacordaire, par M. Maurice Beaulieu, M. Adéodat Dechamplain, maire de Ste-Luce portait la croix.

Les porteurs du corps étaient MM. J.-B. Côté, Jos. Beaulieu, Georges Dubé, Isidore Roy, Adéodat Lechasseur, Jos. Dumont.

Le deuil était conduit par ses sept-fils: Léopold, Lauréat, Noël, Richard, Armand de Ste-Luce, Robert, Charles de Mont-Joli; ses six filles: Mmes Samuel Drapeau (Gilberte), Léopold Dechamplain (Lauréat), Léopold Dechamplain (Béatrice) de Ste-Luce, Mme Robert Dubé (Rita) de Ste-Luce, Jos. Roy (Jeannette) de Ste-Flavie, Mlle Rolande, inst. à Mont-Joli; ses gendres MM. Samuel Drapeau, Léopold Dechamplain, Lionel Dechamplain, Robert Dubé, de Ste-Luce, Jos. Roy, de Ste-Flavie; ses belles-filles: Mmes Léopold Dufour, Lauréat, Richard, Robert, Noël Dufour; ses sœurs: Mmes Marcel Lévesque de St-Donat (Amanda), Joseph Bouchard (Marie) de Luceville, Pantaléon Tremblay (Amanda) de Québec; ses beaux-frères et belles-sœurs MM. et Mmes Israël Tremblay de Mont-Joli, Séverin Côté de Ste-Luce, Henri St-Laurent de Matane, Albert Desrosiers de Mont-Joli, Pantaléon Tremblay de Québec; ses petits-enfants: Frère Raymond Drapeau, rédemptoriste, Fernand, Gilbert, Gisèle et Gaston Drapeau; Clermont, Gaëtan, Gérard, Yvon, Marielle, Réjeanne, Denise Dufour; Nicole, Daniel, Jocelyne Dufour; Jean-Paul, Maurice, Robert, Ré-

Un paradis des chasseurs

Les terres de la Couronne en Gaspésie, qui s'étendent depuis la mer jusqu'à une profondeur de 80 milles jusqu'aux limites du Parc de la Gaspésie constituent présen-

tement le paradis du chasseur qui vit sous la tente. On peut y accéder par plusieurs routes construites pour les opérations forestières et celle qui va de Gaspé à Murdochville. M. Etienne Poirier, inspecteur du Département de la Chasse et des Pêcheries, rapporte que déjà douze panaches ont été enregistrés aux barrières. Il n'y a pratiquement pas de clubs dans ce vaste terrain giboyeux.

Un instant, madame!...
Il arrivera plus vite, si vous faites ces trois choses...

- ADRESSEZ BIEN VOTRE COURRIER**—Envoyez lisiblement et indiquez l'adresse sans R.N.C. omettre. Si l'envoi va à Québec, Ottawa, Montréal, Toronto ou Vancouver, ajoutez le numéro de la zone postale.
- DONNEZ À VOS AMIS VOTRE ADRESSE EXACTE**—(sans oublier, le cas échéant, le numéro de la zone). C'est important surtout si vous voulez de démentir. Prenez l'habitude d'insérer votre propre adresse, en haut à gauche, sur l'enveloppe ou le colis.
- EMBALLEZ SOLIDEMENT VOS COLIS**—Ficelez-les avec de la corde forte. Mettez-y tous les timbres qu'il faut. Si vous ne savez trop combien il en faut, faites peser vos colis et vos lettres au bureau de poste. Vous éviterez ainsi au destinataire l'ennui d'avoir à payer le double de l'insuffisance de port.

Gardez sous la main les renseignements suivants; ils seront commodes quand vous posterez vos envois

LETTRES

Objets de la 1re classe à livrer localement: 3c. la première once et 1c. par once au delà; objets à livrer ailleurs (Canada, États-Unis, pays des Amériques du Nord et du Sud, Commonwealth britannique, France et Espagne): 4c. la première once et 2c. par once au delà. Lettres-avion pour le Canada: 7c. la première once et 5c. par once au delà. (Informez-vous au bureau de poste de la taxe aérienne pour les autres pays.)

IMPRIMÉS

Cartes, circulaires et autres pièces complètement imprimées, et adressées individuellement: 2c. les deux premières onces et 1c. par deux onces au delà. Si l'objet est adressé "À l'occupant", sans nom de personne, le port est de 1½c. les deux premières onces et 1c. par deux onces supplémentaires.

JOURNAUX et PÉRIODIQUES

Pour ceux que des particuliers envoient au Canada, aux États-Unis et au Mexique, il faut 2c. les quatre premières onces et 1c. par quatre onces au delà. Les journaux et périodiques CANADIENS peuvent être transmis au même tarif aux autres endroits du Commonwealth, dans les Amériques du Nord et du Sud, en France et en Espagne.

COLIS

Pas de risque! Faites-les peser au plus proche bureau de poste. Vous pouvez maintenant expédier un colis par avion jusqu'à concurrence de 25 livres. Renseignez-vous sur ce service-avion rapide.

POSTES-CANADA

Continental
LIMITÉE

se rend à
VANCOUVER

Tous les jours il quitte MONTRÉAL et dessert OTTAWA-MINAMI-WINNIPEG SASKATOON-EDMONTON-JASPER

Il est composé de wagons-lits ordinaires et de wagons-lits-touristes, de chambres duplex, de compartiments, d'un wagon-salon-buffet, d'un wagon-restaurant et de voitures ordinaires.

CANADIEN NATIONAL

Dow

SI LES HUITRES POUVAIENT PARLER!

'CLIMATISÉE'

Épargnez maintenant et pendant des années à venir

UN MERCURY

DIMINUE LES FRAIS DE TRANSPORT

IL Y A UN CAMION MERCURY CONSTRUIT POUR VOTRE ENTREPRISE

VOYEZ UN VENDEUR AUTORISÉ MERCURY

OUELLET AUTOMOBILES, LTÉE
J.-C. DEMERS, président
RIMOUSKI

LES MEILLEURS CAMIONS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS DE CAMIONS MERCURY

Quel que soit le genre de transport que vous fassiez, il y a un camion Mercury construit pour vous économiser de l'argent dès maintenant et pendant les années à venir. Diminuez vos frais grâce au puissant moteur V-8 qui permet d'accomplir plus économiquement la tâche la plus dure. La robustesse et la solidité de la construction du camion Mercury réduisent les frais d'entretien tout en prolongeant sa durée utile. Entièrement nouvelle, la cabine scientifiquement agencée Mercury rend le travail du conducteur plus sûr et plus facile que jamais. Il y a plus de 100 modèles allant d'une capacité de ½ tonne à 5 tonnes — un camion économique Mercury pour chaque genre de transport.

Voyez un vendeur autorisé Mercury et exposez-lui vos besoins. C'est un spécialiste en camions et il vous dira pourquoi, d'une année à l'autre, vous effectuerez vos transports à meilleur compte avec un camion Mercury.

Hygiène et Santé

VOTRE UNITÉ SANITAIRE

présente

Les activités de la semaine

par M.-A. Dion, E.M.

MARDI, 27 octobre: RIMOUSKI, Unité Sanitaire: clinique antituberculeuse, de 2 h. à 4 h. p.m.
Hôpital St-Joseph: vaccination au B.C.G.

MERCREDI, 28 octobre: ESPRIT-SAINT: examen dentaire dans les écoles.
MONT-JOLI: sous-sol de l'église: clinique antituberculeuse, de 2 h. à 4 h. p.m.

JEUDI, 29 octobre: RIMOUSKI-EST: clinique de puériculture et séance d'immunisation et de vaccination, de 10 h. à 10 h. 30 a.m.

VENDREDI, 30 octobre: RIMOUSKI: Unité Sanitaire: clinique de puériculture et séance d'immunisation et de vaccination, de 2 h. à 4 h. p.m.
Hôpital St-Joseph: vaccination au B.C.G.

SAMEDI, 31 octobre: RIMOUSKI: Unité Sanitaire: clinique dentaire, sur rendez-vous, à 9 h. a.m.

Habitues d'hygiène

POUR LES ENFANTS:

La santé et la vie sont mes biens les plus précieux du point de vue temporel. Tous les autres en dépendent; le succès dans mes études et dans la carrière que j'embrasserai plus tard. Je dois donc les conserver. Pour le faire, j'étudierai avec attention les leçons d'hygiène et je pratiquerai fidèlement tous les préceptes qu'en seigne cette science bienfaisante. J'acquiescerai des habitudes conformes à l'hygiène en les mettant en pratique tous les jours pour les garder toute ma vie, notamment les suivantes:

Me mettre au lit tous les soirs de bonne heure pour prendre le plus de repos possible.
Boire une pinte de lait par jour. Ce lait doit être pasteurisé.
Boire quatre verres d'eau par jour, et peu de thé et de café.
Manger tous les jours des fruits et des légumes frais, mais ne man-

ger aucune sucrerie entre les repas.

Me laver les mains avant chaque repas avec un soin particulier des ongles.

Me laver les dents au moins matin et soir.

Me servir d'un mouchoir pour tousser et éternuer.

Prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents.

Me présenter à la chambre de toilette et voir à ce que l'intestin fonctionne tous les jours.

Prendre un bain complet suivi d'une bonne friction tous les jours si possible.

Me tenir toujours bien droit, debout ou assis.

Dormir la fenêtre ouverte tout en évitant de trop refroidir la pièce.

Ces conseils, je les écrirai pour mieux les retenir, et je les relirai toutes les semaines pour m'assurer que j'y suis fidèle. Je serai récompensé de ces bonnes habitudes par une vie plus longue, exempte de beaucoup de maladies que j'aurai apprises à éviter.

(Extraits du Cours d'hygiène du Dr J.-A. Beaudoin, Montréal.)

Fête à l'Institut Mgr Courchesne

Jeudi dernier, fête patronale de saint Gérard, l'Institut Mgr Courchesne a voulu témoigner son attachement et sa gratitude envers le curé de la cathédrale, M. l'abbé Gérard Couturier, v.u. Tous les élèves se sont réunis à la salle de réception de l'Institut pour offrir leurs hommages et leurs vœux à M. Couturier. Au premier rang, on remarquait, outre le héros de la fête, M. l'abbé J.-M. Roussel, aumônier de l'institution, M. l'abbé Laurent Morin, de la cathédrale, M. André-Albert Ross, secrétaire de la Commission Scolaire de la Ville, la Rv. Mère Marie-Bernard, supérieure. Un chœur de 200 voix interpréta le chant "Les Semailles". Un bouquet spirituel fut présenté à M. l'abbé Couturier qui porta la parole.

Sandwichs au fromage

Tout le monde sait que deux et deux font quatre. Mais tout le monde ne sait pas que deux sandwichs au fromage égalent 100,000,000 de livres...

Nous savons tous que les petites choses, ajoutées les unes et aux autres, font les grandes choses... Ainsi font les gouttes d'eau, les grains de sable... ceci n'est pas une découverte mais il en est d'autres auxquelles nous n'avions pas pensé... Au cours du mois d'octobre, mois qui a été choisi pour lancer le Festival National du Fromage, le Service des Produits du lait, qui participe à cette célébration, s'est plu à faire connaître des faits intéressants au sujet de petites choses qui peuvent devenir très importantes lorsqu'elles sont collectives.

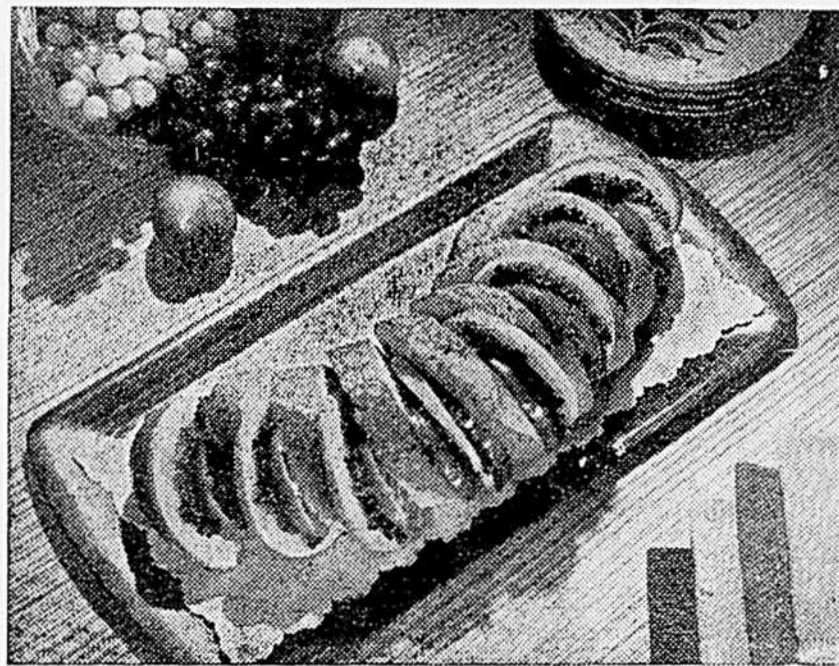
Nous apprenons que si chaque canadien mangeait l'équivalent de deux sandwichs au fromage par semaine, eh bien... le Canada consommerait cent millions de livres

que arrivés à la croûte de base qu'il faut conserver intacte afin que les tranches ne se détachent pas les unes des autres — Bourrer chacune des tranches avec l'une des variétés de mélanges de beurre écartant les tranches gentiment afin qu'elles soient complètement tartinées — Couvrir le pain avec un sac de papier et placer dans un four modéré (375°F) durant 20-25 minutes — Retirer du sac, déposer sur un plat de service et laisser chaque convive se servir lui-même.

MELANGE A BASE DE BEURRE

Mélanger 1/2 tasse de beurre amolli avec les ingrédients suivants: 2 c. à thé d'oignon vert finement haché et une pincée de sel d'ail 1 c. à table d'oignons finement ha-

PAIN ENRUBANNE DE FROMAGE



■ Une nouvelle façon intime de dire à chacun, à l'heure du lunch ou du souper, "Allez-y, servez-vous" — Du fromage canadien Cheddar ou du fromage Fondu — des tranches de tomates — du persil — Voilà qui donnent à ce pain un attrait irrésistible — Sortant du four il offre à chacun une portion délicieuse...

de fromage par année. N'est-ce pas que c'est formidable, et lorsque c'est du fromage canadien, cheddar, fondu ou n'importe quelle autre des 53 variétés de fromage qui nous sont offertes, fromage importés inclus, nous estimons que nous, les Canadiens, devrions manger plus de ces bons fromages produits dans toutes les parties du globe. Même si une centaine de millions de livres de fromage nous semble une quantité exagérée, nous réalisons que lorsque cette quantité est répartie à la portion individuelle, qui est l'équivalent de deux sandwichs au fromage par semaine, qu'en somme ce n'est pas beaucoup.

En fait, les Régies alimentaires au Canada, qui représentent le Code de la bonne alimentation, nous recommandent comme ration minimale, d'inclure de fromage au moins trois fois sur le menu de la semaine. De plus, le sandwich au fromage est très estimé chez les canadiens, on peut même dire que c'est le sandwich favori des Canadiens... Il est donc très facile pour nous de déguster l'équivalent de deux sandwichs au fromage à chaque semaine — que ce soit sous forme de sandwich ou suivant les suggestions du Service des Produits du lait, comme condiment ou mêlé d'autres ingrédients afin de relever ou de donner une saveur délicieuse aux plats usuels.

Nous vous suggérons donc une nouvelle méthode pour préparer un pain au fromage fourré d'un remplissage très facile à confectionner — C'est un pain chaud qui deviendra vite populaire et apportera une variation au menu du lunch ou du souper... ce nouveau mets peut aussi vous tirer d'embarras pour le souper du samedi soir, accompagné d'une salade de légumes frais et crispée; il offre toute la valeur nutritive d'un repas complet...

Choisir un pain blanc ordinaire ou un pain de seigle ou un pain français — couper en tranches d'un pouce d'épaisseur, sans traverser le pain complètement i.e. que la croûte de base ne doit pas être coupée afin que les tranches restent liées les unes aux autres — tartiner généreusement chaque tranche avec l'un des remplissages, suggérés; essayer un nouveau mélange à chaque fois — Le fromage qui fait partie du remplissage donnera l'effet d'un beau rouge encadrant le pain que chaque convive aura le plaisir d'admirer tout en dégustant sa portion — Notre deuxième suggestion, car vous vous rappelez nous vous avons conseillé de manger l'équivalent d'un sandwich au fromage au moins deux fois la semaine, c'est une autre façon d'inclure le fromage dans le menu... comme ingrédient savoureux dans les pommes de terre pilées et comme base d'une soupe qui se prépare très rapidement. Vous aimerez la saveur du fromage dans les pommes de terre pilées... c'est aussi une façon économique d'utiliser le reste des pommes de terre d'un repas précédent, le fromage ranimera la saveur de ce régime. La soupe au fromage est la favorite des Gourmets et vous serez fier de la présenter à votre table.

PAIN FOURRE AU FROMAGE

Choisir un pain de grosseur medium (pain blanc, pain de seigle ou pain français) — Couper en tranches diagonales d'un pouce d'épaisseur, arrêtant de couper lors-

REVENU GARANTI POUR VOTRE EPOUSE?

CONSULTEZ-NOUS C'est notre affaire

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY

Pour les
achetez des
OBLIGATIONS
d'ÉPARGNE
du CANADA
(Huitième Émission)

En coupures de \$50, \$100, \$500, \$1000, \$5000. Échéance, 1er novembre 1965.

PRIX 100%

Rendement 3 3/4% lorsque gardées jusqu'à Échéance

Remboursables n'importe quand, au choix de l'acheteur, à leur pleine valeur nominale, plus l'intérêt.

En vente dans toutes les banques à charte et chez les courtiers de placement, ou d'après le plan de retenues sur le salaire.

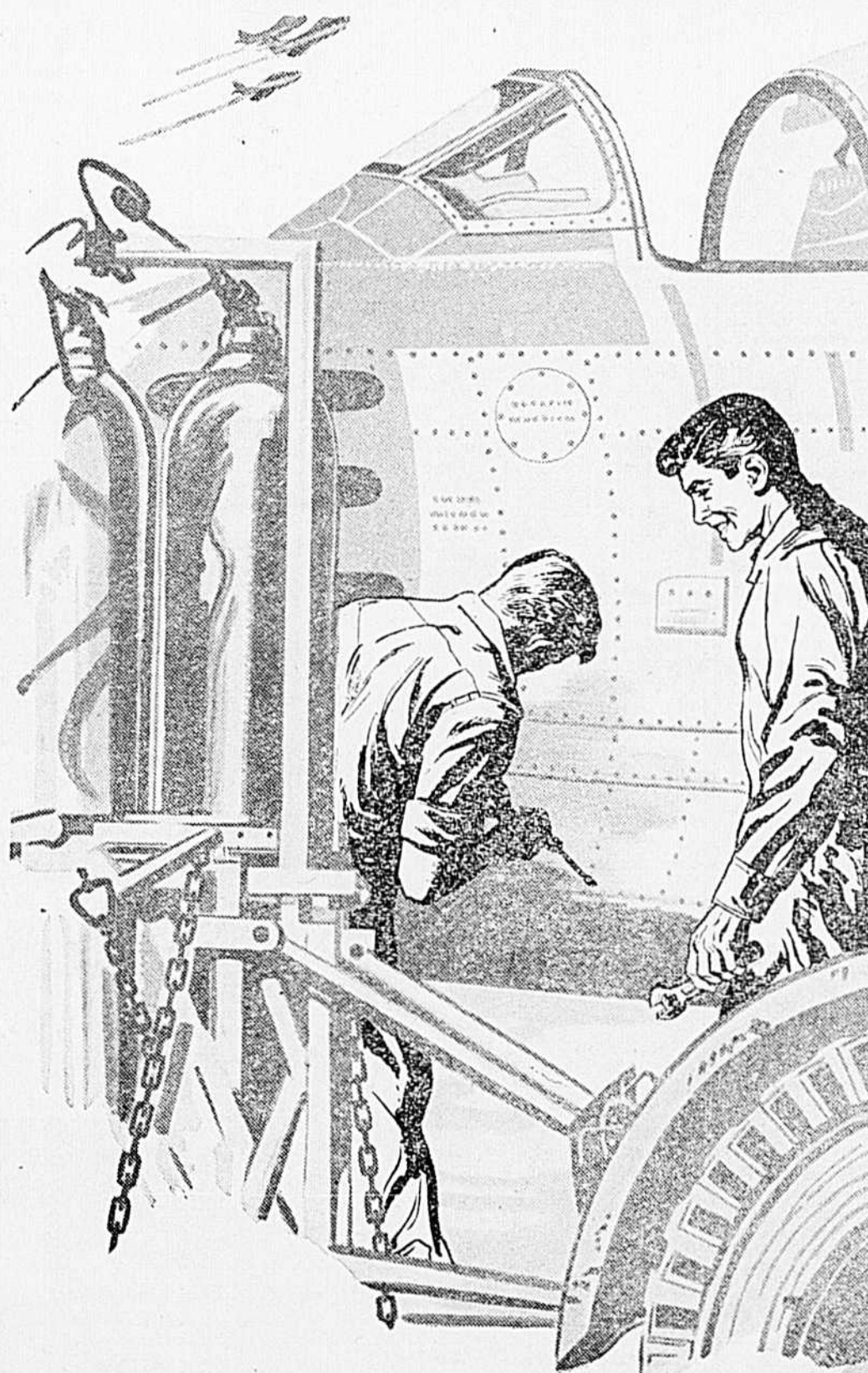
Cette annonce est offerte à titre gracieux par

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY
MONTREAL, P.Q.

et sa filiale

THE ONTARIO PAPER COMPANY LIMITED
THOROLD, ONTARIO

En plein essor... au service de sa patrie



RENÉ HOULE,
Aviateur de 1ère classe

Né à Ottawa il y a 19 ans, René Houle a fait ses études à Ottawa et Eastview, Ont. Enrôlé en octobre 1951, il a été posté à Saint-Jean, P.Q., Borden, puis à Hamilton, Ontario. Il est maintenant stationné à Saint-Hubert, près Montréal, et il a un frère dans l'Aviation.

Mécanicien de charpente dans le Corps d'Aviation Royal Canadien, l'aviateur de 1ère classe René Houle est en voie de se tailler une carrière intéressante dans un domaine technique en plein essor. Car l'aviation demeure une science encore jeune. Et, dans un pays vaste comme le Canada, elle offre d'excellentes perspectives de promotion aux jeunes gens sérieux et appliqués.

Dans l'Aviation, René ne manquera jamais d'emploi, car on aura toujours besoin de ses services et il trouvera constamment à se perfectionner. En outre, il est assuré d'être bien payé et d'être logé, nourri et vêtu gratuitement, sans compter les soins médicaux et dentaires ainsi que la pension au bout de vingt ans, s'il veut rentrer dans le civil pour exercer son métier.

Le C.A.R.C. offre à la jeunesse une belle diversité de spécialités techniques et un très bel avenir. **SOYEZ DES NOTRES!**

Centres de recrutement du C.A.R.C.
678 cont. rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Tel. UN. 6-2449
Édifice du Capitain, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tel. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tel. 4-2199
Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.
NOM (lettres majuscules) _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
DEGRÉ D'INSTRUCTION _____
ÂGE _____
CAPS-3175

**Corps d'Aviation
Royal Canadien**

La même qualité d'année en année



56-77
Distributeur de Coca-Cola Autorisé sous contrat avec Coca-Cola U.S.A.

ROYAL BOTTLING CO. REG'D
Mont-Joli, P.Q. TEL. 174

Mm-m-m! Pain-Brioche de Chelsea
Un régal facile à faire avec la nouvelle
Levure Sèche rapide

Maintenant que vous avez à votre disposition la Levure Sèche Fleischmann qui lève vite, vous n'avez plus à craindre les risques que présentait l'ancienne levure. La Fleischmann conserve toute sa vigueur et son activité. Gardez-en une provision pour un mois dans votre armoire. Essayez ce délicieux Pain-Brioche de Chelsea, à servir en brioches détachées ou en tranches avec du beurre.



PAIN-BRIOCHE DE CHELSEA

Pour pouvoir, avec cette recette, faire 3 brioche de Chelsea. La pâte peut se garder une semaine au réfrigérateur.
Portez au point d'ébullition 3 1/2 tasse lait, 1/2 tasse sucre granulé, 1/2 c. à thé sel et 1/2 tasse shortening; laissez tiédir. Mesurez dans un grand bol 1 1/2 tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez pour dissoudre le sucre. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., puis brassez bien. Ajoutez le mélange de lait refroidi et incorporez en brassant 1 œuf bien battu. Ajoutez en brassant 2 tasses farine à pain tamisée une fois et battez lisse. Ajoutez encore 2 1/2 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez lisse et élastique sur planche légèrement farinée. Coupez les 3/4 de la pâte, formez-en une boule lisse, déposez dans un bol graissé, graissez le dessus de la pâte, couvrez et rangez au réfrigérateur en attendant d'utiliser au besoin. Faites une boule du dernier 1/4 de la pâte, déposez dans un bol graissé et graissez-en le dessus. Couvrez, placez à la chaleur et laissez lever au double du volume. Battez en crème 3 c. à soupe beurre et mélangez avec 1/2 tasse cassonade légèrement pressée, 1/2 c. à thé cannelle moulu et 3 c. à soupe sirop de maïs. Étendez environ 1/2 de ce mélange au fond d'une tôle à pain graissée (12" x 8") et parsemez de moitiés d'amandes de pacanes. Abattez la pâte levée et roulez-la en un carré de 8". Détachez la pâte. Parsemez-en le dessus avec le reste du mélange de cassonade et de beurre, et 1/2 tasse raisins. Enroulez la pâte comme pour un gâteau roulé à la gelée. Coupez en 6 tranches. Placez dans la tôle à pain déjà préparée. Graissez le dessus des tranches, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 25 à 30 min. à four modéré, 350°F. Laissez reposer 5 min. avant de retirer de la tôle.



l'actualité à rimouski ET AILLEURS

Le Cercle Pédagogique de St-Anaclet vient d'élire son exécutif pour 1953-54. Mlle Anna Vignola s'est vu confier la présidence du cercle, Mlle Solange Lévesque, la vice-présidence, et Mlle Régine Ross, le secrétariat.

Sœur Marie de Ste-Mathilde (Marguerite Imbeault), qui a subi de graves blessures lors du désastre de Worcester, Mass., et que la radio américaine rapportait morte dans les premiers reportages, se remet des blessures subies alors. Elle a visité, récemment, ses parents M. et Mme Georges Imbeault, des Escoumains.

La localité de St-Noël, d'après le dernier recensement scolaire, comptait 196 étudiants. La population enfantine, (1 jour à 17 ans) se chiffre à 435 dont 212 filles et 223 garçons.

La goélette Jean-Eudes, propriété du capitaine Pluze, de Matane, a dû subir des réparations au bassin de radoub de Rimouski-Est, après être restée en panne au large de l'île St-Barnabé, vendredi, en revenant de Forestville. La V/M Rimouski l'a touché et ramené au port de Rimouski. La Jean-Eudes a pu reprendre la mer quelques jours plus tard.

COMMENTÉE PAR

andré gauthier

Julien Dupont, 8 ans, fils d'Isidore, de St-Donat, a succombé à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, aux blessures qu'il reçut quelques heures plus tôt alors qu'il sortait de l'école. Le bambin n'aurait pas aperçu l'automobile de M. Tancred de Bérubé. Un verdict de mort accidentelle fut rendu par M. le Dr Ernest St-Hilaire, de Luceville, lors de l'enquête du coroner, et M. Bérubé fut exonéré de tout blâme.

Des meubles et menus objets ont été dérobés au cours d'un vol nocturne perpétré récemment à la maison d'été de M. Thornton, de Montréal, située à Métis Beach, Matane. Des fenêtres furent enfoncées et des dommages étendus furent causés à l'intérieur du cottage. La Sûreté provinciale enquête.

Trente dames et demoiselles de Rimouski suivent présentement une série de cours de soins à domicile qui se donnent, les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, par Garde Marie-Ange Dion, de l'Unité Sanitaire. Ces cours ne se termineraient qu'en mars prochain.

MM. J.-R. White, président et directeur de l'Imperial Oil, accompagné de MM. L. Stewart, président du conseil d'administration, W.-O. Twiss, vice-président, J.-K. Jamieson, vice-président, et quelques autres sont présentement en tournée à travers tout le Canada pour se rendre compte des progrès de la puissante organisation qu'ils dirigent. Après Rimouski, ils accorderont une attention spéciale au dépôt de leur compagnie à Sept-Îles, porte d'entrée de Ungava. Interrogé à Québec, par un journaliste, M. White a déclaré que sa compagnie ne s'intéresse plus à la recherche de l'huile dans la Gaspésie, concentrant tout son travail au développement des puits d'huile de l'ouest canadien, plus prometteurs. Et il ajouta que le nombre de logis qui sont chauffés à l'huile dépasse le million alors qu'on n'en comptait que 500.000 en 1947.

La Rév. Sœur Rose-Aimée, qui enseigne en 10e année au Couvent St-Joseph, vient de recevoir une prime de \$20 du Département de l'Instruction Publique pour succès dans l'enseignement.

M. Raoul Lévesque, de Matapédia, a été victime de voies de fait causées par un chauffeur Henri Maheur, 28 ans, de St-Georges Ouest, accusé d'avoir conduit son automobile en état d'ébriété. Lévesque, qui était monté dans le véhicule de Maheur, sur son invitation, a été trouvé sur la route, non loin de Matheson, Ont., et conduit à un hôpital ontarien, souffrant de graves blessures à la tête. Maheur avait un compagnon au moment de la tragédie.

Trois religieuses des Sœurs de la Charité quitteront le sol québécois samedi en route pour le Japon où elles fonderont leur première mission en terre japonaise. Ce sont les RR. St-Jérôme, supérieure du couvent de St-Alexandre, Ste-Rite de Cassia, de St-André, Kam, et Paul du Sauveur, jeune Américaine. Une quatrième, Sœur St-Séraphin (Bella Pournier, de Grande-Vallée), actuellement à Montmagny, a dû ajourner son départ, n'ayant pu trouver place sur le bateau qui conduira ses trois compagnes en Asie.

Le personnel enseignant de Lac-des-Aigles possède son Cercle Pédagogique dont les destinées seront dirigées par Mlle Mariette Laforest, présidente, Mlle Huguette Dumont, secrétaire, et Mlle Diane Caron, bibliothécaire.

Cinq cents congressistes du 16e congrès provincial de l'Association générale des Anciens des Frères de l'Instruction Chrétienne réunis à Black Lake, du 10 au 12 octobre, avaient choisi comme thème de leurs assises "La vocation". De nombreuses amicales de Frères de l'Instruction Chrétienne étaient représentées à ce congrès dont l'Amicale de l'Ecole Supérieure Ste-Marie, de Sayabec.

Les vendeurs de "comics" de Winnipeg sont jugés sévèrement par le juge en chef E.-A. McPherson. Celui-ci a déclaré en Cour d'Appel, la semaine dernière, que des amendes ne suffiraient pas à entraîner la disparition des "crimes comics". Il a ajouté que les profiteurs de ces publications devraient être emprisonnés pour des années. C'est en entendant la cause en appel de Abe Roher, de Winnipeg, condamné à \$5 d'amende en correctionnelle pour avoir vendu des "comics" de la série Dick Tracy, que le juge McPherson a fait de telles déclarations.

En prévision de l'inauguration du 22e Parlement, le gouvernement vient d'annoncer une série de nominations au Sénat et aux Communes. L'une d'elles a trait à M. Léopold Langlois, avocat de Ste-Anne des Monts, député de Gaspé-Nord, qui était adjoint du ministre des Postes, M. Alcide Côté. M. Langlois assumera le poste quitté par M. Benédickson en devenant adjoint du Ministre des Transports, M. Lionel Chevrier.

Paul-Aimé Coulombe a été trouvé coupable d'homicide involontaire lors du procès qu'il vient de subir à Percé. Il répondait à l'accusation d'avoir tiré à la carabine contre son cousin Julien Coulombe, le 17 janvier. La Couronne a allégué que le jeune homme de 20 ans avait tiré et tué son cousin par jalousie à cause d'une ex-insultatrice, Mlle Raymond Beaudoin, qui avait retiré son amour à Paul-Aimé pour se tourner vers Julien.

Une accusation de vol d'auto a été logée en Cour des Sessions de la Paix de Québec contre un jeune homme de 21 ans, natif de Ste-Ange, capturé à la suite d'une effraction perpétrée au garage Rancourt, de Scott Junction, après avoir volé l'automobile de Mlle Gisèle Drolet, de Québec, dans la nuit du 3 au 4 octobre. On recherche les deux complices de l'inculpé.

L'Union des Conseils de Comtés de la province, qui a siégé la semaine dernière à Rivière-du-Loup, a adopté plusieurs résolutions à l'issue de ces assises. Le congrès a demandé que les municipalités régies par le code municipal aient le droit d'adopter un règlement de couvre-feu. On demande aussi d'augmenter la subvention que le gouvernement provincial verse pour l'entretien des chemins d'hiver. Les délégués ont aussi exprimé l'avis que lors d'une élection contestée, le candidat ne devrait pas être tenu responsable du paiement des frais lorsque l'élection est annulée par suite d'un défaut de procédure, lors de la nomination des candidats, ou de la votation.

M. Onésime Dionne, de Ste-Mathieu, préfet du comté de Rimouski, a été élu directeur de l'Union pour le district No 8.

250 officiers et hommes ont débarqué lundi, dans un port de la côte ouest, après un an ou plus de service au Japon ou en Corée. La plupart proviennent de la 25e brigade et d'unités de base stationnées au Japon. Parmi eux, on relève le nom de G. Collin, de St-Adelme (Matane).

Un garçonnet de 14 ans, parti à l'insu de ses parents, pour aller à la chasse a payé de sa vie son imprudence. G. Bertin, fils de M. et Mme H. Bertin, de Bathurst-Ouest, a reçu une décharge de fusil en pleine figure, sur les bords de la rivière Tétagouche, près de la ferme de M. Séraphin Haché, à 1 1/2 mille du bureau de poste de Bathurst. Le jeune Bertin chassait le canard en compagnie de son ami Jean Blanchard, 17 ans.

Conférence de Gilles Lefebvre à Rivière-du-Loup

Le Cercle de Conférences de Rivière-du-Loup présentait à ses membres, mardi, le 6 octobre dernier, un artiste de renom, M. Gilles Lefebvre. Violoniste de grand talent, M. Lefebvre était venu les entretenir avec brio de l'importance de la musique dans notre vie.

Si loin que l'on remonte dans la civilisation, il est impossible de préciser le moment où la musique a pris naissance. Tous les peuples ont senti le besoin d'accorder leurs sentiments de joie ou de tristesse à un rythme musical.

Pourtant le conférencier imagine une ville de rêve où la musique pénétrerait pour la première fois. "Alors, dit-il, ce serait un renouveau de vie et d'enthousiasme, car vivre avec la musique, c'est vivre en beauté". De partout, la musique jaillirait comme une source fraîche et pure et bientôt au sein

de cette ville se formeraient des groupes tels que nous en trouvons aujourd'hui au sein de nos villes: les profanes, les mélomanes et les musiciens. Les profanes sont les indifférents à la musique. Les mélomanes ne connaissent pas la musique mais savent l'apprécier. Les musiciens ont étudié l'art musical et il est devenu pour eux le pain: ils ne peuvent plus s'en passer.

Pour arriver à ce que la population soit composée d'un plus grand nombre de mélomanes et surtout de musiciens, voici les suggestions que propose M. Lefebvre: 1. Il serait souhaitable que cette matière fut au programme régulier de la classe; 2. les parents s'intéresseraient davantage aux premières notes musicales de leurs enfants, se souvenant avec le Petit Prince de St-Exupéry qu'ils n'ont pas toujours été "des grandes personnes".

La musique d'ailleurs est une excellente forme d'éducation et devient un aliment véritable, un idéal de vie, un langage universel qui peut servir à tous les pays. Nous souhaitons que les paroles de M. Lefebvre trouvent un fidèle écho dans le cœur de tous les jeunes et que la musique soit toujours traitée en reine dans la ville de Rivière-du-Loup.

La conférence, présidée par Mme Lucien Bédard, s'est terminée par un forum très intéressant. Le conférencier fut présenté et remercié par Me Marius D'Amours, P.C.S.

M. Hervé Levasseur, M.H.B., de Mont-Joli, a été maintenu dans ses fonctions de président de la région du Bas du Fleuve chez les Maîtres-Horlogers-Bijoutiers, à l'issue du congrès de cette association tenue à Montréal, récemment. M. Noël Ouellet, de Rimouski, et Ph. Lepage, de Matane, participaient également à ces assises.

Un camion qui transportait des chevaux à destination de Mont-Joli a versé sur la route de Ste-Jeanne d'Arc. Les bêtes grièvement blessées furent abattues sur-le-champ.

Paul-Emile Pelletier, 6 ans, enfant de M. et Mme Emile Pelletier, de Cabano, s'est noyé accidentellement dans le lac Témiscouata, jeudi dernier.

Les Dames Fermières de La Rédemption viennent de se nommer un nouvel exécutif pour l'année en cours. Mme Léonidas Michaud assume les fonctions de présidente, Mme B. Giffard, celles de vice-présidente, et Mlle O. Thibault, agira comme secrétaire. Plusieurs conseillères furent également choisies au cours de la dernière assemblée.

Paul-Aimé Coulombe, 20 ans, de Cloridorme, a été condamné à 25 ans de pénitencier à l'issue du procès de Percé par l'hon. W. Edge, de Québec. Préalablement accusé de meurtre de son cousin Julien Coulombe, tiré à la carabine le 17 janvier dernier, Coulombe a été reconnu coupable d'homicide involontaire.

Le Canada compte 3.300 caisses populaires, avec un actif de \$400.000.000. Dans toute l'Amérique du Nord, on en compte 18.000 formées de 8.000.000 de membres avec un actif total de \$2.000.000.000. L'an dernier, les membres ont épargné plus de \$1.000.000 en taux d'intérêt.

Le principe des Caisses populaires, qui consiste à emprunter à meilleur compte, a été conçu en 1848 par M. William Henry Raiffeisen, maire de Flammersfeld, en Allemagne. Et l'idée a été apportée en Amérique du Nord par un Canadien français, M. Alphonse Desjardins, qui a fondé la première Caisse Populaire à Lévis, en 1900.

En 53 ans d'opération au Canada, les mauvaises dettes ne se chiffrent que par 1 d'un p.c.

REMBOURRAGE MODERNE

- Meubles, chesterfield
- Matelas
- Restaurant, Hôtel
- Coussins d'auto, etc.

Nous avons une grande variété de tissus à meubles et à matelas à votre choix.

BERTIN & FILS, ENR.

MANUFACTURIERS DE BONNS MATELAS

à ressorts, en feutre, en caoutchouc mousseux pour hôtels, hôpitaux, institutions...

EVALUATION GRATUITE A DOMICILE

Appelez 4417 — RIMOUSKI — 382 St-Germain
Nous allons chercher et rapportons vos meubles

ATELIER, 1A, St-Paul — Tél. 3380

Paul Dionne

Décoration d'intérieur — Rembourrage — Draperies

RESIDENCE, 36, St-Pierre — Tél. 2481

Mix-O

EAU de JAVEL
CONCENTRÉE

Incomparable
pour

- BLANCHIR
- DÉODORISER
- PURIFIER
- et NETTOYER



Jeunes Gens ENRÔLEZ-VOUS DANS VOTRE ARMÉE



L'Unité Mobile sera à votre disposition à

RIMOUSKI

au Manège Militaire
du 26 au 31 octobre

ST-FABIEN

salle municipale
lundi, 26 octobre

MONT-JOLI

au Manège Militaire
les 27 et 28 octobre

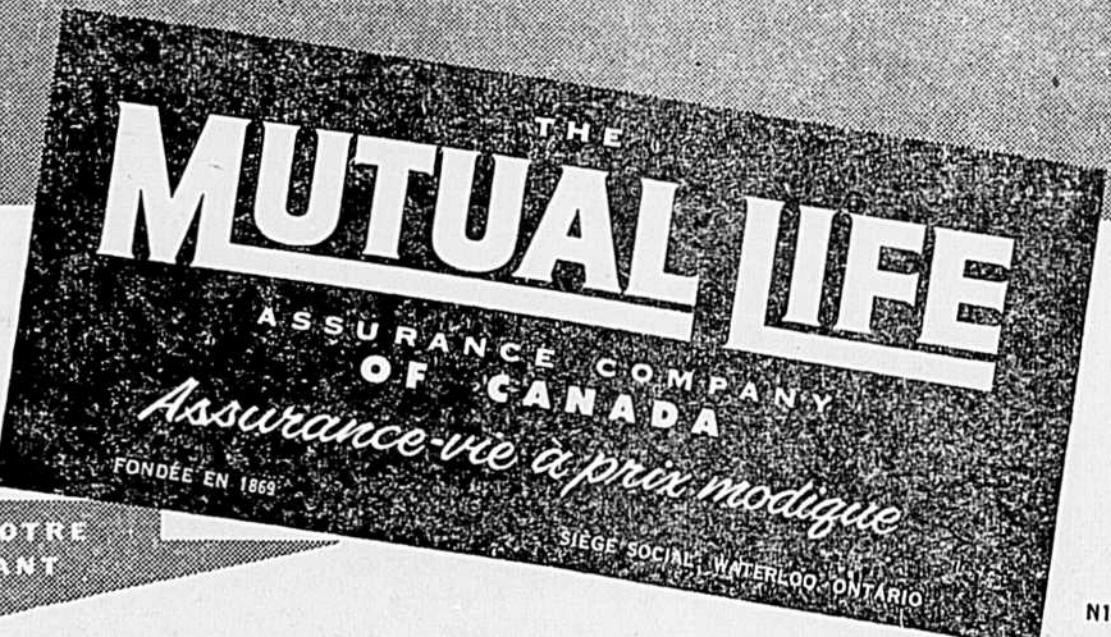
ST-CHARLES GARNIER

salle paroissiale
le 29 octobre

BAIE-DES-SABLES

salle paroissiale
le 30 octobre

Aurez-vous assuré votre sécurité financière à 65 ans?

CONSULTEZ NOTRE
REPRÉSENTANT

N153F

Succursale: Immeuble Banque Canadienne Nationale, Rimouski, P.Q.
G.-O. ROULEAU, gérant de succursale.

Représentants:

J.-Samuel GAGNON, Bc, Cte Rimouski, P.Q.

Blaise LAVOIE, Mont-Joli, P.Q.

Alphonse MICHAUD, Amqui, Cte Matapédia, P.Q.

J.-C. PARADIS, Matane, P.Q.

Camille LARRIVEE, 52, rue Jean-Roux, Trois-Pistoles, P.Q.

Elind BOUCHER, C.P. 177, Causapscal, P.Q. — Tél. 39-s-4.

DANS NOS CINÉMAS

AU CARTIER

Téléphone 2791

Représentation continue
chaque soir, de 7 heures.

Le dimanche:
Programme continu de
1 h. 15 à 11 h. 30 p.m.
Dernière représentation au
complet, dimanche au soir
à 9 heures p.m.
Mercredi, en matinée, représentation à 1 h. 15.

Les 25 et 26 OCTOBRE
L'HOMME AU REVOL-
VER, film bien construit et
d'un mouvement remarquable
avec Gregory Peck, Helen
Westcott. D'excellentes
séquences tragiques ou comi-
ques;

— et —
LE SHEIK D'ARABIE, un
conte des Mille et Une Nuits.
De superbes paysages orien-
taux tournés en Technicolor,
le marché aux esclaves du
Caire et ses femmes de
grande beauté, d'immenses
troupeaux de chevaux sauva-
ges se ruent dans un fracas
d'enfer, des combats furieux
qui se livrent les légions du
palais de Tunis. En bref,
des vastes plaines de sable
du Sahara, nous parvient une
brûlante histoire d'amour.
Vedettes: Susan Cabot, Mau-
reen O'Hara, Jeff Chandler.

Les 27 et 28 OCTOBRE
CIMARRON KID, de la
dynastie des gangsters de
l'Ouest. Le film tourné en
Technicolor où Audie Mur-
phy fait une extraordinaire
création. Ce Cimarron mar-
che sur les traces des James
et Dalton, (bandits qui rava-
gèrent l'Ouest canadien ja-
dis) entraîné dans cette voie
par des circonstances, qui
sont exposées aux specta-
teurs de façon à conserver
leur sympathie;

— et —
NO ROOM FOR THE
GROOM réunissant deux ar-
tistes favoris du public: To-
ny Curtis et Piper Laurie.

Les 29, 30 et 31 OCTOBRE
UNE JEUNE FILLE SA-
GE, comédie sortie des stu-
dios italiens en 1952 et in-
terprété par Lilla Silvi, An-
drea Checchi. La jeune ac-
trice Biraghim, brillante élève
au cours de danse, joue
avec entrain. Très vite, elle
obtient un contrat à l'Opéra
où elle devient danseuse
riche étoile. Trois messieurs
riches la courtisent; mais
un camarade modeste l'em-
portera.

— et —
BARNABE, comédie qui
conservé toujours une éter-
nelle jeunesse grâce à l'in-
terprétation de Fernandel et
de sa partenaire Jesselyne
Gael.

AUDITORIUM

Téléphone 3646

Représentation, en matinée,
mercredi, à 1 h. 15, et
dimanche, à 2 h.

Prix d'admission: 0,50,
en matinée et en soirée.

A NOTER: le dimanche soir
la représentation ne commen-
ce qu'à 8 h.

Les 25, 26, 27 et 28
OCTOBRE

LA CORDE DE SABLE,
drame d'action violent se dé-
roulant dans un désert dia-
mantifère d'Afrique du Sud.
Sur un scénario bien char-
penté, William Dieterle a
construit un film dynamique
aux personnages très atti-
chants. Parmi de nombreux
scènes d'action, celle des deux
hommes luttant sans pitié
dans le désert est étonnante.
Burt Lancaster campe avec
maîtrise son personnage
d'homme résolu et coura-
geux. Paul Henreid fait une
création étonnante. Corinne
Calvet joue les vamps senti-
mentales avec conviction. Re-
marquable composition de
Claude Rains;

— et —
LA PAUVRE MILLION-
NAIRE avec Frédéric March
et Virginia Bruce. Une jeu-
ne fille riche, lasse d'une vie
sans souci, réussit en tra-
vaillant dans les immenses
magasins de son aïeul à sé-
duire un journaliste. Mac
Leod excelle à muer le
scénario de ces petits riens
qui entretiennent la bonne
humeur.

Jeudi soir, FOTO-NITE et
son offre de \$370,00.

Les 29, 30 et 31 OCTOBRE

STRADIVARIUS, drame
musical très attachant. L'af-
fiche est de première gran-
deur: Pierre-Richard Whilm,
Jean Gallant, Edwidge Feuillère.
Sa fiancée le croit mort et
alors elle brise l'instrument.
L'influence néfaste disparaît.
Le couple Whilm-Feuillère
se retrouve. De belles scènes
de guerre;

— et —
ATOMIC CITY, en pri-
mier, une histoire d'espion-
nage sur l'énergie atomique
qui a un grand intérêt docu-
mentaire et publicitaire. Un
physicien vit avec sa femme
et son fils Tommy dans un
coin perdu où l'on fait des
expériences atomiques. L'en-
fant est enlevé en l'absence
des parents qui assistent à
une fête. Rançon? Une for-
mule secrète. Une ambiance
dangereuse baigne tous les
instants de Gene Barry et
Lydia Clark.